

# LES CAHIERS DU CEDIMES

Vol. 8 - N°1 - 2014

*Dossier:*

*Education, formation,  
citoyenneté*



*Les Cahiers du Cedimes*

*Publication semestrielle  
de l'Institut CEDIMES et de l'Université Valahia de Târgoviște*

**Claude Albagli**

Président, *Institut Cedimes*

**Ion Cucui**

Président, *Senat de l'Université Valahia*

**Direction de publication:**

Marc Richevaux, *Université du Littoral Cote d'Opale, France*

**Comité de lecture du numéro:**

Claude ALBAGLI, *Institut CEDIMES, France*

Fatima ARIB, *Université Caddi Ayyad de Marrakech, Maroc*

Bardhyl CEKU, *Université Aleksandër Moisiu, Albanie*

Ion CUCUI, *Université Valahia de Târgoviste, Roumanie*

Abdelaziz CHERABI, *Université Mentouri de Constantine, Algérie*

Abdellatif EDDAKIR, *Ecole supérieure de technologie Fès, Maroc*

Ahmed EL MOUTAOUASSET, *Institut Cedimes Marrakech, Maroc*

Eric Patrick FEUBI PAMEN, *Université de Yaoundé II, Cameroun*

Camelia FRATILA, *Université Valahia de Târgoviște, Roumanie*

Evalde MUTABAZI, *EM LYON, France*

Maria NEGREPONTI-DELIVANIS, *Université Macédonienne, Grèce*

Sidi Mohamed RIGAR, *Université de Marrakech, Maroc*

Gervasio SEMEDO, *Université François Rabelais de Tours, France*

Blandine VANDERLINDEN, *ICHEC Bruxelles, Belgique*

Julien VERCUEIL, *Université de Lyon 3, France*

Farid YAICI, *Université de Béjaia, Algérie*

# **Les Cahiers du CEDIMES**

Publication Semestrielle

Vol. 8 – N°1 – 2014

Dossier:

Education, formation, citoyenneté

Institut CEDIMES

Université Valahia de Târgoviște

© Les Cahiers du CEDIMES

ISSN - L : 1954-3859

**« Les Cahiers du CEDIMES » est publié par l’Institut CEDIMES**

Campus de la Mondialisation et du Développement Durable

Site du Jardin Tropical de Paris

45<sup>bis</sup> av. de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne, France

[www.cedimes.com](http://www.cedimes.com)

en partenariat avec l’Université Valahia de Târgoviște

Bd. Regele Carol I, nr. 2, 130024 Târgoviște, Roumanie

[www.valahia.ro](http://www.valahia.ro)

**Rédaction :**

Claude Albagli, Ion Cucui, Laura Marcu, Valentin Radu, Loredana Tănase

**Copyright © 2015**

Institut Cedimes, France

**ISSN: 2110-6045**

## **SOMMAIRE du Vol. 8, N°1. (2014)**

Le capital humain, moyen de la compétitivité des entreprises <i>Marc RICHEVAUX</i> .....	7
<b>EDUCATION, FORMATION</b>	
Quelle éducation dans la mondialisation : les défis de l'hybridation de l'éducation en Afrique centrale. Le cas du Cameroun et du Congo-Brazzaville <i>Brice Arsène MANKOU</i> .....	9
Education, composition de la main d'œuvre et productivité des entreprises industrielles au Cameroun <i>Patrick M. NGA NDJOBO, Yves A. ABESSOLO</i> .....	17
De l' <i>utilité</i> du savoir transversal : un renversement de paradigme <i>Bruno ROUSSEL, Claudia SAPTA</i> .....	39
Pour une formation continue et une gestion prévisionnelle des carrières dans la police Congolaise : Prospective d'un modèle managérial <i>Wolf Martial Barthélémy BONGOYE</i> .....	53
<b>CITOYENNETÉ ET RELIGION</b>	
Citoyenneté et religion. Approcher l'altérité par une double contextualisation <i>Abdelhafid HAMMOUCHE</i> .....	69
<b>VARIA</b>	
La croissance économique de l'économie turque aux débuts du XXI <sup>e</sup> siècle et les buts économiques pour l'année 2023 <i>Mustafa OZATESLER</i> .....	87



## **Le capital humain, moyen de la compétitivité des entreprises**

**Marc RICHEVAUX**

*Université du Littoral Côte d'Opale, France*

*marc\_richevaux@yahoo.fr*

Certains dirigeants d'entreprises parlent beaucoup du coût du travail en le voyant simplement comme un obstacle à la compétitivité des entreprises d'où cette revendication lancinante de certains responsables d'entreprises notamment françaises, mais pas seulement, d'abaissement des charges sociales liées au travail qui démontre que ces gens sont plus des « pêcheurs de subventions » que de véritables entrepreneurs.

Comme si le seul moyen de rendre une entreprise compétitive était de réduire les coûts notamment celui du travail, comme si un salarié dans une entreprise n'était qu'une charge qui n'apporte rien d'autres que ces coûts insupportables pour l'entreprise.

Or pourtant le travailleur c'est aussi une compétence un savoir qui présente un intérêt plus grands s'il est transversal (« De l'utilité du savoir transversal : un renversement de paradigme », *Bruno Roussel, chargé de mission, enseignant, Université Paul Sabatier Toulouse, fondateur et coordinateur du dispositif ROSAC et Claudia Sapta, enseignante, chargée de cours, membre du CIRET Paris, membre fondatrice du dispositif ROSACE*) un savoir faire voir un savoir être dont l'entreprise profite largement d'autant plus que les investissements nécessaires pour permettre à celle-ci de bénéficier de travailleurs qualifiés ont le plus souvent été faits par d'autres qu'elle tant en ce qui concerne la formation initiale qui permet par des investissements de l'état de mettre sur le marché des travailleurs capables d'améliorer la productivité de l'entreprise (« Education, composition de la main d'œuvre et productivité des entreprises industrielles au Cameroun », *Patrick M. Nga Ndjobo, Université de Yaoundé II et CEREG, Cameroun et Yves A. Abessolo Université de Yaoundé II et CEREG, Cameroun*). Même si cette éducation pose de redoutable défis que la mondialisation ne permet pas de résoudre par exemple en Afrique subsaharienne (« Quelle éducation dans la mondialisation : les défis de l'hybridation de l'éducation en Afrique centrale : le cas du Cameroun et du Congo-Brazzaville », *Brice Arsène Mankou, docteur en sociologie, chercheur associé au Clercé, UMR 8019, CNRS, enseignant associé à l'Université du Littoral Côte d'Opale et à l'Université Catholique de Bertoua, Cameroun*).

Il en est de même de la formation professionnelle qui permet là aussi avec un investissement souvent restreint de leur part aux entreprises de conserver et d'améliorer la capacité de travail des salariés et leur professionnalisation (« *La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale : quelles injonctions à la professionnalisation ?* », *Fabien Malassingne, doctorant à Université Lille 3, laboratoire CeRIES, consultant-chercheur à Forcodep, cabinet de formation et de conseil*, à paraître dans un prochain numéro des *Cahiers du Cedimes*). Ce problème se pose aussi dans des

administrations d'état par exemple la gendarmerie (« Pour une formation continue et une gestion prévisionnelle des carrières dans la police congolaise : prospective d'un modèle managérial », *colonel Wolf Martial Barthélémy Bongoye, attaché au renforcement des capacités*). Ce problème rejoint d'ailleurs largement celui de la citoyenneté (« Citoyenneté et religion. Approcher l'altérité par une double contextualisation », *Abdelhafid Hammouche professeur des Universités, Lille 1, Clercé-CNRS, UMR 8019*). Tout ceci montre bien qu'en dehors des éléments purement économiques, la croissance d'un pays (« La croissance économique de l'économie turque aux débuts du XXI<sup>e</sup> siècle et les buts économiques pour l'année 2023 », *Dr. Mustafa Özateşler, professeur agrégé à l'Université de Dokuz Eylül Izmir-Turquie*) s'appuie largement sur l'éducation tant initiale que permanente et la citoyenneté.

**Quelle éducation dans la mondialisation :  
les défis de l'hybridation de l'éducation en Afrique centrale  
Le cas du Cameroun et du Congo-Brazzaville**

**Brice Arsène MANKOU**

*ULCO, France & Université Catholique de Bertoua, Cameroun*  
bmankou@yahoo.fr

**Résumé**

*Généralement, parler d'éducation en Afrique, se résume à évoquer les questions liées notamment à l'école, réduisant ainsi de façon considérable, ce champ de l'éducation qui va bien au-delà de l'école. Ainsi, Parmi de nombreux défis que nous lance la mondialisation, il y a celui de l'éducation. Quelle éducation dans la mondialisation ?*

*En Afrique centrale, les questions d'éducation sont confrontées à plusieurs difficultés. La présente contribution évoque la question de l'hybridation de cette éducation qui pose la question de l'identité proposée par l'éducation en Afrique centrale à travers deux pays, à savoir : le Congo-Brazzaville et le Cameroun. Comment éduquer dans la mondialisation et quelle éducation dans la mondialisation, telle sont les deux principales questions soulevées par cette contribution.*

**Mots-clés**

*mondialisation, éducation, hybridation, Afrique centrale.*

**Abstract**

*Generally, about education in Africa comes down to discuss issues including in schools, reducing considerably, the field of education that goes well beyond the school. Thus, among many challenges raised globalization, there is that of education. What education in globalization?*

*In Central Africa, education issues face several difficulties. This paper addresses the issue of hybridization of that education raises the question of identity proposed by education in Central Africa through two countries, namely the Congo - Brazzaville and Cameroon. How to educate in globalization and what education in globalization, as are the two main issues raised by this contribution.*

**Key words**

*globalization, education, hybridization, Central Africa.*

**Classification JEL**

A1.

L'un des défis majeurs auxquels l'Afrique subsaharienne est confrontée au cours de ce siècle, est bien celui de l'éducation. Cette notion d'éducation pose dans ce continent un certain nombre de questions que, la mondialisation seule, ne peut faire face.

Généralement, parler d'éducation en Afrique, se résume à évoquer les questions liées notamment à l'école, réduisant ainsi de façon considérable, ce champ de l'éducation qui va bien au-delà de l'école.

Aujourd’hui, quelle éducation dans la mondialisation en reconnaissant lorsqu’on sait que l’éducation pour tous en Afrique a été un véritable échec ?

Quel rapport établir entre l’éducation et l’identité dans monde marqué par un cosmopolitisme ?

Quelle éducation pour les jeunes filles en perdition dans une Afrique où la fille et la femme en général sont soumises à une survie et une précarisation quasi-permanente ? Autant de défis, d’enjeux sur lesquels, cette réflexion voudrait s’articuler, en interrogeant nos modèles et nos pratiques dans le champ de l’éducation.

Par conséquent, l’Afrique est à la croisée des chemins entre l’universalisme ou le cosmopolitisme, quelle éducation pour ces millions de jeunes ?

Ainsi, dans une première approche, nous clarifierons, le concept d’éducation avec ses corollaires, instruction, formation et qualification.

Dans une seconde phase, nous analyserons l’éducation sous l’angle de l’universalisme et du cosmopolitisme avant de dégager les enjeux de l’éducation face à une mondialisation qui conduit forcément à une perte identitaire ou à des identités déterritorialisées, mondialisées et transnationalistes.

Le troisième point permettra de dégager les différents enjeux de l’éducation dans la mondialisation en Afrique centrale.

## I. Clarification conceptuelle de l’éducation, l’instruction, la formation et la mondialisation

Mal nommer les choses, écrivait Camus, c’est ajouter du malheur au monde. Il est impératif selon Durkheim, de se départir de toutes les idées dites vulgaires qui amoindrissent les caractères objectifs inhérents à toute science. D'où la nécessité, selon lui, de définir les faits sociaux comme des « choses »

Nous avons choisi de définir l’éducation dans ses deux acceptations latines qui ont forcément évolué avec le temps. Ainsi, dans la Rome Antique, éduquer était composé de deux termes latins à savoir : « ex » qui signifie hors de et « ducere » qui veut dire, conduire et celui qui était éduqué, était accompagné souvent hors de son cadre de vie pour y recevoir une éducation à la vie que l’on pourrait s’assimiler non pas au savoir, mais au savoir-être.

Dans la modernité, le concept a évolué de « ducere », il est passé à « educare » avec une dimension éthique qui s’apparente aux soins. Cette dimension peut se comprendre lorsqu’on analyse, le bénéficiaire de cette éducation qui est l’enfant. Les latins, en raison de sa fragilité nomment l’enfant « Infans », c'est-à-dire celui qui se tait et dont il faut par conséquent prendre soin. Déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, Rabelais et Montaigne, définissaient l’éducation comme : « un fin dosage de nourriture et d’exercice destiné à aider chacun à s’accomplir selon sa nature »

« Ex-ducere » va évoluer vers « Educare », qui signifie, prendre soin aussi bien en famille que dans différents lieux de socialisation.

Une fois défini, le concept d'éducation est un processus par lequel, l'individu met en application tout ce qui fonde la socialisation et le vivre ensemble. C'est elle qui facilite les rapports humains dans un contexte spatio-temporel où la liberté individuelle s'arrête là ou commence celle de l'autre. Sans éducation, l'individu ne peut établir de liens sociaux susceptibles de l'aider à bien vivre en société.

L'éducation, comme le montre ses deux sens étymologiques « educere », « educare » ont pour mission essentielle : l'accomplissement de l'individu en tant qu'« Homme ». A cet effet, Fabien Eboussi Boulaga, dans son cours intitulé : Anthropologie des droits de l'homme distingue quatre étapes de ce processus qui fait de l'individu, un homme. Parmi, ces étapes, il distingue :

- « **La socialisation** qu'il définit comme le processus par lequel l'homme obtient sa reconnaissance.
- **La personnalisation** : qui est un ensemble de processus échelonnés sur les étapes et les phases de l'existence biologique qui confèrent des capacités ou des facultés d'établir des rapports sociaux.
- **La sexualisation** qui est une spécification des processus de socialisation et de personnalisation.
- **La civilisation** c'est-à-dire la somme des processus de sexualisation et de socialisation. »

L'éducation est par conséquent distincte de l'instruction qui n'enseigne qu'un savoir théorique qui passe par l'école, les programmes scolaires. Si l'éducation vise le savoir-être, l'instruction, elle relève du savoir. Ainsi, on peut être instruit mais pas du tout éduqué et être éduqué, sans être instruit. L'école dont la mission première est d'instruire ne devrait pas se substituer à la famille dont la mission première est l'éducation<sup>1</sup>.

Le concept de formation est un processus par lequel, un individu acquiert des savoir-faire, appelés compétences ou performances. La formation passe par les stages, les renforcements de capacités, etc.

La qualification quant à elle, n'est qu'une certification, une authentification d'un savoir-faire obtenu après un parcours de formation qu'elle soit longue ou courte. Au cours de notre recherche, nous étendons la notion d'éducation à l'éducation formelle qui passe par les savoirs et à l'éducation non formelle qui passe par la famille et la société.

Par mondialisation ou globalisation selon les anglo-saxons nous entendons une manière de vivre, de concevoir monde. Z. Laïdi définit la mondialisation comme « *la concordance de cinq grandes mutations prenant place à peu près au même moment et accentuant ainsi l'interprétation économique, sociale et culturelle des sociétés* ». Pour Appadurai Arjun dont les travaux portent sur les phénomènes d'hybridation ethnique et culturelle, il souligne qu'un changement radical s'est produit dans la construction de nouveaux territoires ethniques

---

<sup>1</sup> Fabien Eboussi-Boulaga, *Cours d'anthropologie des droits de l'homme*, Yaoundé 1989, UCAC, Cameroun.

culturels. C'est ce qu'il appelle « la conscience directe de nouvelles dynamiques initiées par les forces à la fois centrifuges et centripètes de la mondialisation ».

Appadurai cite quelques exemples qui accompagnent cette mondialisation avec notamment les medias électroniques, la TV, l'ordinateur, le téléphone et internet<sup>1</sup>.

## **II. L'éducation en Afrique ou éducation à l'africaine : l'état des lieux au Cameroun et au Congo-Brazzaville**

Le Cameroun et le Congo sont deux pays à revenus intermédiaires qui ont intégré le club des pays dits pauvres et très endettés. Si au Cameroun, la déperdition scolaire, la paupérisation des familles, la délinquance juvénile, se caractérise par des nouveaux phénomènes consécutifs à la mondialisation comme les filles mères, la prostitution assistée par ordinateur au Congo, ce n'est pas mieux, car le permissivism moral a gagné les jeunes gens qui s'adonnent à certains comportements déviants comme, la prostitution, la débauche et les trafics de toute sorte. Il convient d'ajouter à ces comportements qui portent atteinte à l'éducation, le phénomène des enfants dits de la rue.

Pour le sociologue Nga Ndongo, la prostitution se définit comme « *le fait de livrer son corps aux plaisirs sexuels d'autrui, moyennant paiement en argent ou en service divers impliquant généralement des femmes, des jeunes filles sans travail, des femmes abandonnées, divorcées, ou mariées et tout récemment des étudiantes et élèves des lycées et collèges (NGA NDONGO,1975:89)* »

Considéré comme le plus vieux métier, la prostitution selon NGA NDONGO se pratique sous quatre formes à savoir :

- La prostitution extérieure qui concerne les prostituées qui racolent sur la voie publique ;
- La prostitution en établissements qui se fait dans les hôtels, auberges et autres lieux ;
- La prostitution adultérine, caractéristique des hommes mariés et riches qui abandonnent leur domicile conjugal à Yaoundé par exemple, des drogues dures pour les jeunes garçons, les grossesses non désirées pour les jeunes filles.
- A Brazzaville, la localité de Kintélé a été transformée en lieu de jouissance pour les jeunes filles qui les week-ends y vont avec ces hommes souvent en couple pour des actes de prostitution en établissements.
- Mais les actes de délinquance, du fait de la mondialisation, ne se résument pas seulement à la prostitution, la consommation d'alcool dans les bars dancing, la consommation de drogue constituent aussi des actes de délinquance qui montrent que certains jeunes ont des problèmes d'éducation.

---

<sup>1</sup> Z. Laïdi, « Malaise dans la mondialisation », Paris, textuel, *Conversation pour demain*, 1997, p. 23, Valentin Nga Ndongo, « Violence, délinquance et insécurité à Yaoundé : information générale, Rapport de recherche », 2000, Université de Yaoundé 1, 23p, Brice Arsène Mankou, « La place du Cardinal Emile Biayenda dans l'histoire récent du Congo-Brazzaville » in Rémy Bazenguissa Ganga, René Tabard, *Le Cardinal Emile Biayenda et le Congo-Brazzaville*, éd Karthala, 2012.

- Tous ces faits sont dus à un développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), et un univers télévisuel qui vient souvent combler le manque de cinéma dans ces deux villes.
- Cet univers télévisuel a amené des séries de télévisions qui mettent en scène ce qui n'est pas toléré dans les sociétés africaines.
- Mais quelle était l'éducation dans ces sociétés, avant l'arrivée d'Internet, de la télévision et des réseaux sociaux ?

Ces phénomènes sont apparus en Afrique avec, la mondialisation. Mais quelle était l'éducation à l'Africaine ?

### **III. L'éducation à l'africaine**

L'éducation à l'africaine avant la mondialisation était une éducation portée vers les valeurs qui fondaient les sociétés Bantu. Les Bantu étant constitués des peuples africains allant du Cap (Afrique du Sud) jusqu'au Sahara. Ces valeurs étaient essentiellement des valeurs de respect des aînés, d'entraide sociale, d'initiation à la vie sociale par le mariage traditionnel, le travail etc. Dans les cultures Kongo par exemple, l'éducation était faite au mbongui ou les plus jeunes à travers des contes, légendes et les proverbes écoutaient les aînés. C'était presque un rite initiatique fondé essentiellement sur l'oralité car chez les Bantu la sagesse se fonde sur la parole. Pour le Cardinal Emile Biayenda « *toute éducation consistait à apprendre à un enfant d'une part la sagesse et les coutumes transmises par les ancêtres et véhiculées par les anciens ; d'autres part à connaître, à apprendre tous les liens qui le rattachaient et à son clan... ».*

Henri Ngoa dans sa thèse intitulée : « *le mariage chez les Ewondo* » indique qu'il n'y avait pas de prostitution chez les Ewondo. Si l'on entend par ce mot : l'offre de faveurs sexuelles en échange d'avantages économiques. La seule forme de prostitution qui existait se situait au niveau des ménages polygames... ».

Le respect des aînés Nkukuma était quelque chose de sacré. Avec la mondialisation toutes ces valeurs qui fondaient l'éducation à l'africaine ont disparus au profit du gain facile, de la prostitution, de l'alcool, des drogues et de tous sortes de trafics faisant de nos villes des lieux d'apprentissages de toute sorte de vices.

### **IV. Quels apports de la mondialisation à l'éducation ?**

On retiendra de la mondialisation quelques aspects positifs en ce qui concerne l'éducation. Mais de quelle éducation s'agit-il ? Il s'agit bien évidemment de l'éducation formelle, l'éducation qui est à la base de l'instruction, de la formation et de la qualification. Nous pouvons nous appuyer sur trois aspects qui démontrent cette mondialisation positive.

- ***L'école***

La mondialisation grâce à ces technologies de l'information et de la communication (TIC) a apporté beaucoup d'innovations à l'école. Grâce à Internet par exemple le e-Learning s'est imposé comme une innovation dans les apprentissages et de la démocratisation de la

connaissance. Le e-Learning a permis de rapprocher l'enseignant de l'apprenant et l'apprenant de l'enseignant. Les distances physiques ou géographiques ne constituent plus un obstacle pour apprendre. Même s'il n'est pas encore développé en Afrique Centrale il demeure une avancée technologique de la mondialisation.

- ***La médecine***

La télémédecine a, permis, grâce à la mondialisation, de pouvoir en temps réel consulter son médecin, de prévenir une pathologie et d'alerter les secours en cas d'urgence. Dans certains pays grâce à une application Smart phone on peut contrôler son taux de glycémie.

- ***Le commerce***

Le e-commerce a permis de faciliter les achats en ligne et permet un gain de temps de certaines transactions financières comme consulter son compte bancaire en ligne etc.

## Conclusion générale

Au terme de cette analyse qui nous a permis à partir d'un état des lieux d'examiner les effets négatifs et positif de la mondialisation dans les processus de l'éducation nous amène à conclure que la mondialisation est un facteur qui permet d'améliorer les processus d'éducations. Plusieurs outils de la mondialisation ont favorisé des rapprochements des cultures et des peuples avec une idée principale : La mort des distances physiques et géographiques. Avec Internet par exemple les modes de vie des peuples que l'on considéraient lointain sont désormais proche. Avec le téléphone portable qui s'est démocratisé en Afrique il y a certes des comportements déviants comme le mensonge par exemple, l'infidélité qui se sont développer, mais il faut reconnaître que ces outils ont permis de briser le mythe de l'éducation occidentale que l'on croyait meilleur que l'éducation à l'africaine. Ces deux formes d'éducations permettent de façonner les jeunes générations considérées comme des générations hybrides, métissées qui vivent la mondialisation comme un apport au service de l'éducation. En effet, l'éducation métissée ou hybride est la plus belle des éducations car elle lie l'éducation à l'africaine à l'éducation occidentale et l'éducation occidentale à l'éducation africaine. C'est un des héritages du III<sup>e</sup> millénaire et du XXI<sup>e</sup> siècle un moteur essentiel de la mondialisation. C'est le fameux rendez-vous du donner et du recevoir auquel nous sommes tous conviés. Les défis de l'hybridation que nous lance le XXI<sup>e</sup> siècle concernent également le secteur de l'éducation en Afrique Centrale.

## Références bibliographiques

- Benhai Cheng (1932), *A l'école de Xiao Zhuang*, Edition Zhong hua shu ju.
- Bogdanot Vernon (eds.) (1987), *The Blackwell Encyclopedra of Political Institutions*, New York, Basil Blackwell Inc.
- Boulding Elise (1988), *Building a Global Civic Culture: education for an interdependent world*, New York & London, Teachers College Press, Columbia University.
- Bourdieu Pierre & Passeron Jean Claude (1990), *Reproduction in Education Culture and Society*, London, Sage Publication Ltd.
- Chakravorty Spivake Gayatri (1990), *Post-colonial Critic: Interviews, Strategies, Dialogues*, Routledge, New York.
- Dallmayr Fred R. (1981), *Twilight of Subjectivity*, University of Massachusetts Press.

- Giddens Anthony (1998), *The Nation-State and Violence* traduit par Hu Zongze, etc., édition Sanlian.
- Gomathi Mani (1991), *Education in the International Context*, Sterling Publishers Private Limited, New Delhi.
- Green Andy (1997), *Education, Globalisation and the Nation-States*, New York, St-Martin's Press.
- Goonatilake Susantha (1995), "The self wadering between cultural localization and globalization", *The Decolonization of Imagination: Culture, Knowledge and power*, Jan Nederveen Pieterse & Bhikhu Parekh, London & New Jersey, (eds.) Zed Books Ltd.
- Kandel Isaac (1955), *The New Era in Education: a Comparative Study*, London, Harrap.
- Kuniko Inoguchi (1991), *Le système de post-hégémonie et les choix du Japon*, traduit par Yang Bojiang, Edition Shishi.
- Kyu Ho Rhee (1982), "Opening Address on the regional seminar on the development of Unesco Associated Schools Project in Asia and Pacific", *Education for International Understanding*, Korean National Commission for UNESCO.
- Liwen Zhang (1996), *traité sur la science de He et He*, volume I, Beijing, Edition de l'Université Normale de la capitale.
- Nederveen Pieterse Jan & Parekh Bhikhu (1995), 'Shifting Imaginaries: Decolonization, Internal Decolonization, Postcoloniality', *The Decolonization of Imagination Culture: Knowledge and Power*, Jan Nederveen Pieterse & Bhikhu Parekh., London & New Jersey, (eds.) Zed Books Ltd.
- Smith Anthony D. (1995), *Nature and Nationalism in a Global Era*, UK, Policy Press.
- \*\*\* (1972), *Sélection des œuvres de Marx et d'Engels*, Volume I, Beijing, Editions du Peuple.
- \*\*\* (1981), Institut de recherche des sciences de l'éducation, *sélection des ouvrages de Tao Xingzhi*, Edition Sciences de l'éducation.
- \*\*\* (1984), *Ouvrages de Tao Xingzhi* : volume I, Edition de l'éducation de Hunan.
- \*\*\* (1987), *Guo yu*, Shanghai, Edition Shanghai shu dian,
- \*\*\* (1981), *Note sur Chuqiu Zuozhuan*, Beijing, Edition Zhonghua shu ju.
- \*\*\* (1986), *Er shi er zi*, Shanghai, Edition Shanghai Guji.



## **Education, composition de la main d'œuvre et productivité des entreprises industrielles au Cameroun**

**Patrick M. Nga NDJOBO, Yves A. ABESSOLO**

*Université de Yaoundé II, Cameroun*

[patrickndjobo@yahoo.fr](mailto:patrickndjobo@yahoo.fr)

### **Résumé**

*Cet article a pour objectif d'analyser la relation entre l'éducation, la composition de la main d'œuvre et la productivité des entreprises industrielles au Cameroun. Pour ce faire, nous élaborons et utilisons un micro panel de données camerounaises portant sur un échantillon de 272 entreprises analysées sur une période de trois ans de 2006 à 2008. Nous proposons une analyse économétrique reposant sur la méthode semi paramétrique d'Olley et Pakes (1996) qui permet de contrôler la sélectivité et la simultanéité associées au processus de productivité. Nos résultats suggèrent d'une part que le niveau d'éducation des individus détermine la classification de la main d'œuvre des entreprises en catégories professionnelles. D'autre part, la structure pyramidale de la force de travail des entreprises traduit le fait que la plupart des emplois qui en sont issues, ont de faibles exigences en termes de niveaux d'éducation et/ou de diplômes. Par ailleurs, l'éducation détermine significativement et positivement la croissance de la valeur ajoutée dans les entreprises.*

### **Mots-clés**

*éducation, micro panel, Olley et Pakes (1996), productivité, sélectivité, simultanéité.*

### **Abstract**

*This article aims at analyzing the relationship between education, workforce composition and productivity of industrial enterprises in Cameroon. To this end, we develop and use a micro panel of Cameroonian data on a sample of 272 companies analyzed over a period of three years from 2006 to 2008. We propose an econometric analysis based on the Olley and Pakes (1996) semi-parametric approach that controls selectivity and simultaneity associated with the process of productivity. On the one hand, our results suggest that the level of education of individuals determines the classification of the workforce of enterprises in professional categories. On the other hand, the pyramidal structure of the labor force of firms reflects the fact that most jobs there from have low requirements in terms of education and/or qualifications levels. Moreover, education significantly and positively determines the value added growth in enterprises.*

### **Key words**

*education, micro panel, Olley and Pakes (1996), productivity, selectivity, simultaneity.*

### **Classification JEL**

*I25, J2, J21, J24.*

## **1. Introduction**

La productivité est la principale raison d'être des entreprises (Blaug, 1999). En conséquence, dans une économie de marché, les entreprises cherchent constamment à améliorer leur mode de production de manière à abaisser leurs coûts et à vendre à un prix inférieur à celui de la concurrence. Il s'agit pour elles de produire la même quantité de biens ou de services à l'aide d'une quantité toujours plus faible de facteurs de production. La productivité des facteurs permet ainsi de mesurer l'efficacité d'un mode de production. Deux types de mesures peuvent intervenir pour rendre compte de l'efficacité d'un mode de production, à savoir la productivité partielle et la productivité globale des facteurs de production<sup>1</sup>.

De plus, l'une des caractéristiques les plus distinctives des « nouvelles » théories de la croissance économique a été l'élargissement du concept de capital. Ainsi, pendant que les modèles néoclassiques traditionnelles mettent un accent « quasi exclusif » sur l'accumulation du capital physique (équipements et structures), des contributions plus récentes ont attribué une importance croissante à l'accumulation du capital humain, des connaissances productives et à l'interaction entre ces deux facteurs (de la Fuente, 2011).

Néanmoins, de nombreux travaux empiriques n'ont pas toujours été en accord avec les nouveaux modèles théoriques. Spécifiquement, en ce qui concerne le rôle du capital humain, plusieurs études ont produit des résultats peu satisfaisants, dans la mesure où les variables éducatives ne sont pas souvent significatives et sont même parfois associées à des signes négatifs dans les régressions de la croissance, particulièrement lorsqu'elles sont estimées à l'aide de spécifications différencierées ou des techniques de panel.

Toutefois, il serait opportun de questionner le rôle de l'éducation des individus à la fois sur la composition de la main d'œuvre et la productivité des entreprises industrielles. Si cette question est très souvent analysée dans un contexte de pays développés, force est de constater que dans un cadre de pays en développement, la littérature empirique ne s'y est que très peu répandue. De manière spécifique, il n'existe pas à notre connaissance, d'études portant sur la question dans le cas du Cameroun.

Aussi, analysons-nous dans le cadre de cet article la relation entre l'éducation, la composition de la main d'œuvre et la productivité des entreprises industrielles au Cameroun. Tant et si bien que nous montrons d'une part que le niveau d'éducation détenu ou révélé des individus détermine la classification de la main d'œuvre des entreprises en catégories professionnelles et d'autre part que l'éducation des travailleurs détermine la croissance de la valeur ajoutée des entreprises industrielles.

Le reste de l'article est organisé comme suit. La Section 2 présente le cadre conceptuel de l'étude et procure une vision globale de la littérature pertinente. La Section 3 détaille la

---

<sup>1</sup> La productivité partielle des facteurs de production se mesure en faisant le rapport entre la quantité produite et la quantité de facteur utilisé pour l'obtenir (énergie consommée, machine employée, etc.). Le niveau global de la productivité d'une entreprise s'explique quant à lui, par la combinaison des facteurs de production au sein du mode de production.

stratégie économétrique mise en œuvre, tandis que la Section 4 discute des données. Les résultats sont présentés, analysés et discutés à la Section 5. Enfin, la Section 6 conclue.

## **2. Education, qualification de la main d'œuvre et productivité des entreprises**

L'hypothèse de rationalité impose que l'entreprise choisisse le volume de production lui procurant le plus de profit possible (Varian, 1984). Pour cela, elle doit produire et trouver des débouchés pour sa production. A cette fin, les entrepreneurs utilisent en général, deux principaux facteurs de production : le capital et le travail.

En outre, les entrepreneurs établissent habituellement, des relations avec les personnes actives à la fois, lorsque celles-ci sont à l'extérieur et à l'intérieur des entreprises. Ainsi, pour ces entrepreneurs, l'éducation des individus constitue un signal cardinal des capacités productives, d'autant plus que la théorie du capital humain porte principalement sur la nature des transformations internes des personnes, qu'entraînerait l'éducation (Becker, 1964). Aussi, des études récentes confèrent-elles à l'accumulation du capital humain un rôle important comme source de croissance de la productivité tant au niveau individuel que global, au contraire des modèles néoclassiques traditionnelles qui mettent en exergue l'accumulation du capital physique.

Cependant, l'accumulation de résultats négatifs dans la littérature durant la seconde moitié des années 1990 a généré un scepticisme croissant sur le rôle de l'éducation dans le processus de croissance et même, conduit certains auteurs et notamment Pritchett (2001) à considérer les raisons pour lesquelles l'investissement éducatif peut ne pas contribuer à la croissance de la productivité.

En revanche, de nombreux autres chercheurs ont abouti à des vues plus optimistes. Ils ont soutenu que les résultats négatifs ou non significatifs trouvés dans certains travaux peuvent être expliqués par des problèmes techniques qui ont un rapport important avec la difficulté d'une mesure correcte du capital humain. Ainsi par exemple, de la Fuente (2011) a abouti à la conclusion selon laquelle la contribution de l'investissement en capital humain dans la croissance de la productivité est positive et assez importante. Ces derniers travaux sont construits autour de l'hypothèse que les connaissances et les compétences incorporées dans l'individu augmentent directement la productivité et accroissent l'habileté d'une économie à développer et à adopter de nouvelles technologies.

Ainsi, s'il est difficile de préciser exactement la contribution du capital humain lui-même à la croissance de la productivité, l'investissement dans l'éducation et les compétences demeure un aspect central de l'innovation et, à tout le moins, facilite la mise en place de nouvelles technologies d'amélioration de la production et de nouvelles formes d'organisation du travail (OCDE, 2005). En somme, l'OCDE a constaté qu'une main d'œuvre davantage scolarisée fait monter le taux de croissance économique réelle.

L'industrialisation résulterait ainsi de la capacité qu'a un pays donné d'adopter et de mettre en œuvre de nouvelles technologies, d'autant plus que le développement économique serait associé à l'industrialisation. En conséquence, il est régulièrement constaté des changements structurels dans des pays en développement à la suite d'une multiplication d'unités

industrielles de production et de transformation (Kobou, 2002). Les économies d'échelle qui en résultent entraîneraient, au moins en partie, la progression de la croissance et in fine, du développement économique.

Par ailleurs, au-delà du niveau global, l'évaluation de la productivité peut être réalisée non seulement au niveau des branches industrielles permettant ainsi d'effectuer des mesures interbranches du progrès technique (Kobou, 2002), mais encore au niveau de l'analyse des impacts des niveaux d'éducation et/ou de qualification de la main d'œuvre sur les performances productives des entreprises (Buxton, 1977 ; Mairesse et Cueno, 1985 ; Dia, 2005). De même, l'investissement des employeurs dans la formation a une importante incidence positive sur la productivité de l'entreprise (Bartel, 2000).

Certes, lorsque dans les pays développés les impacts des niveaux d'éducation et/ou de qualification sur les performances productives des entreprises sont positifs et assez importants (Sevestre, 1990), ceux-ci bien que positifs, sont assez faibles et même parfois inexistant dans les pays en développement (PVD) (Dia, 2005). Sevestre (1990) a ainsi montré que les entreprises les plus productives comparées au moins productives, employaient en moyenne 6 fois plus de techniciens, 2 fois plus de cadres administratifs et commerciaux et 2,5 fois moins de personnels non qualifiés. De surcroît, il trouve que l'impact sur la production d'un accroissement de la part des ingénieurs et des techniciens serait plus important que celui résultant de l'augmentation des cadres administratifs et commerciaux, ou encore de celles des ouvriers et des employés qualifiés.

Dia (2005) quant à lui, montre dans le cas du Sénégal que le capital humain n'a guère d'impacts sur la productivité des entreprises à cause du faible niveau de progrès technique dans ces entreprises. Dans ce cas toutefois, ce n'est pas la qualité du capital humain qui est remise en cause, mais plutôt la qualité du « potentiel productif ».

### **3. Stratégie économétrique**

De nombreuses études empiriques portant sur l'analyse de la productivité la considèrent généralement comme l'écart entre le rendement observé et le rendement prédit par une fonction de production de type Cobb-Douglas estimée à l'aide des moindres carrés ordinaires (MCO). Ce postulat a été initialement motivé par l'analyse statistique des taux de croissance (Abramovitz (1956) et Solow (1957)). Toutefois, les estimateurs ainsi déterminés peuvent souffrir de l'existence de biais de deux principales natures : biais de simultanéité et biais de sélection.

#### **3.1. Modèle économétrique**

Nous développons une fonction de production de type Cobb-Douglas mettant en relation la productivité des entreprises, la composition de la main d'œuvre et l'éducation. La méthode d'estimation semi paramétrique d'Olley et Pakes (1996) dont la routine Stata a été développée par Yasar et al. (2008) est utilisée comme point de départ.

### 3.1.1. Hypothèses du modèle

L'approche d'Olley et Pakes (1996) suppose que les entreprises en activité décident au début de chaque période de continuer ou non à participer au marché. Ainsi, si l'entreprise sort du marché, elle reçoit une valeur de liquidation de  $\Phi$  francs CFA (FCFA) et n'apparaît plus jamais sur le marché. En revanche, si elle ne sort pas du marché, elle choisit des facteurs de production variables (tels que le travail, le matériel, l'énergie et la recherche et développement) et un niveau d'investissement  $I_{it}$ . Dans ce dernier cas, l'entreprise réalise des profits conditionnellement aux variables d'état du début de période à savoir, un indicateur de productivité ou choc  $\Omega_{it}$ , le stock de capital  $K_{it}$  et l'âge de l'entreprise  $a_{it}$ . On suppose en outre que la productivité espérée est une fonction de la productivité courante et du capital,  $E[\Omega_{i,t+1} | \Omega_{it}, K_{it}]$  et que le profit de l'entreprise est une fonction de  $\Omega_{it}$  et de  $K_{it}$ .

La décision de l'entreprise de maximiser la valeur escomptée espérée des profits futurs nets est alors caractérisée par l'équation de Bellman :

$$V_{it}(K_{it}, a_{it}, \Omega_{it}) = \text{Max}\{\Phi, \text{Sup}_{I_{it} \geq 0} \Pi_{it}(K_{it}, a_{it}, \Omega_{it}) - C(I_{it}) + \rho E[V_{i,t+1}(K_{i,t+1}, a_{i,t+1}, \Omega_{i,t+1}) | J_{it}]\} \quad [1]$$

où  $\Pi_{it}(\cdot)$  est la fonction de profits (les profits courants comme une fonction des variables d'état),  $C(\cdot)$  est le coût de l'investissement courant,  $\rho$  est le facteur escompté, et  $E[\cdot | J_{it}]$  est l'opérateur des prévisions (espérances) de l'entreprise qui est conditionnel à l'information  $J_{it}$  au temps  $t$ .

L'équation de Bellman implique qu'une entreprise sort du marché si sa valeur de liquidation  $\Phi$  est supérieure à ses rendements escomptés espérés. La solution à cette équation résulte d'une stratégie d'équilibre parfait de Markov définissant les règles d'options de sortie et d'investissement.

Spécifiquement, l'entreprise  $i$  décidera de rester dans le marché ( $\chi_{it} = 1$ ) ou de sortir du marché ( $\chi_{it} = 0$ ) si sa productivité est plus ou moins élevée qu'un certain seuil, sous réserve de son stock de capital courant  $K_{it}$  et de son âge  $a_{it}$ .

Cette règle de sortie s'écrit comme suit :

$$\chi_{it} = \begin{cases} 1 & \text{si } \Omega_{it} \geq \underline{\Omega}_{it}(K_{it}, a_{it}) \\ 0 & \text{Autrement} \end{cases} \quad [2]$$

On suppose que la variable d'état  $\Omega_{it}$  suit un processus Markov de premier ordre.

La décision de l'entreprise d'investir dans un capital supplémentaire,  $I_{it}$ , dépend aussi de  $K_{it}$ ,  $a_{it}$  et de  $\Omega_{it}$  :

$$I_{it} = I(\Omega_{it}, K_{it}, a_{it}) \quad [3]$$

Cette équation de la décision d’investir implique que la productivité future est croissante avec le choc de productivité courant. Ainsi, les entreprises qui connaissent un choc de productivité positif important à la période  $t$  investiront plus à la période  $t+1$ .

Se basant sur ces règles de décision de sortie et d’investissement, Olley et Pakes (1996) spécifient une fonction de production pour estimer les paramètres de manière consistante. En outre, supposant que la technologie de production est représentée par une fonction de production qui relie le rendement aux facteurs de production et à la productivité résiduelle ou choc, ils établissent :

$$Y_{it} = F(L_{it}, M_{it}, E_{it}, K_{it}, R_{it}, a_{it}, \Omega_{it}) \quad [4]$$

où  $L_{it}$ ,  $M_{it}$ ,  $E_{it}$  et  $R_{it}$  représentent respectivement le travail, le matériel, l’énergie et la recherche et développement associés à l’entreprise  $i$  à la période  $t$ .

### 3.1.2. Estimation du modèle

A partir de l’équation [4] précédente, l’on postule la technologie Cobb-Douglas comme suit :

$$y_{it} = \beta_0 + \beta_1 l_{it} + \beta_2 m_{it} + \beta_3 r_{it} + \beta_4 k_{it} + u_{it} \quad [5]$$

$$u_{it} = \Omega_{it} + \eta_{it} \quad [6]$$

où  $y_{it}$  est le logarithme du rendement de l’entreprise  $i$  à la période  $t$ ;  $l_{it}$ ,  $m_{it}$ ,  $r_{it}$  et  $k_{it}$  sont les valeurs logarithmiques respectives des facteurs de production travail, matériel, recherche et développement et capital;  $\Omega_{it}$  est le choc de productivité qui est observé par l’entreprise mais pas par l’économètre; et  $\eta_{it}$  est le choc de productivité inespérée qui n’est observé ni par le décideur (chef d’entreprise), ni par l’économètre. Ainsi,  $\eta_{it}$  n’a aucun effet sur les décisions de l’entreprise, mais  $\Omega_{it}$  est une variable d’état qui affecte le processus de prise de décision de l’entreprise.

Etant donné les hypothèses du modèle, les estimations économétriques standards procurent des estimateurs biaisés et inconsistants de l’équation [5] pour deux raisons : la simultanéité entre le rendement et les facteurs de production variables et le biais de sélection résultant de la sortie du marché des entreprises qui n’ont pas de bons rendements (ou des entreprises inefficaces). En effet, le biais de simultanéité survient de la corrélation entre les chocs de productivité inobservables et les niveaux de facteurs de production (Petrin et al., 2004). Le biais de sélection résulte quant à lui, de la relation entre les chocs de productivité et la probabilité de sortie du marché (Yasar et al., 2008).

Spécifiquement, l’hypothèse qui stipule que  $\Omega_{it}$  est observé par l’entreprise mais pas par l’économètre implique que les facteurs de production sont corrélés avec la réalisation du choc

de productivité<sup>1</sup>. Si l'utilisation du facteur de production variable le plus élevé résultant d'un choc de productivité positif  $\Omega_{it}$  n'est pas pris en compte dans la fonction de production, les estimateurs des MCO pour ces facteurs de production seront biaisés vers le haut à cause du problème de la simultanéité.

De plus, si la rentabilité est positivement liée à  $K_{it}$ , une entreprise disposant d'un stock de capital élevé espèrera une rentabilité future importante aux niveaux de productivité courants, et ainsi survivra aux faibles réalisations de productivité qui amènent les petites entreprises à sortir du marché. Cet effet de sélection entraînera une liaison négative entre la productivité future espérée et  $K_{it}$ , et ainsi, le coefficient du capital sera biaisé vers le bas.

A la différence des méthodes d'estimation standards tels que les MCO, la méthode semi-paramétrique d'Olley et Pakes (1996) prend en compte ces problématiques. L'application de cette méthode nécessite premièrement, l'utilisation de la fonction de décision d'investissement (équation [3]) pour contrôler la corrélation entre le terme d'erreur et les facteurs de production. Ceci étant basé sur l'hypothèse qui stipule que la productivité future est strictement croissante en ce qui concerne  $\Omega_{it}$ , ainsi, les entreprises qui connaissent un choc de productivité positif à la période  $t$  investiront plus au cours de cette période, pour tout  $K_{it}$ . Sous la condition que  $I_{it}$  est strictement positif, nous pouvons écrire la fonction inverse pour le choc inobservé  $\Omega_{it}$  comme suit :

$$\Omega_{it} = I^{-1}(I_{it}, K_{it}) = h(I_{it}, K_{it}) \quad [7]$$

qui est strictement croissante avec  $I_{it}$ .

Cette fonction peut ainsi être utilisée pour contrôler le problème de simultanéité. Substituant les équations [6] et [7] dans l'équation [5], on obtient :

$$y_{it} = \beta_l l_{it} + \beta_m m_{it} + \beta_r r_{it} + \phi(i_{it}, k_{it}) + \eta_{it} \quad [8]$$

où  $\phi(i_{it}, k_{it}) = \beta_0 + \beta_k k_{it} + h(i_{it}, k_{it})$ , et on approxime  $\phi(\cdot)$  avec des séries polynomiales de second ordre dans « capital » et « investissement ». L'équation linéaire partielle [8] peut être estimée par les MCO. Les coefficients estimés des facteurs de production variables (travail, matériel, et recherche et développement) seront consistants parce que  $\phi(\cdot)$  contrôle la productivité inobservée et ainsi, le terme d'erreur n'est plus corrélé avec les facteurs de production.

L'équation [8] n'identifie pas  $\beta_k$ , aussi plus d'efforts seront-ils requis pour démêler les effets du capital sur la décision d'investissement des entreprises à partir de leurs effets sur le rendement.

<sup>1</sup> Cet argument a été formalisé pour la première fois par Marschak et Andrews (1944).

Une seconde étape est nécessaire pour estimer les probabilités de survie. Elle permettra ensuite de contrôler le biais de sélection. Lorsque l'on se rappelle de l'équation [2] qui implique qu'une entreprise choisira de rester dans le marché si sa productivité est plus élevée qu'un certain seuil  $\underline{\Omega}_{it}$  qui dépend de  $K_{it}$  et de  $a_{it}$ . La probabilité de survie dans la période  $t$  dépend ainsi de  $\underline{\Omega}_{i,t-1}$  et de  $\underline{\Omega}_{i,t-1}$  et successivement de l'âge, du capital et de l'investissement au temps  $t-1$ .

Dans notre mise en œuvre, nous estimons la probabilité de survie à travers un modèle probit de  $\chi_{it}$  sur  $I_{i,t-1}$ ,  $K_{i,t-1}$ .

Soit  $\hat{P}_{it}$ , les probabilités prédictes issues de ce modèle. Dans la troisième étape, nous estimons l'équation suivante par les moindres carrés non linéaires :

$$y_{it} - \hat{\beta}_l l_{it} - \hat{\beta}_m m_{it} - \hat{\beta}_r r_{it} = \beta_k k_{it} + g(\hat{\phi}_{t-1} - \beta_k k_{i,t-1}, \hat{P}_{it}) + \xi_{it} + \eta_{it} \quad [9]$$

où la fonction inconnue  $g()$  est approximée par un polynôme de second ordre dans  $\hat{\phi}_{t-1} - \beta_k k_{i,t-1}$  et  $\hat{P}_{it}$ .

Nous utilisons pour mettre en œuvre la méthode d'Olley et Pakes (1996), une commande Stata introduite par Yasar et al. (2008). Cette commande utilise la méthode bootstrap de regroupement des variables, traitant toutes les observations d'une entreprise individuelle comme un (sous) groupe. Il est également important de préciser que notre mise en œuvre approxime les fonctions inconnues  $\phi()$  et  $g()$  utilisant les expansions polynomiales.

Dans le cadre de cette étude, une seule variable d'état  $x$  est spécifiée (le capital) avec la variable proxy  $z$ , aussi est-il adéquat d'utiliser :

$$\phi(x, z) \approx c_0 + c_1 x + c_3 z + c_4 x^2 + c_6 z^2 + c_8 xz \quad [10]$$

où les  $c$ 's seraient des paramètres estimés avec les autres paramètres du modèle.

#### 4. Données et définition des variables

Nous estimons le modèle utilisant les données d'entreprises issues des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) des années 2006 à 2008<sup>1</sup> collectées par l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun. Ces données concernent 272 entreprises dont l'évolution est suivie au cours de la période de l'étude. Elles sont représentatives de toutes les branches de

---

<sup>1</sup> Les données postérieures à l'année 2008 n'étaient pas encore disponibles au moment de la réalisation de ce travail.

l’industrie camerounaise sur la période considérée. Nous avons ainsi élaboré un micro-panel<sup>1</sup>. Lesdites entreprises sont assujetties à la DSF. Toutefois, pour les besoins de nos analyses, nous avons uniquement pris en compte les données relatives aux entreprises du secteur industriel camerounais<sup>2</sup>.

#### **4.1. Présentation des entreprises du panel**

Le secteur industriel camerounais est constitué de 18 principales branches. Les caractéristiques de ces dernières en termes de poids moyen sont appréciées à trois principaux niveaux : la valeur ajoutée, le volume de travail et l’intensité capitaliste.

Ainsi, nous constatons à partir du Tableau 1 ci-dessous qu’en ce qui concerne la valeur ajoutée, quatre sous secteurs réalisent la plus grande proportion dans le secteur industriel camerounais, soit 62%. Il s’agit des sous secteurs « *Boisson et Tabac* » (16,2%) ; « *Industrie Chimique Sauf Caoutchouc* » (16,3%) ; « *Electricité, Gaz et Eau* » (15,5%) ; « *Autres Industries Alimentaires* » (14%). A côté de ce premier groupe, on trouve un second formé de sous secteurs à représentativité relativement moyenne, tel que le sous secteur « *Industrie Métallurgique de Base* » (8,7%). Le dernier groupe est formé de sous secteurs dont la valeur ajoutée est relativement faible, notamment le sous secteur « *Industrie Textile* » (2%) et le sous secteur « *Autres Industries Manufacturières* » (0,8%), entre autres.

Par rapport au volume de travail, trois sous secteurs réalisent la plus grande part dans le secteur industriel camerounais, soit 62,9%. En effet, le sous secteur « *Autres Industries Alimentaires* » réalise à lui seul, plus du tiers de la contribution totale en volume de travail du secteur industriel camerounais, soit 37,7%. Ce dernier sous secteur est suivi par les sous secteurs « *Caoutchouc et Matière Plastique* » (14,4%) et « *Industrie du Bois* » (10,8%). Les sous secteurs « *Boisson et Tabac* » et « *Electricité, Gaz et Eau* » qui ont une représentativité forte en termes de valeur ajoutée, ont en termes de volume de travail, une représentativité moyenne, soit respectivement 7,3% et 6,9%. Les sous secteurs « *Chaussure et Cuir* » (0,08%) ; « *Industries Extractives* » (0,24%) et « *Boulangerie Pâtisserie* » (1%), entre autres, ont quant à eux une représentativité faible. En ce qui concerne l’intensité capitaliste, la quasi-totalité des sous secteurs sont en dessous de la moyenne d’ensemble (1,86%) de l’industrie sur la période considérée. Toutefois, cette intensité est forte pour trois sous secteurs : « *Industries Extractives* » (11,6%) ; « *Electricité, Gaz et Eau* » (4,37%) et « *Industrie Métallurgique de Base* » (3,33%).

Dans l’ensemble, la composition de ses différentes branches en termes de main d’œuvre est hétérogène. En effet, les différentes catégories de main d’œuvre qui reflètent habituellement différents niveaux de capital humain détenus par les travailleurs des entreprises industrielles camerounaises sont présentées dans le Tableau 2 ci-dessous.

Nous relevons ainsi que sur un effectif cumulé de 138996 travailleurs sur la période considérée (2006 à 2008), le secteur industriel camerounais emploie 3458 cadres supérieurs ;

---

<sup>1</sup> Les micro-panels sont obtenus à partir d’informations collectées auprès d’un grand nombre d’individus N (dimension individuelle importante), sur une période de temps en général courte T (dimension temporelle réduite (2 ans, 3 ans, mais très rarement 10 ou 20 ans)).

<sup>2</sup> Voir Tableau 1 qui décrit les différentes branches du secteur industriel au Cameroun.

8154 techniciens supérieurs ; 26998 techniciens et agents de maîtrise ; et 100386 employés et manœuvres.

*Tableau 1. Poids moyen des différentes branches du secteur industriel au Cameroun sur la période 2006-2008*

<i>Sous Secteurs</i>	<i>Variables</i>		
	Valeur ajoutée	Travail	Intensité capitalistique
Industries extractives	4,6	0,24	11,6
Travail de grain et autres	0,3	0,4	1,5
Transformation de produits agricoles	4,1	2,2	1,05
Boulangerie pâtisserie	0,1	1	0,13
Autres industries alimentaires	14	37,7	0,35
Boisson et tabac	16,2	7,3	2
Industrie textile	2	3,7	0,84
Chaussure et cuir	0,02	0,08	0,18
Industrie du bois	4,5	10,8	0,25
Papier, imprimerie	1,8	2,8	0,66
Industrie chimique sauf caoutchouc	16,3	6	1,85
Caoutchouc et matière plastique	4,7	14,4	0,35
Matériaux de construction	5	2	1,57
Industrie métallurgique de base	8,7	2,2	3,33
Appareils mécaniques	1,2	1,5	0,5
Construction matériel de transport	0,02	0,06	1,48
Autres industries manufacturières	0,8	0,7	1,43
Électricité, gaz et eau	15,5	6,9	4,37
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>1,86</b>

Source : Auteur à partir des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) des années 2006 à 2008.

*Tableau 2. Les différentes catégories de main d'œuvre du secteur industriel camerounais par branche sur la période 2006-2008 et sur la base de l'échantillon de l'étude*

<i>Sous Secteurs</i>	<i>Travail</i>				
	Cadres supérieurs	Techniciens supérieurs	Techniciens, agents de maîtrise	Employés, manœuvres	<i>Total</i>
Industries extractives	30	25	187	96	<b>338</b>
Travail de grain et autres	10	11	91	449	<b>561</b>
Transformation de produits agricoles	118	94	490	2468	<b>3170</b>
Boulangerie pâtisserie	16	5	137	1343	<b>1501</b>
Autres industries alimentaires	384	2435	9801	39733	<b>52353</b>
Boisson et tabac	353	766	2076	6904	<b>10099</b>
Industrie textile	137	66	676	4235	<b>5114</b>
Chaussure et cuir	46	1	32	45	<b>124</b>
Industrie du bois	313	262	2718	11740	<b>15033</b>
Papier, imprimerie	195	219	816	2689	<b>3919</b>
Industrie chimique sauf caoutchouc	328	639	1880	5461	<b>8308</b>

<i>Sous Secteurs</i>	<i>Travail</i>					<i>Total</i>
	Cadres supérieurs	Techniciens supérieurs	Techniciens, agents de maîtrise	Employés, manœuvres		
Caoutchouc et matière plastique	217	76	1325	18355	<b>19973</b>	
Matériaux de construction	41	185	828	1754	<b>2808</b>	
Industrie métallurgique de base	214	85	1072	1697	<b>3068</b>	
Appareils mécaniques	66	119	671	1206	<b>2062</b>	
Construction matériel de transport	1	7	24	63	<b>95</b>	
Autres industries manufacturières	52	50	183	629	<b>914</b>	
Électricité, gaz et eau	937	3109	3991	1519	<b>9556</b>	
<b>Total</b>	<b>3458</b>	<b>8154</b>	<b>26998</b>	<b>100386</b>	<b>138996</b>	
<b>Pourcentage</b>	<b>2,5</b>	<b>5,9</b>	<b>19,4</b>	<b>72,2</b>	<b>100</b>	

Source : Auteur à partir des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) des années 2006 à 2008.

#### **4.2. Définition des variables**

Les différentes variables retenues permettent de décrire les données collectées à partir des statistiques issues des déclarations statistiques et fiscales (DSF) des années 2006 à 2008. Il s'agit pour chacune des branches<sup>1</sup> :

- de la valeur ajoutée définie comme la différence entre la production et la consommation intermédiaire de l'entreprise ;
- du capital ou intensité capitalistique qui renvoie au rapport entre les immobilisations corporelles (valeur brute à la clôture de l'exercice) et les effectifs moyens de l'entreprise<sup>2</sup> ;
- du volume de travail qui correspond à l'effectif total employé dans chaque entreprise. Il regroupe les cadres supérieurs ; les techniciens supérieurs ; les techniciens, agents de maîtrise ; et les employés, manœuvres ;
- du volume d'investissements effectués. Cette variable est utilisée pour approximer la productivité inobservée de l'entreprise ;
- du volume de dépenses en matériel, y compris le matériel de transport de l'entreprise ;
- du volume de dépenses en recherche et développement de l'entreprise ;
- d'une variable (*exit muette* indiquant si l'entreprise *i* sort du marché au cours de l'année *t*. Une valeur 1 indique que l'entreprise est sortie du marché ;
- d'une variable (*cvars muette* qui est une variable indépendante additionnelle qui permet de vérifier si l'environnement de crise financière internationale qui a prévalu

<sup>1</sup> Elles s'obtiennent chacune par la sommation sur toutes les entreprises appartenant à la branche. Chaque fois que le nombre d'entreprises ayant fourni des informations cohérentes est peu élevé, des estimations sont faites pour obtenir des résultats représentatifs de l'ensemble du secteur moderne.

<sup>2</sup> L'intensité capitalistique d'un secteur d'activité économique peut également se définir par le rapport entre les immobilisations corporelles et la valeur ajoutée.

dès le deuxième semestre de l'année 2007 a eu un impact sur la croissance industrielle au Cameroun au cours de la période de l'étude.

Il est à noter que la signification de ces variables n'a pas subi de modifications sur la période d'analyse<sup>1</sup>. Les données collectées sont assez représentatives pour expliquer la croissance de la valeur ajoutée dans le secteur industriel camerounais.

## **5. Résultats, analyses et discussion**

Le Tableau 3 ci-dessous reporte les résultats de l'estimation de la fonction de production Cobb-Douglas à partir de la méthode semi paramétrique d'Olley et Pakes (1996) (Colonne (1)) et des MCO (Colonne (2)). Nos résultats montrent que lorsque les biais de simultanéité et de sélection ne sont pas contrôlés (cas des estimateurs des MCO), les coefficients associés aux facteurs de production variables (matériel, recherche et développement, cadre supérieur, techniciens supérieurs, employés et manœuvres) sont biaisés à la hausse, tandis que le coefficient associé au facteur fixe (capital) est biaisé à la baisse.

Les estimateurs d'Olley et Pakes (1996) sont quant à eux, dénués des biais de simultanéité et de sélection que comportent ceux des MCO. Ils nous permettent ainsi, d'obtenir une mesure fiable de la productivité des entreprises du secteur industriel camerounais. Les coefficients des variables sont globalement significatifs.

### **5.1. La productivité des entreprises industrielles est-elle affectée par la composition de la main d'œuvre et/ou par l'éducation des travailleurs ?**

De façon générale, les résultats relatifs au facteur « *travail* » sur lesquels ont abouti nos estimations sont conformes à la plupart des études menées et portant sur la question. En effet, l'estimation de la fonction de production par la méthode d'Olley et Pakes (1996), nous a permis d'obtenir des résultats qui sont en accord avec les hypothèses à la base de notre modèle et/ou de la théorie économique. Le facteur « *travail* » est subdivisé dans le cadre de cette étude en quatre groupes correspondant aux quatre catégories de main d'œuvre employées dans les entreprises du secteur industriel camerounais. On peut ainsi distinguer les cadres supérieurs ; les techniciens supérieurs ; les techniciens et agents de maîtrise<sup>2</sup> et, les employés et manœuvres. Sur la base d'une nomenclature<sup>3</sup> définissant les différentes correspondances entre les catégories socioprofessionnelles sus citées et des niveaux théoriques d'éducation et/ou de formation, nous réalisons une analyse des résultats de nos estimations.

Ainsi, les diplômes de licence, maîtrise/master, doctorat ou encore les titulaires de formation de troisième cycle sont associés à la catégorie socioprofessionnelle que constituent les « *cadres supérieurs* ». Les « *techniciens supérieurs* » constituent quant à eux, la catégorie de main d'œuvre à laquelle sont associés les diplômes de brevet de technicien supérieur (BTS), les diplômes universitaires technologiques (DUT), et les autres formations supérieures de

---

<sup>1</sup> Voir en Annexes le Tableau A.1 présentant le résumé sommaire des statistiques descriptives des variables retenues.

<sup>2</sup> Cette catégorie de main d'œuvre a été prise comme modalité de référence lors de nos estimations.

<sup>3</sup> Voir en Annexes le Tableau A.2 de « Présentation des différentes catégories de main d'œuvre ».

niveau bac+2<sup>1</sup>. La catégorie de main d'œuvre constituée par les « *techniciens et agents de maîtrise* » ensuite, est associée aux diplômes de brevet de technicien, au baccalauréat, aux diplômes de l'enseignement technique et/ou professionnel et de l'enseignement secondaire général. Enfin, la catégorie de main d'œuvre constituée des « *employés et manœuvres* » est associée aux diplômes de l'enseignement moyen, aux titulaires du CAP ou du BEPC, aux non diplômés ou non scolarisés.

*Tableau 3. Estimateurs de la fonction de production Cobb-Douglas : résultats d'estimation d'Olley et Pakes (1996) et des Moindres Carrés Ordinaires (MCO)*

<b>Variables</b>	<b>Olley et Pakes (1996)</b> <b>(1)</b>	<b>Moindres carrés ordinaires (MCO)</b> <b>(2)</b>
<b>Variable dépendante</b>		
Logarithme de la valeur ajoutée		
<b>Variables indépendantes</b>		
Logarithme de « capital »	0,62*** (0,08)	0,49*** (0,041)
Logarithme de « matériel »	0,13* (0,07)	0,17*** (0,04)
Logarithme de « recherche et développement »	-0,07 ns (0,08)	-0,10* (0,04)
Logarithme de « cadre supérieur »	0,68* (0,37)	0,93*** (0,25)
Logarithme de « techniciens supérieurs »	0,82** 0,24	0,91*** (0,21)
Logarithme de « employés et manœuvres »	0,65** (0,22)	0,95*** (0,14)
<b>Variable de contrôle ou indépendante additionnelle</b>		
Trend	0,32 ns (0,37)	0,39 ns (0,39)
	Nombre d'observations = 798 Nombre de groupes = 272 Observations par groupe: Minimum = 1 Moyenne = 2,9 Maximum = 3 Variable Groupe (i): codes Variable Temps (t): exercice	Nombre d'observations = 798 F(7, 790) = 230,88 Prob > F = 0,0000 R <sup>2</sup> = 0,6717 R <sup>2</sup> Ajusté = 0,6688 Root MSE = 5,2318

Note : Les écarts-types sont reportés entre parenthèses.

ns, \*, \*\* et \*\*\* traduisent le fait que le paramètre n'est pas statistiquement différent de zéro, est statistiquement différent de zéro, respectivement aux niveaux de significativité 10%, 5% et 1%.

Source : Auteur à partir des données d'entreprises issues des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) des années 2006 à 2008 et à l'aide de STATA 10.

Les résultats de nos estimations révèlent de manière générale, des effets positifs, significatifs et très élevés des différentes catégories de main d'œuvre définies par leur niveau de capital humain, sur la productivité des entreprises des différents sous secteurs du secteur industriel au Cameroun. En effet, les « *cadres supérieurs* » qui représentent 2,5% de l'effectif total de

<sup>1</sup> Baccalauréat plus deux années d'études supérieures.

l'échantillon de l'étude, ont un impact positif, significatif et très élevé sur la variation de la valeur ajoutée des entreprises industrielles camerounaises. Ainsi, le coefficient associé à la variable correspondante (0,68), permet de mettre en exergue la contribution importante de cette catégorie de main d'œuvre à la productivité des entreprises de ce secteur d'activité économique. Ce résultat indique en outre que, les niveaux d'éducation « théoriques » et de diplômes supérieurs ou égaux à la licence ont une contribution significative à la productivité des entreprises industrielles au Cameroun.

Dans cette perspective, on peut supposer que ces niveaux d'éducation et de diplômes permettent aux « *cadres supérieurs* » d'une part, à travers le capital humain général acquis que ces niveaux traduisent, de mieux exercer les tâches qui leurs sont assignées. En effet, on peut supposer que les cadres supérieurs exercent dans les entreprises, les emplois les plus qualifiés, c'est-à-dire, nécessitant le plus de capital humain.

D'autre part, ces différents niveaux d'éducation et de diplômes permettent aux « *cadres supérieurs* » d'acquérir plus aisément, un capital humain spécifique aux emplois exercés. Leur expérience s'en trouve alors augmentée, permettant ainsi un accroissement de la productivité<sup>1</sup>. Dans cette optique, plus on produit et plus on acquiert de l'expérience, plus on invente et plus on est capable de produire (Lecaillon, 1969). On peut ainsi dire que ces niveaux d'éducation et de diplômes supérieurs ou égaux à la Licence permettent aux cadres supérieurs de consolider leur qualification et de renforcer ainsi, leurs capacités productives.

On pourrait également appliquer le même raisonnement dans le cas des niveaux d'éducation « *théoriques* » et de diplômes des formations générales et techniques de niveau bac+2. En effet, la catégorie socioprofessionnelle « *techniciens supérieurs* » qui représente 5,9% de la main d'œuvre, et à laquelle ces niveaux d'éducation et/ou de diplômes sont associés, a également une contribution positive, significative et très élevée à la productivité des entreprises industrielles camerounaises. Par ailleurs, le coefficient associé à cette catégorie socioprofessionnelle (0,82) est le plus élevé de toutes les autres catégories de main d'œuvre et même, de tous les autres facteurs de la fonction de production. On peut donc dire que les techniciens supérieurs constituent la catégorie de main d'œuvre qui contribue le plus à l'accroissement de la valeur ajoutée des entreprises industrielles au Cameroun.

On peut ainsi supposer que les « *techniciens supérieurs* » ont les qualifications les plus adaptées aux emplois proposés par les entreprises du secteur industriel au Cameroun. En effet, la formation que cette catégorie d'employés acquiert dans le système éducatif est très spécialisée et, quelque fois même, professionnelle. La technicité ainsi acquise est très souvent en accord avec les activités de production de l'industrie au Cameroun. De plus, le processus d'apprentissage en emploi très souvent indispensable pour les autres catégories de main d'œuvre n'est habituellement pas nécessaire pour les techniciens supérieurs qui s'adapteraient très rapidement aux emplois qu'ils acceptent d'exercer.

Cependant, on constate que malgré leur contribution importante à l'accroissement de la valeur ajoutée, les besoins en production des entreprises industrielles camerounaises ne semblent pas

---

<sup>1</sup> Ce processus d'apprentissage par la pratique a été mis en évidence par K. Arrow sous le nom de « learning by doing ». Cf. K. Arrow, “The Economic Implications of Learning by Doing”, *Review of Economic Studies*, Vol. 29, 1962, n° 80.

coïncider avec une demande importante de « *techniciens supérieurs* », dans la mesure où ces derniers constituent après les cadres supérieurs, le deuxième plus faible contingent de main d’œuvre en termes de pourcentage (5,9%) de cette industrie.

La situation est évidemment différente en ce qui concerne la catégorie constituée des « *employés et manœuvres* ». En effet, disposant du plus important pourcentage de main d’œuvre (72,2%), cette catégorie d’employés contribue également de manière significative et positive aux performances productives des entreprises industrielles camerounaises. En effet, le coefficient associé à cette catégorie socioprofessionnelle (0,65) est également très élevé, positif et significatif. Cette catégorie de main d’œuvre exerce ainsi une influence forte, positive et significative sur la productivité des entreprises du secteur industriel. Cette influence serait liée aux niveaux d’éducation « théoriques » et de diplômes de l’enseignement moyen, du CAP ou du BEPC.

Toutefois, dans la mesure où cette catégorie de main d’œuvre compte également en son sein, des personnes non diplômées et/ou non scolarisées, sa contribution à la productivité pourrait en partie se justifier par le volume de travail qu’elle fournie, en comparaison aux autres catégories socioprofessionnelles. En effet, près des trois quarts des employés du secteur industriel camerounais ont une fonction d’employés et/ou de manœuvres. Ces derniers ne disposent généralement d’aucune qualification.

On peut ainsi constater que les besoins en main d’œuvre des entreprises industrielles camerounaises sont orientés quasi exclusivement vers des travailleurs peu ou pas scolarisés. Cela se traduit dans la nature des biens produits par l’industrie qui sont pour la plupart, des biens à faible intensité de travail qualifié. Il s’agit très souvent de produits intermédiaires ou finis de bas de gamme essentiellement réalisés pour le marché local et donc, pour la consommation domestique. En effet, il est difficile pour les produits du secteur industriel camerounais de gagner des parts de marché sur le marché international du fait de leur faible compétitivité. Toutefois, comme l’a montré Abessolo (2005), l’expansion des exportations stimule et accélère la croissance économique interne.

Par ailleurs, contrairement aux « *cadres supérieurs* », aux « *techniciens supérieurs* » et, dans une moindre mesure, aux « *techniciens et agents de maîtrise* », les « *employés et manœuvres* » contribueraient, au moins en partie, à l’accroissement de la valeur ajoutée à travers la quantité de travail fournie plutôt que par le biais de la qualité de celui-ci. Le capital humain qui induit cette dernière caractéristique du facteur travail compenserait ainsi en termes de productivité, le faible volume de travail qualifié dans le secteur industriel camerounais.

En effet, nous constatons sur la base des résultats de nos estimations que les « *cadres supérieurs* » et les « *techniciens supérieurs* » dont les pourcentages de la population employée totale sont respectivement de 2,5% et de 5,9% ; ont des contributions (0,68 et 0,82 respectivement) à la productivité des entreprises de l’industrie au Cameroun, supérieures à celle des « *employés et manœuvres* » (0,65) qui pourtant représentent 72,2% des actifs employés dans ce secteur d’activité économique. Les niveaux d’éducation, de diplômes et/ou de qualification ou tout simplement, de capital humain auraient donc un impact réel, élevé et significatif sur la productivité des entreprises industrielles au Cameroun.

## **5.2. Les effets du capital sur la productivité des entreprises industrielles**

Les estimateurs d'Olley et Pakes (OP) nous permettent de constater que le capital ou intensité capitalistique affecte positivement et significativement la productivité de ces entreprises. En effet, que ce soit par les MCO que par la méthode d'OP retenue, le facteur capital influence fortement les entreprises du secteur industriel. Le coefficient associé à ce facteur de production est de 0,62. Il est très élevé, positif et statistiquement significatif. L'ordre de grandeur ainsi obtenu est conforme à celui habituellement obtenu dans la littérature.

Sur la base de ce résultat, nous pouvons conclure que, malgré la faible intensité capitalistique<sup>1</sup> de la plupart des sous secteurs du secteur industriel camerounais (voir Tableau 1), les capitaux régulièrement engagés apportent une contribution importante à la productivité des entreprises. Le chiffre d'affaires supplémentaire qui serait ainsi généré, suite à un accroissement de la valeur ajoutée, pourrait permettre à ces entreprises, au fur et à mesure des années, d'étendre leurs activités et par conséquent, de recourir à des facteurs de production additionnelles.

En effet, d'après le modèle de croissance de Solow<sup>2</sup>, le capital contribue directement à la production et reçoit en contrepartie une rémunération correspondant à son produit marginal (Romer, 1997). Toutefois, à l'exception des sous secteurs « *Industries extractives* », « *Électricité, Gaz et Eau* » et « *Industrie métallurgique de base* », la quasi-totalité des branches industrielles au Cameroun ont une faible intensité capitalistique. Ainsi donc, malgré l'impact élevé, positif et significatif du capital sur les performances productives des entreprises, la plupart des entrepreneurs de ce secteur expriment des besoins réduits en investissements et en fonds de roulement. Dans cette perspective, deux explications peuvent être envisagées.

D'une part, dans la mesure où les prévisions ou anticipations des entrepreneurs jouent un grand rôle dans les investissements en capital, on peut supposer que les chefs d'entreprises envisagent avec pessimisme leurs perspectives de ventes futures. On peut dans ce sens imaginer que les entrepreneurs du secteur industriel camerounais au cours de la période 2006-2008 ont des anticipations qui soient fonction de l'environnement international marqué par la crise financière mondiale déclenchée au second semestre de l'année 2007. En effet, durant cette période, ces entrepreneurs ont pu penser que les performances de leurs entreprises subiraient comme les autres dans le monde, les effets de cette crise.

D'autre part, l'augmentation des investissements des entrepreneurs n'est pas automatique, même lorsque ceux-ci constatent un niveau élevé de revenu et de demande, et envisagent de ce fait l'avenir avec confiance. En effet, il se peut que les entrepreneurs du secteur industriel camerounais disposent déjà d'une capacité de production suffisante pour faire face à la demande future anticipée. L'importance du stock de capital existant, pouvant alors jouer un rôle dans la décision d'investissement.

---

<sup>1</sup> Une intensité capitalistique faible traduit les besoins réduits en investissement et en fonds de roulement.

<sup>2</sup> Ce modèle de Solow – parfois appelé modèle de Solow – Swan – fût développé par Solow R. (Solow, 1956) et Swan T.W. (Swan, 1956).

### **5.3. D'autres facteurs ont-ils un impact sur la productivité des entreprises industrielles ?**

Le raisonnement précédent pourrait également être envisagé en ce qui concerne d'autres facteurs résultant d'une décision d'investissement. En effet, les autres facteurs de production, à l'exception du facteur « *recherche et développement* », affectent également, de manière positive et significative, la productivité des entreprises industrielles camerounaises. Ainsi, le coefficient associé au facteur « *matériel* »<sup>1</sup> est également positif et significatif. Cependant, il n'est pas élevé (0,13), traduisant ainsi la contribution positive, significative mais faible de ce facteur à la productivité des entreprises du secteur industriel camerounais.

Le facteur « *recherche et développement* » a, pour sa part, un coefficient non significatif et négatif. Les dépenses en recherche et développement n'influencerait donc pas la productivité des entreprises de l'industrie au Cameroun. Ce résultat d'une part est contre intuitif, et d'autre part, n'est pas conforme aux résultats habituels de la littérature. En effet, ces dépenses devraient plutôt permettre aux entreprises qui les défraient d'améliorer, à travers les résultats auxquels elles permettent d'aboutir, leurs méthodes de production, et ainsi obtenir des gains de productivité<sup>2</sup>. Ceci peut trouver une explication dans le volume des dépenses allouées par les entreprises à la recherche et développement. En effet, ces dépenses seraient faibles, ne permettant pas ainsi d'influencer significativement la productivité des entreprises du secteur industriel camerounais. Il serait bénéfique pour ces entreprises d'accroître leur dépenses en recherche et développement.

### **5.4. Quelle influence a eu la crise financière internationale (2007-2008) sur la productivité des entreprises industrielles au Cameroun ?**

On constate néanmoins que le coefficient de la variable muette de contrôle (trend) censé mesurer l'impact de la crise financière internationale de 2007-2008 sur les performances productives des entreprises de ce secteur au Cameroun, est bien que positif, non significatif et ceci quelle que soit la méthode d'estimation utilisée (OP ou MCO). La non significativité de ce coefficient pourrait traduire l'absence d'effets significatifs de ladite crise sur les performances productives des entreprises industrielles au Cameroun, pris dans leur ensemble et sur la période considérée.

Ce résultat pourrait être justifié par le fait qu'à l'instar de la plupart des autres pays africains, l'économie camerounaise a été épargnée au tout début de cette crise, au contraire des économies des pays développés. On peut toutefois relever que l'économie camerounaise a commencé à ressentir des effets de cette crise financière, bien que peu importants, dès le premier semestre de l'année 2009 (BEAC<sup>3</sup>, 2009).

---

<sup>1</sup> Il inclue les machines, le matériel de transport, entre autres.

<sup>2</sup> Un gain de productivité est un résultat positif pour l'entreprise puisqu'il lui permet d'économiser des coûts.

<sup>3</sup> Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

## **6. Conclusion**

Les principaux facteurs qui interviennent dans le processus de production affectent de manière significative la productivité des entreprises du secteur industriel au Cameroun. Le facteur capital a une contribution à la productivité en accord avec les résultats habituellement trouvés dans la littérature. Le facteur « *travail* » matérialisé dans le cadre de cette étude, par quatre catégories de main d'œuvre, contribue également de manière significative, positive et très élevée, à la croissance de la valeur ajoutée dans les entreprises industrielles au Cameroun. La hiérarchisation des salariés des entreprises est étroitement liée à des niveaux d'éducation théoriques et/ou de formation dont disposeraient les travailleurs.

Ainsi, les cadres supérieurs auxquels l'on associe les niveaux d'éducation théoriques et/ou de diplômes de Licence, Maîtrise/Master, Doctorat ou de formation de troisième cycle et ; les techniciens supérieurs auxquels l'on associe les diplômes de Brevet de Technicien Supérieur (BTS), les Diplômes Universitaires Technologiques (DUT) et les autres formations supérieures de niveau Bac+2, et qui représentent respectivement 2,7% et 5,9% des travailleurs, contribuent chacun (0,68 et 0,82 respectivement), plus que les employés et manœuvres (0,65) qui représentent pourtant un peu plus de 72% des travailleurs des entreprises industrielles camerounaises au cours de la période considérée.

## **Références bibliographiques**

- Abessolo Y. (2005), « Ouverture commerciale : condition de la contribution effective du capital humain à la croissance économique des pays en développement », Centre d'économie du développement - Document de travail, Université de Bordeaux IV..
- Abramovitz M. (1956), “Resource and Output Trends in the United States since 1870”, *American Economic Review*, 46 (May), pp. 5-23.
- Arrow K. J. (1962), “The Economic Implications of Learning by Doing”, *Review of Economic Studies*, vol. 29, n°80.
- Banque des Etats de l'Afrique Centrale (2009), « Conjoncture Economique et Financière des Etats Membres de la CEMAC en 2008 et Perspectives pour l'année 2009 », BEAC, Avril.
- Bartel A. (2000), “Measuring the Employer's Return on Investments in Training: Evidence from Literature”, *Relations industrielles*, vol. 39, pp. 502-524.
- Becker G. S. (1962), “Investment in Human Capital: A Theoretical Analysis”, *The Journal of Political Economy*, vol. 70, n°5, Part 2: “Investment in Human Beings”, pp. 9-49.
- Becker G. S. (1964), *Human Capital, A Theoretical and Empirical Analysis*, New York, Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research.
- Blaug M. (1999), *La pensée économique*. Economica, 5<sup>e</sup> édition.
- Buxton A. (1977), “Some Evidence on the Productivity of Qualified Manpower in Britain”, *Journal of Economic Research*, vol. 29, n°15, pp. 61-68.
- Cahuc P. & Zylberberg A. (1996), *Economie du travail – La formation des salaires et les déterminants du chômage*, De Boeck & Larcier s.a.
- Cahuc P. & Zylberberg A. (2003), *La microéconomie du marché du travail*. Paris, Editions La Découverte.
- De la Fuente A. (2011), « Human Capital and Productivity », *BBVA Research Working Papers*, February.

- Dia A. A. (2005), « L'impact des niveaux de qualification de la main d'œuvre sur la productivité des entreprises : analyse appliquée au secteur industriel sénégalais », Conference Paper, Conférence régionale sur « l'éducation en Afrique de l'Ouest : contraintes et opportunités », Dakar, Novembre.
- Griliches Z. & Mairesse J. (1998), “*Production Functions: The Search for Identification*” in S. Strom, (ed.), *Essays in Honour of Ragnar Frisch, Econometric Society Monograph Series*. Cambridge, MA Cambridge University Press.
- Institut National de la Statistique (2010), « Enquête sur l’Emploi et le Secteur Informel », Cameroun.
- Kobou G. (2002), « L'évolution du progrès technique dans le secteur industriel au Cameroun », *Economie & Gestion*, vol.3, n°3, pp. 77-100.
- Lecaillon J. (1969), *Analyse macroéconomique*, Editions CUJAS.
- Levinsohn J. & Petrin A. (2003), “Estimating Production Functions Using Inputs to Control for Unobservables”, *Review of Economic Studies*, 70, pp. 317-42.
- Mairesse J. & Cueno P. (1985), « Recherche - Développement et performances des entreprises : une étude économétrique sur données individuelles », *Revue Economique*, n°5, pp. 1001-1041.
- Marschak J. & Andrews W. (1944), “Random Simultaneous Equations and the Theory of Production”, *Econometrica*, 12, pp. 143-205.
- Olley S. & Pakes A. (1996), “The Dynamics of Productivity in the Telecommunications Equipment Industry”, *Econometrica*, 64, pp. 1263-1298.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques (2005), « Regards sur l'éducation », Paris, OCDE.
- Petrin A., Poi B. & Levinsohn J. (2004), *Production Function Estimation in Stata Using Inputs to Control for Observables*, University of Chicago, Mimeo.
- Pritchett L. (2001), “Where has all the education gone?”, *World Bank Economic Review*, 15(3), pp. 367-391.
- Romer D. (1997), *Macroéconomie Approfondie*, Ediscience International.
- Sevestre P. (1990), « Qualification de la main d'œuvre et productivité du travail », *Economie et Statistique*, n°237-238, pp. 109-120.
- Solow R. M. (1957), “Technical Change and the Aggregate Production Function”, *Review of Economics and Statistics*, 39, pp. 312-320.
- Swan T. W. (1956), “Economic Growth and Capital Accumulation”, *Economic Record*, 32(63), pp. 334-361.
- Varian H. (1984), *Microeconomic Analysis*, New-York, Norton.
- Wooldridge J. M. (2005), *On Estimating Firm-level Production Functions Using Proxy Variables to Control for Unobservables*, Michigan State University, Mimeo.
- Yasar M., Raciborski R. & Poi B. (2008), « Production Function Estimation in Stata Using the Olley and Pakes Method” *Stata Journal*, 8(2), pp. 221-231.

## Annexes

*Tableau A.1. Statistiques descriptives des variables intervenant dans la fonction de production de type Cobb-Douglas*

<i>Fonction de production de type Cobb-Douglas</i>					
<i>Variables</i>	<i>Observations</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Ecart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>
<i>Variable endogène</i>					
<i>Logarithme de « valeur ajoutée »</i>	798	12,65375	9,090414	0	25,07281
<i>Variable Exit</i>					
<i>Sortie du marché (l'entreprise est sortie du marché=1 et 0 sinon)</i>	798	0,2406015	0,4277168	0	1
<i>Variable explicative d'Etat</i>					
<i>Logarithme de « capital »</i>	798	11,93087	7,424894	0	20,48778
<i>Variable explicative Proxy</i>					
<i>Logarithme de « investissement »</i>	798	10,6363	9,120609	0	25,1758
<i>Variables explicatives Libres</i>					
<i>Logarithme de « matériel »</i>	798	13,47271	9,67079	0	24,98486
<i>Logarithme de « recherche et développement »</i>	798	1,075684	4,271062	0	24,52291
<i>Logarithme de « cadre supérieur »</i>	798	0,5609879	0,9964958	0	5,855072
<i>Logarithme de « techniciens supérieurs »</i>	798	0,6729973	1,174478	0	7,100852
<i>Logarithme de « employés et manœuvres »</i>	798	2,365992	2,135987	0	9,193601
<i>Variable panel</i>					
<i>Codes</i>	798	713,4386	404,5765	7	1562
<i>Variable temps</i>					
<i>Exercice</i>	798	2006,996	0,8177675	2006	2008
<i>Variable de contrôle</i>					
<i>Trend</i>	798	0,3358396	0,4725793	0	1

Source : Auteur à partir des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) des années 2006 à 2008.

Tableau A.2. Présentation des différentes catégories de main d'œuvre

<i>Catégories socioprofessionnelles</i>	<i>Niveaux théoriques d'éducation et/ou de formation correspondants</i>
<i>Cadres supérieurs</i>	Licence ; Maîtrise, Diplôme d'ingénieurs ; Formations de troisième cycle ; Doctorat/PhD.
<i>Techniciens supérieurs</i>	Brevet de technicien supérieur (BTS) ; Diplôme Universitaire Technologique (DUT) ; autres formations supérieures de niveau Baccalauréat plus deux.
<i>Techniciens, agents de maîtrise</i>	Brevet de Technicien ; baccalauréat ; diplômes de l'enseignement technique et/ou professionnel ; Diplômes de l'enseignement secondaire général.
<i>Employés, manœuvres</i>	Diplômes de l'enseignement moyen ; CAP ou BEPC ; Sans diplômes ou Sans parcours scolaire.

Source : Auteur à partir d'informations collectées auprès de l'Institut National de la Statistique.



## **De l'utilité du savoir transversal : un renversement de paradigme**

**Bruno ROUSSEL, Claudia SAPTA**

*Université Paul Sabatier Toulouse, ROSACE, France*

*bruno.rousseau@univ-tlse3.fr*

### **Résumé**

*De nos jours, la recherche, l'enseignement et la vie professionnelle traduisent des facettes d'une même problématique : comment anticiper les évolutions du futur par rapport aux avancées techniques ? Ainsi il est légitime de poser la question de la nouvelle acception que trouveront les notions de connaissance, de savoir et d'expérience. Depuis les années '60 les scientifiques (et notamment les physiciens quantiques) analysent les effets des crises induites par nos façons de penser et d'aborder le concept de Réalité. La voie de l'écologie est ouverte.*

*Les formations universitaires de haute technicité sont en partie conçues dans un esprit qualifié d'écologique. Celui-ci induit une culture spécifique au cœur de laquelle résident avant tout des savoirs dits transversaux. C'est en tentant de comprendre les différentes facettes du savoir transversal et transférable que nous allons mettre en exergue le paradigme dont il est intimement lié, à savoir la transdisciplinarité. Cette contribution porte sur un cas concret relevant de la mise en place d'un programme de formation à destination de docteurs et doctorants de l'université de Toulouse 3.*

### **Mots-clés**

*savoir, formation transversale, transdisciplinarité, écologie transdisciplinaire.*

### **Abstract**

*Nowadays, research, teaching and the professional life translate facets of the same problems: how to anticipate the evolutions of the future compared to the technical projections? Thus it is legitimate to ask the question of the new meaning which the concepts of knowledge will find, of knowing experiment. Since the years the '60 scientists (and in particular physicists quantum) analyze the effects of the crises induced by our ways of thinking and to approach the concept of Reality. The way of ecology is open.*

*The university formations of high-tech are partly conceived in a spirit described as ecological. This one induces a specific culture in the middle which reside above all the knowledge known as transverse. Is while trying to understand the various facets of the transverse and transferable knowledge which we will put forward the paradigm of which it is closely bound, namely the transdisciplinarity.*

*This contribution relates to a concerning concrete case installation; a training program bound for doctors and doctorands of university of Toulouse 3.*

### **Key words**

*to know, transverse formation, transdisciplinarity, ecology transdisciplinaire.*

### **Classification JEL**

*I10.*

*« De par sa propre nature, la transdisciplinarité refuse tout projet globalisant, tout système fermé de pensée, toute utopie, tout asservissement à une idéologie, à une religion, à un système philosophique quels qu'ils soient. Sa finalité n'est pas l'unification de toutes les branches de la connaissance, but qui serait absurde et illusoire. Plus modestement, la transdisciplinarité essayera de mieux nous rapprocher du réel, par l'étude conjointe de la nature et de l'imaginaire, de l'univers et de l'homme pour nous permettre de mieux faire face aux différents défis de notre époque ».*

(Basarab Nicolescu, 1987)

*« Nous étions dans son jardin de Californie en face d'un colibri, un oiseau mouche, et je lui faisais remarquer que c'était un symbole de cette attitude souple qu'il désignait parce que le colibri, a la possibilité, non seulement, de la marche avant comme les autres oiseaux, mais aussi de la marche arrière. Il s'arrange pour s'approcher des fleurs, juste ce qu'il faut pour reculer s'il est trop près, ré'avancer s'il est trop loin. A chaque instant il peut régler sa présence/distance, à la fine pointe des fleurs (ou des choses) pour ne pas les abîmer mais pour bénéficier du nectar, pour être dans une présence qui ne soit pas pression, ni dans une distance qui serait aussi pression par défaut ».*

(A. De Peretti racontant une rencontre avec C. Rogers)

## **Introduction**

Nous avons choisi d'aborder cette thématique pour plusieurs raisons : la première concerne des recherches nourries par nos préoccupations en matière d'ingénierie pédagogique.

La seconde relève d'un état de faits : l'état de la connaissance à la fois livresque et d'action, état auquel nous, enseignants, élèves, parents, société contribuons jour après jour. Cette seconde raison nécessite quelques explications d'ordre pédagogique.

Malgré le nombre croissant d'écrits issus des recherches pédagogiques s'appuyant sur une certaine philosophie de la connaissance et du savoir, les effets produits par l'action éducative laissent ouverte l'interrogation quant aux véritables enjeux de ce qu'éduquer et enseigner représentent aux yeux de notre société.

Des nombreux chercheurs mettent l'accent sur les finalités de la formation et plus amplement sur la complexité du processus éducatif indissociable de notre appartenance à un temps et un univers dépassant la simple compréhension immédiate. La mise à disposition de ces savoirs crée une atmosphère propice à la réflexion constructive, débouchant sur des propositions innovantes en matière pédagogique. Malgré l'intérêt pour ces visions partagées, le retour dans l'espace destiné à l'apprentissage - la salle de classe, rime souvent avec des impératifs de nécessité économique. L'économie de l'apprentissage est, elle aussi, une économie du calcul. Ce n'est pas que le calcul, la rationalisation des ressources seraient un problème en soi, mais le fait que la philosophie en cours tend les mécanismes appropriés d'une vérification des outils au détriment d'une disponibilité d'esprit. L'école s'organise autour des mêmes mots, se donne les mêmes ambitions que notre société dite de *croissance*. Croissance économique, insertion professionnelle, l'école n'impulse plus le changement, mais suit bon gré mal gré son temps. Comme si une certaine fatalité se nichait subrepticement dans nos cœurs et nos âmes ?

Est-ce bien du désespoir qu'il s'agit lorsque certains se demandent à quoi sert finalement l'école ou d'autre chose ? Pourquoi devrons-nous être plus heureux en absence de l'école<sup>1</sup> ?

Enfin, la troisième raison est d'ordre pratique. Elle concerne la mise en place d'un dispositif de formation à destination des doctorants et docteurs de l'université Toulouse 3. Suite à une vision partagée concernant l'avenir de ces jeunes diplômés, nous avons créé en 2011, le dispositif *ROSACE*. Ce dispositif met à profit des recherches à visée transdisciplinaire ayant pour ambition le développement d'une démarche réflexive assortie d'actions concrètes autour de l'avenir de ces jeunes. Nous n'emploierons délibérément le concept d'*insertion*, car le jugeons trop réducteur, à cela préférant celui de *devenir de la personne*, comme partie intégrante du Monde. Le respect de la personne humaine et le respect de notre Monde vont de pair.

Notre analyse prend en compte le cas d'une formation transversale qui sert également de situation d'expérimentation pour ce que nous appelons le besoin d'une réévaluation de la formation<sup>2</sup> requise par la construction d'un savoir doctorant. Elle souligne le besoin toujours d'actualité consistant en la réhabilitation du concept de *savoir* face à la problématisation jusqu'à l'extrême de la *compétence*.

Ainsi nous allons tenter de réhabiliter le *savoir* en tant qu'outil et concept phare indispensable à la construction du devenir de la personne directement lié à la notion d'expérience. Les expériences d'apprentissage ou le parcours expérientiel constituent le fil conducteur d'un *parcours écologique de formation*.

Cette entreprise nécessite de prime bord un éclairage conceptuel.

### Bref éclairage conceptuel

Le concept de savoir est indissociable de celui de paradigme. Si nous partons de la prémissse que le savoir est une construction que les modèles historiques sous-entendent, comprendre les caractéristiques du cadre général d'analyse apparaît comme une action indispensable et préalable à toute tentative rigoureuse d'appréhension conceptuelle précisant normes, valeurs, relations entre objets étudiés et entre sujet<sup>3</sup> et objet. Mais dès le moment où nous faisons référence à l'acte de comprendre, nous nous heurtons à des obstacles méthodologiques. La science se doit de franchir en permanence les limites imposées par ces obstacles d'un point de vue de l'épistémologie et du paradigme servant comme cadre de référence.

Très brièvement, on peut comprendre le paradigme comme le cadre de référence (servant également de modèle scientifique) à l'intérieur duquel plusieurs fonctions opèrent. Ces fonctions sont censées éclairer le rapport que nous établissons avec le monde, voire le cosmos sous l'angle philosophique (la dialectique des idées), technologique (la normalisation

---

<sup>1</sup> Certains auteurs parlent de la fin de l'école. Voir F. Durpaire et B. Mabilon-Bonfils, « *La fin de l'école* », PUF, 2014.

<sup>2</sup> Au sens d'une double compréhension : *l'utile* (et non l'utilitariste) et *le nécessaire* renvoyant au paradigme esthétique-éthique.

<sup>3</sup> Autrement dit, le rapport que le chercheur entretient avec l'objet de son étude.

scientifique), psychologique (le rapport affectif à la découverte) et respectivement biologique (appartenance normative et responsabilité individuelle). Le XX<sup>ème</sup> siècle avec l'apparition des sciences dites humaines (notamment la psychologie et les sciences sociales) a ouvert la voie à une nouvelle compréhension de la réalité en tant que construction également subjective, donc interprétagtive.

En conséquence, le savoir recouvre des significations différentes, en fonction de ces différents moments historiques constitutifs de paradigmes.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, Burell et Morgan (1988) distinguent quatre positions - résultats combinatoires entre l'approche subjective<sup>1</sup> et objective<sup>2</sup>, et la nécessité d'évolution, voire le changement de perspective (revirement total ou régulation).

Les quatre paradigmes définis ainsi sont *structuraliste*, *fonctionnaliste*, *interprétatif* et *humaniste radical*.

On attribue généralement au savoir les caractéristiques suivantes : capacité de structuration, d'évolution, de référence directe au contexte d'émergence (et plus particulièrement au contexte culturel) et de corrélation avec les éléments constitutifs pour la connaissance telle que celle-ci s'inscrit dans un processus de formation.

Selon le paradigme humaniste, le savoir est lié à l'expérience, portant ainsi la marque de la dimension ontologique de l'apprenant.

Non seulement un produit, mais avant tout un processus d'action, le savoir dans sa constitution reste difficilement prédictible d'où le questionnement autour de sa transférabilité.

D'un savoir à fonction descriptive et normative au savoir que l'on associe plus généralement à l'aptitude à faire et aux prises de posture, en passant par le savoir-ouverture ou potentiel, les différentes acceptations y font référence comme à un élément incontournable.

L'histoire de l'éducation à travers les différentes pédagogies recense *savoir*, *savoir-faire*, *savoir-être*, *savoir opérationnel*, *savoir agir*, *savoir-faire cognitif*, *savoir-faire social*, *savoir d'expérience*, *savoir transversal*, *savoir transférable*, *savoir transposable*. Savoir-faire dispersés, fragmentés qu'il convient de rassembler. Savoir disciplinaire, savoir interdisciplinaire, savoir transdisciplinaire.

Pour notre part, ayant choisi d'évoquer *le savoir transversal*, une définition du celui-ci est requise.

Tout d'abord, nous situerons le savoir transversal comme relevant davantage d'une *attitude d'exploration* (Danvers, 2009) qui n'est autre que celle de la démarche transdisciplinaire.

Le savoir transversal répond aux nombreuses applications requises par des situations de vie et d'apprentissage. En général la problématique de l'intégration de différents savoirs dans une démarche logique respectivement *dialogique* (Morin, 1982, 1987, 1990), intégrative,

---

<sup>1</sup> Davantage de l'ordre de la psychologie.

<sup>2</sup> Structure sociale et interactions sociologiques.

structurée et structurante qui correspond à la thèse selon laquelle ce savoir ouvre les perspectives d'une démarche d'exploration de la Réalité.

Y. Lenoir (2003, 2012) problématise l'objet d'étude du savoir sous l'angle de notions, techniques, stratégies, compétences à la fois en tant que construction de la réalité, expression de cette réalité et mise en relation via les objets et les domaines d'étude.

Quant aux caractères du savoir, en faisant référence au savoir d'étude décrit par R. Barbier (Barbier, 2001, 2002), nous procérons à une interprétation paradigmique transdisciplinaire nous permettant d'en déduire trois Caractères principaux :

- 1) Caractère dialogique (unité de deux notions antagonistes) ;
- 2) Caractère lié à l'autoproduction et auto-organisation : savoir-système reliant et ouvert, en état d'opérer des connexions, d'aller au delà des disciplines ; il s'agit d'un savoir capable de s'auto-générer, de s'autoréguler, de s'organiser par une amélioration permanente suite aux différents examens critiques quant à sa validité et sa pertinence ;
- 3) Caractère à la fois unitaire et multiforme (l'unité dans la diversité et la diversité dans l'unité) : suffisamment complexe pour répondre à des impératifs d'ordre individuel/personnel et général/collectif.

### **Transdisciplinarité et pédagogie**

Les courants pédagogiques liant méthodes et objectifs d'apprentissages ont été en quelque sorte déterminés par la pensée (le cadre de référence) régissant le rapport au savoir et implicitement à la Nature. C'est la raison pour laquelle pédagogie et paradigme sont liés.

A titre d'exemple, nous pouvons en citer le paradigme structuraliste, le paradigme fonctionnaliste ou du progrès technologique avec la philosophie utilitaire (le primat de la spécialisation sur le général), le paradigme constructiviste avec la pédagogie par objectifs ou/et par projet, le paradigme existentiel et humaniste avec la pédagogie centrée sur la personne, le paradigme transdisciplinaire avec l'écologie de la formation.

Un changement fondamental de direction empruntée par la science s'opère dans le courant des années '60. Ce changement paradigmatic n'est autre que le passage de la continuité (des lois et des découvertes) à la discontinuité (impulsée par les apports de la physique quantique).

Selon B. Nicolescu (2013), les deux physiques sont en même temps vraies et contradictoires. Le principe de la contradiction et de la transformation de la matière par sauts - états discontinus, influencera de manière indéniable la philosophie de la connaissance et indirectement la pédagogie.

Avant de présenter notre travail de recherche, nous souhaitons éclairer la relation "paradigme transdisciplinaire - pédagogie de l'accompagnement", tâchant de répondre en quoi consiste la méthodologie transdisciplinaire.

Revenons tout d'abord au concept de paradigme comme traduisant des interférences de pôles de valeurs. (A. de Peretti, 1993).

Il s'agit donc de situer une correspondance entre deux, voire trois pôles parmi : *Technologie, Opérations, Actions, Relations, Représentations, Expression, Culture, Savoirs*.

Parallèlement, nous trouvons particulièrement intéressante la définition du paradigme que donnent Y. Bernard et P. Valois. La voici : « *un ensemble de croyances, de conceptions ou généralisations et de valeurs comprenant une conception de la connaissance, une conception des relations personne-société-nature, un ensemble de valeurs-intérêts, une façon de faire, un sens global* » (Bertrand, Valois, 1980).

Enfin, la vision transdisciplinaire : « *La transdisciplinarité agit au nom d'une vision - celle de l'équilibre nécessaire entre l'intériorité et l'extériorité de l'être humain* » (B. Nicolescu, 1995).

Nous constatons que selon les différentes définitions du concept, la philosophie du paradigme traduit à la fois des questionnements, des comportements, des actions, des modalités de faire ou d'agir sans oublier les outils de langage. Nous pouvons repérer d'un point de vue la sémantique, et plus particulièrement, les mots-concepts *relations, valeurs, culture, expression, équilibre, être humain, nature*.

La sémantique attire notre attention sur le danger d'une connaissance parcellaire<sup>1</sup>, fragmentée et donc incomplète. La mise en évidence sémiotique des constructions culturelles de la Nature a le mérite d'ouvrir la voie à l'appréhension du concept de Nature et d'Écologie. Ces deux derniers concepts traduisent d'ailleurs des modèles de recherches scientifiques (physiques, anthropologiques, biologiques) et en même temps, servent de nouveaux modèles pour la constitution de la science en tant que tout unitaire (la systémique, les approches interactionnistes, la vision écologiste).

La nature joue un rôle central dans la mesure où on passe d'une vision par domaines de connaissance (disciplinaire) à des manières de penser (la complexité). Cette double nature (la nature propre de l'humain et la nature du monde extérieur) constitue le nouveau matériel d'étude requérant « *l'élaboration d'un nouveau langage, d'une nouvelle logique, des nouveaux concepts entraînant un dialogue entre les chercheurs de diverses disciplines* » (Nicolescu, 1987).

La problématique de la représentation que l'homme a (respectivement, se fait) de la *nature* et de la *réalité* nous conduit à remarquer un autre concept ayant influencé le cours de la méthodologie scientifique : le réel.

Le concept de *réalité* de par le fait qu'il véhicule des représentations sous-jacentes (ces *croyances, conceptions et valorisations* évoquées précédemment) rend possible et souhaitable la conception selon laquelle l'apprentissage est un acte expérientiel qui ne peut pas être détaché du sujet, de ses intuitions et du souci de restauration de l'équilibre entre *intériorité* et *extériorité*.

---

<sup>1</sup> A ce titre, le philosophe des sciences, G. Bachelard remarquait très judicieusement en 1938 déjà, "l'induction utilitaire" (l'utilité dans la science) tout comme le fait que « tout pragmatisme, par le fait qu'il est une pensée mutilée, s'exagère fatalement ».

A. de Peretti en faisant référence aux *réalités de l'intuition* explorées par Bergson remarquait le danger, si nous pouvons l'appeler ainsi, de « *l'intelligence, l'intellectualité trop opératoire, trop opérationnelle, qui crée trop de divisions* » (A. de Peretti, 1999) en préconisant une ouverture plus ample envers le sujet humain à la fois connisseur et connaissant dans toute activité de recherche (individuelle personnelle ou scientifique).

L'impossible *distanciation* (la rationalité absolue) dans l'acte proprement dit de la recherche se doit d'être soulignée. En ce sens nous retrouvons la position de G. Bateson : « *l'homme s'est retrouvé « incorporé » à la science d'une manière qui est totalement étrange aux paradigmes de la science expérimentale traditionnelle* » (Bateson, 1960) et celle de C. Rogers pour lequel la pédagogie « *s'appuie sur l'équilibre des relations et des expressions des individus mais elle vise les actions et la culture qu'elle relie en mettant en valeur les représentations* » (C. Rogers, cité par A. de Peretti, 1993).

Plus actuelle que jamais, la question de la recherche scientifique, notamment celle renvoyant au rapport qu'entretient le chercheur avec l'objet de sa recherche, se pose en termes « transdisciplinaires ».

C'est ainsi que la réunification de différentes logiques d'action (dans la compréhension, dans l'apprentissage et le savoir faire, ...), tout comme un renversement de paradigme semble plus que jamais nécessaire afin de nous épargner les deux maux auxquels nous sommes confrontés de manière permanente : la marchandisation de l'humain et la destruction de la Nature.

La méthodologie transdisciplinaire s'articule autour de trois axes : l'axe ontologique (l'être, l'Humain et le Cosmos), l'axe axiologique (l'échelle de valeurs, dimension privilégiant la morale et l'éthique) et enfin, l'axe gnoséologique (le rapport à la connaissance et à la constitution du savoir). Une approche pédagogique préconisant l'approche transdisciplinaire prend concomitamment en compte ces dimensions.

D'une logique marchande faisant valoir la formation comme un moyen à des fins économiques, nous passons à une logique faisant prévaloir la complexité du monde et les limites de la connaissance, plus connues sous le nom d'incertitude. Le fondement scientifique de cette philosophie de la complexité se trouve dans la physique quantique et plus précisément dans le principe d'incomplétude de Gödel (Gödel, 1931) et les travaux de Heisenberg (Heisenberg, 1932).

Lorsque nous nous heurtons au questionnement concernant la place et le rôle de la personne hautement qualifiée dans notre société, un enseignement disciplinaire, ultra spécialisé ne suffit pas pour répondre aux impératifs de la connaissance et dont l'expérience personnelle (expérience de vie, des difficultés, des limites bio-socio-temporelles) se fait le porte-parole.

### **Une autre pédagogie : l'Écologie transdisciplinaire**

Évoquer cette pédagogie nécessite un rappel de l'approche transdisciplinaire comme permettant de saisir la Réalité selon le principe des niveaux de réalités et en même temps de s'y rapporter soi-même, à la fois comme sujet et objet de connaissance (faire l'expérience de

soi), pour enfin saisir la globalité impliquant nécessairement le rapport à l'espace, au temps et au sens.

La réunification de ces différents niveaux (à la fois de la connaissance et de l'existence) présupposant perception et construction d'un cadre propice à l'émergence du savoir est possible grâce au concept de réunification dit du *Tiers-inclus*. En faisant mention de la nécessité de réunification des zones de résistance propres aux niveaux de réalité, B. Nicolescu pointe la complexité que manifestent les chemins de la connaissance notamment en ce qui constitue les rapports que le chercheur (ou tout simplement le sujet connaisseur) entretient avec l'objet de son étude (ou avec ce<sup>1</sup> qui nous entoure).

Une formation s'appuyant sur le paradigme transdisciplinaire concerne plus précisément les aspects suivants :

- Des manières de ré-interrogation de la matière physique (recherche rationnelle) ;
- Des tentatives de compréhension de la réalité complexe : comment résister à l'absurde, au renversement de valeurs ? Comment se concrétisent nos quêtes spirituelles ?
- Des tentatives de structuration du savoir transversal : comment le cadre de l'action (l'espace-temps) se définit-il ? Pour cela il est nécessaire de procéder à une interrogation des valeurs, des finalités de l'acquisition de connaissances pour les inscrire par la suite dans *la durée* de l'acte pédagogique.
- Des actions concrètes de transformation du savoir et d'intégration dans un tout unitaire.

Cette pédagogie transdisciplinaire est appelée par R. Barbier également « *pédagogie de la médiation et du défi, pédagogie du paradoxe, pédagogie réaliste par excellence. Elle est liée à l'écoute sensible et à l'approche transversale des situations humaines* » (Barbier, 1997).

Elle est avant tout une éco pédagogie, entendant par cela « *une pédagogie de la joie, qualitative et affective, subjective, axiologique, adaptative, compréhensive à l'égard du Tout, non compétitive, solidaire et coopérative, créative, au carrefour du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Elle ne refuse pas le Progrès mais insiste sur la bonne distance critique à son égard, en fonction de valeurs humaines qui dépassent son caractère idéologique* » (Barbier, 2002).

C'est justement l'approche transversale qui est visée lorsque nous construisons le programme de formation destinée à former à la compréhension d'une manière plus globale, en préparant ainsi le terrain propice à la co-construction d'un savoir en définir.

La compréhension des enjeux liés à la recherche devient ainsi indispensable. Une formation qualifiée d'*écologique* se doit d'éclairer les finalités-mêmes de la recherche. C'est la raison pour laquelle l'acte d'oeuvrer à la mise en place de formations à caractère transdisciplinaire (programmes de formation d'écologie transdisciplinaire) correspond à la nécessité et à l'urgence de construire un savoir de type transversal, un savoir permettant d'agir en prenant en compte l'impératif de prise de distance critique quant à nos actions et plus particulièrement

---

<sup>1</sup> Et ici on retrouve le concept de nature et de monde, voire de société micro et macrocosmique.

aux objectifs pédagogiques de formation. En même temps, il est difficilement concevable un parcours scientifique de grand vol sans une véritable culture scientifique mettant les bases conceptuelles propres aux différents paradigmes.

Les jeunes chercheurs ont plus que jamais besoin de se doter d'éléments réflexifs constitutifs de personnalité individuelle et collective. Ils seront ainsi en mesure de repérer des failles de nature conceptuelle entravant la recherche scientifique.

### **ROSACE : l'insoutenable légèreté de l'être<sup>1</sup> ou l'être et le savoir**

*ROSACE* est avant tout une entreprise esthétique. Parler de l'esthétique dans le cadre conceptuel de la formation a au moins le mérite de trancher dans le débat-questionnement quant à l'utilité d'une formation. Avant toute prise de décision quant à sa mise en place, une formation se construit selon une vision traduisant une approche plus ou moins philosophique (un cadre conceptuel, une orientation de paradigme, une finalité). Dans notre cas, nous avons vu qu'il s'agit du paradigme transdisciplinaire. La formation transversale que nous proposons aux doctorants et docteurs est facultative et ne vient en rien se substituer aux domaines d'études spécifiques relevant de chaque filière dans laquelle le doctorant poursuit son apprentissage. C'est sa première particularité.

La seconde relève du fait qu'elle se décline en plusieurs modules. L'ensemble est conçu comme un tout unitaire mettant au centre les dimensions humaniste, éthique et respectueuse de notre environnement de vie. Néanmoins chacune de parties peut être suivie d'une manière indépendante des autres, pour la raison que le savoir central reste le savoir expérientiel.

Nous avons abordé à plusieurs reprises la particularité de l'expérience (le savoir de l'expérience) comme étant constitutive de la personne. Bon nombre de ces modules de formation porte sur le questionnement socio-éthique, la connaissance de soi, l'implication active à travers le futur emploi ou métier que le docteur exercera. Dans tous les cas il s'agit d'entamer une réflexion collective autour du sujet humain en tant que sujet d'apprentissage (Barbier, 1997, 2010, 2014). L'exploration des thématiques comme le *management*, la *prise de responsabilité*, la *capacité de décision*, l'*exercice d'un pouvoir*, ... ouvre des perspectives concrètes liées à la capacité d'action, car si le doctorant n'arrive pas à se situer, à se repérer par rapport à sa propre identité (sens, appartenance, valeurs, priorités, objectifs), comment peut-on espérer qu'il prendra en considération des enjeux plus profonds, dépassant le simple moi individuel ?

Voici quelques unes de raisons pour lesquelles il est important de mettre l'expérience au centre de la problématique.

Une formation ne peut pas être jugée utile ni nécessaire si le sujet ne consent pas à *prêter* de sa personne, de son être, et d'y participer activement.

Parler d'un apprentissage expérientiel renvoie à (aux) relation(s) que nous entretenons avec notre environnement et c'est en cela qu'il est possible de considérer qu'il s'agit avant tout

---

<sup>1</sup> C'est le titre du roman de M. Kundera.

« d'un bouleversement de notre conception de « soi » (...) C'est qu'on appelle le soi est un produit ou un agrégat d'apprentissages » (Bateson, 1960).

Il est pratiquement impossible d'envisager un parcours de formation dont la finalité souligne le devenir de la personne sans prendre en compte la discontinuité du temps d'apprentissage, du temps d'expérience (l'apprentissage nécessite un vécu, se doit d'être expérimenté) et du temps du consentement, autrement dit un temps d'autonomie propre à l'implication volontaire, réfléchie.

A chacun de ces trois niveaux correspondent un niveau personnel, un niveau collectif et un niveau de connaissance.

L'objectif poursuivi par notre recherche autour de la mise au point du programme de formation destiné aux doctorants et aux docteurs a été multiple. Mais avant tout il s'agissait de donner les éléments de réflexion propres à la problématique énoncée.

Pour cela, il nous a paru indispensable de délivrer un certain savoir disciplinaire (propre au domaine des sciences humaines et sociales), de créer les conditions requises par la construction de compétences opérationnelles et surtout d'éveiller à l'exercice d'une compétence d'analyse critique notamment lors des prises de fonctions professionnelles futures.

Dans son ensemble la formation d'accompagnement que nous avons construit à travers le dispositif *ROSACE* renvoie directement à la typologie de *savoirs transversaux*.

Ces savoirs se construisent et s'articulent dans la perspective transdisciplinaire dont ils sont à la fois garants d'analyse et outils épistémologiques. Outils d'*identité*, d'*expression*, de *communication*, d'*appartenance*, de mise au point d'une *culture informationnelle, sociale, économique et juridique* ils garantissent l'accès à la construction d'un espace de parole porteuse de sens.

A travers les séminaires d'expression littéraire nous nous sommes servis d'outils linguistiques tranchant net avec les pseudo-outils d'un discours idéologique sur l'orientation<sup>1</sup> le plus souvent aseptisé et à connotations utilitaristes (*la politique du chiffre*).

Les savoirs auxquels font référence les séminaires en communication renvoient aux différentes motivations individuelles et collectives abordées dans une perspective systémique de la communication perçue sous forme d'interactions globales.

Nous pouvons qualifier ces savoirs interactionnels comme généraux (par rapport à ceux de spécialité) et transversaux (pluri et interdisciplinaires) incorporant la problématique du rôle social de la fonction du futur chercheur constamment mis à l'épreuve du réel.

Comme nous le savons, les capacités d'ouverture et d'écoute ne sont pas innées. C'est la raison pour laquelle l'étude de la communication et le rapport du savoir à l'information restent au

---

<sup>1</sup> Il faudrait préciser le sérieux du thème de l'*Orientation* dont une des expressions les plus abouties en termes de réflexion et complexité est attribué à F. Danvers (Danvers Francis, *S'orienter dans la vie, une valeur suprême*, Ed. des Septentrion, 2009).

coeur des enseignements dispensés à travers ce programme de formation dont l'ambition relève de la nécessité de cultiver l'esprit critique.

Lorsque nous parlons d'écoute sensible, de pratique du dialogue et de l'accompagnement, nous nous engageons dans les voies d'une pédagogie active, respectueuse de l'apprenant et en même temps de l'environnement.

Très probablement l'expression la plus aboutie du savoir dit transversal et donc transférable est associée à la capacité d'une remise en question permanente, qu'il s'agit de soi, de sa façon de percevoir la réalité et le monde environnant, des méthodes de travail, de la structuration de la connaissance selon le principe de l'expertise incluant l'exclusion de pans entiers de savoirs dits non-experts ou non-scientifiques.

En tant qu'enseignants nous nous devons de mener une réflexion critique permettant la construction des situations d'apprentissage. Grâce à ces formations modulaires, les doctorants sont capables de saisir les enjeux de la connaissance, de la sélection de l'information et du rôle actif de la communication dans la gestion de projet personnel et professionnel.

Les savoirs construits selon la démarche du projet peuvent être facilement transférables dès le moment où la personne fait l'expérience d'une triple confrontation : confrontation avec soi, confrontation avec l'autre et confrontation avec le monde. Chacune de ces confrontations est perçue sous l'angle des niveaux de réalité et traduit la triple préoccupation<sup>1</sup> ontologique, axiologique et gnoséologique.

Nous sommes donc loin du discours habituel de l'utilité (une certaine approche du savoir utile), discours utilitariste pas une fois qualifié de trop pragmatique car allant jusqu'à la dénaturation du savoir véritable et auquel Bachelard faisait mention il y a 80 ans déjà.

### **Quelques observations d'ordre méthodologique**

Au terme de trois ans d'observations, nous sommes en mesure de formuler quelques remarques. Voici quelques constats d'ordre méthodologiques faisant référence notamment aux enjeux culturels et communicationnels<sup>2</sup> :

- Chacune des thématiques abordées<sup>3</sup> que ce soit au niveau de la construction d'identité personnelle ou de la construction d'une culture professionnelle pointe le danger de l'incommunication. Face à une quantité non négligeable d'information en provenance de sources diverses, l'éducation aux médias reste notre priorité. Le rôle essentiel de l'enseignant en communication que nous sommes est de développer une attitude critique quant aux sources, à la pertinence et à l'objectif poursuivi à travers le processus de communication.

---

<sup>1</sup> Il est impossible de pratiquer la transdisciplinarité sans prendre en compte simultanément ces axes.

<sup>2</sup> Ces enjeux sont primordiaux dans la mesure où la transdisciplinarité en tant qu'attitude et posture scientifique est déterminée par la qualité et la nature de l'information constitutive des échanges et des interactions multi niveaux "personne-nature-société" requérant un langage nouveau, une manière nouvelle d'aborder les problèmes auquel le chercheur est confronté, voire une ré problématisation.

<sup>3</sup> Il s'agit de sept thématiques développées à travers vingt ateliers.

- Par conséquent, la principale préoccupation d'une formation à l'écologie transdisciplinaire reste liée à la difficulté communicationnelle. Nous œuvrons à la construction de sens *dans* la communication et *à travers* le dialogue. Le savoir écouter en tant que savoir transversal se construit via de multiples *mises à l'épreuve*. Les savoirs expérientiels en tant que savoirs exploratoires reflètent le double paradigme structuraliste-interprétatif dans la mesure où l'apprenant est capable de repérer et d'identifier attitudes, comportements et savoir-être nouveaux face à un langage, une posture et une ouverture qui n'est ni habituelle, ni identifiée en tant que telle. En ce sens nous pouvons parler de savoirs transversaux cognitifs.
- L'approche de développement des potentialités de chaque personne répond souvent à une demande intrinsèque mais insuffisamment explorée faute d'outils. Le doctorant apprenant arrive petit à petit à développer sa propre capacité d'écoute afin de créer un espace d'expression authentique à travers lequel *soi-même* et *l'autre* peuvent faire entendre leurs voix. Cette préoccupation quant à l'expression personnelle s'exerce sur un fond d'action de décryptage de différentes logiques traversant les domaines de connaissances souvent sans même se croiser.
- La prise en compte de savoirs constitutifs, savoirs ouverts vers la vie (s'inspirant de la vie et des problématiques actuelles) se fait selon la démarche d'exploration. La "méthode d'enquête ou du détective" permet un rééquilibrage d'ordre méthodologique quant à la construction d'un parcours individuel. Ce parcours est identifié en tant que projet vocationnel au sein duquel le maillage de savoirs est opéré en fonction des projets thématiques relevant des sphères sociales et culturelles contemporaines à l'intérieur desquelles le sujet se place sans pour autant se laisser enfermer. A ce niveau, l'implication des doctorants dans des projets internationaux est salutaire.
- La construction des différentes représentations de la réalité étant complexe, la pratique de la pluridisciplinarité constitue le premier élément fondamental de cette approche. La méthodologie intégrative d'une vision écologique, humaine et respectueuse de la nature revendique une inspiration renouvelée de type transdisciplinaire.
- La pédagogie par projet et l'identification de compétences personnelles s'inscrit dans l'approche d'un développement personnel vocationnel. Il est important que les doctorants puissent en témoigner ponctuellement de leurs projets à des moments précis (des éventuelles ramifications et développements parallèles) sans oublier que ces projets s'inscrivent dans une dimension vocationnelle<sup>1</sup> constitutive d'un projet intégrateur. Cette approche est celle mettant en avant le changement en profondeur. Grâce à cette acception, le savoir se construit avant tout pour et grâce à l'implication volontaire de l'apprenant. C'est la personne qui est capable (ou au besoin, le devient) de découvrir les aléas et les enjeux, et de s'y référer non parce que ceux-ci s'imposent à elle, étant en quelque sorte dictés par une logique d'adaptation de type cause-effet. Le savoir sera d'autant plus facilement transférable que la diversité de capacités mobilisées à sa construction sera importante. Les différentes situations d'émergence à ce savoir relèvent la dimension intuitive, créatrice et ingénieuse comme indispensable à la fois au métier de chercheur et de futur enseignant.

---

<sup>1</sup> Une recherche relative au modèle vocationnel a été publiée dans la *Revue européenne du droit social*, n° 24, 2014, sous la référence, C. Sapta, « De l'écriture du Journal autobiographique à l'expérimentation de soi », page 24, <http://www.revueeuropeenne-du-droitsocial.ro/reviste/nr24/nr24.pdf>

Pour terminer, nous aimerais ajouter un dernier constat visant le transfert du savoir transversal : la dimension de la transférabilité diffère d'une personne à l'autre en fonction du degré de confrontation avec la Réalité. C'est en cela que le paradigme transdisciplinaire n'est pas seulement utile (afin de ne pas fausser les pistes de recherche) mais surtout nécessaire dans le contexte extrêmement complexe de la recherche.

## Conclusion

Avec le dispositif *ROSACE* nous avons initié une opération créative où la multiplicité des approches nécessaires à la compréhension du monde et de la vie (vie professionnelle inclus) constitue un terreau extrêmement productif pour l'innovation. Notre souhait était également d'inscrire nos actions (notamment en termes d'accompagnement) dans la lignée de penseurs de la complexité et de la transdisciplinarité en France.

Le paradigme transdisciplinaire nous l'avons vu, souligne les relations *personne-société-nature* comme créatrices de sens global. C'est la raison pour laquelle la philosophie des sciences devrait faire partie de tous les programmes d'enseignement et surtout des programmes de formation doctorat.

Le savoir transversal dont il a été question reste avant tout un savoir communicationnel. Nous nous devons de le réhabiliter sans nier pour autant les capacités de mises en situation (le cas des capacités opératoires et les compétences liées aux savoir-faire) au même titre que nous devons œuvrer à rétablir la communication au delà de l'immédiateté et l'improbabilité de sa véridicité.

Nous en sommes persuadés que l'écologie transdisciplinaire trouvera dans les années à venir un terrain d'expression permettant de parler d'un savoir réellement utile (et non utilitariste) comme porteur de sens. Pour l'instant nous nous réjouissons de pouvoir continuer notre recherche-action exploratoire.

## Bibliographie

- Audet Michel et Larouche Viateur (1988), « Paradigmes, écoles de pensée et théories en relations industrielles », *Relations Industrielles / Industrial Relations*, Vol. 43, No. 1, Département des Relations industrielles, Université Laval.
- Bachelard Gaston (1999), *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie Philosophique, J. Vrin.
- Barbier René et de Peretti André (1999), *Krishnamurti et Carl Rogers : le sens de l'éducation*, <http://www.barbier-rd.nom.fr/rogersetkrishnamurti.htm>
- Barbier René (2002), *Les trois pédagogies, Vers une pédagogie pour notre temps*, <http://www.barbier-rd.nom.fr/journal/spip.php?article39>
- Bertrand Yves et Valois Paul (1980), *Les options en éducation*, Ministère de l'éducation du Québec.
- Burrell Gibson et Morgan Gareth (2005), *Sociological Paradigms and Organisational Analysis*, Ashgate, British Library, [http://sonify.psych.gatech.edu/~ben/references/burrell\\_sociological\\_paradigms\\_and\\_organisational\\_analysis.pdf](http://sonify.psych.gatech.edu/~ben/references/burrell_sociological_paradigms_and_organisational_analysis.pdf)
- Cazenave Michel en dialogue avec Nicolescu Basarab (2013), « *Physique quantique et transdisciplinarité* », Paris, 30 avril, <https://www.youtube.com/watch?v=Ojx8qzRuiiw>
- De Peretti André (1993), *Controverses en éducation*, Ed. Hachette.
- Heisenberg Werner (1972), *La partie et le tout : le monde de la physique atomique*, Albin Michel.

Nicolescu Basarab, « *Transdisciplinarité-déviante et dérives* », document de préparation du 1<sup>er</sup> Congrès Transdisciplinaire, <http://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b3et4c8a.php>  
Nicolescu Basarab (1996), *La transdisciplinarité. Manifeste*, Ed. du Rocher, <http://basarab-nicolescu.fr/BOOKS/TDRocher.pdf>

## **Pour une formation continue et une gestion prévisionnelle des carrières dans la police Congolaise : Prospective d'un modèle managérial**

**Wolf Martial Barthélémy BONGOYE**

*Attaché au renforcement des capacités, Kinshasa, Congo*

wolf.bong@yahoo.fr

### **Résumé**

*Un modèle comblant l'insuffisance de la formation continue et de la gestion prévisionnelle des carrières des agents de Police. Il exalte la congruence de ces deux notions, car la formation continue est rattachée à la prévision des carrières. La formation crée de nouvel emploi, le nouveau grade et parfois le régime de positions. En clair, ce modèle en question, est une thérapeutique à la conjoncture socioculturelle qui sévit au sein de la Police Nationale congolaise. L'auteur insiste sur le fait que la formation continue améliore les compétences et les qualifications des agents en même temps qu'elle permet de s'adapter aux emplois et aux métiers nouveaux. Décider d'augmenter et d'améliorer les écoles de formation avec des enseignants qualifiés et des élèves méritant est une voix de sortie de la Police congolaise, d'où la nécessité de l'Etat de planifier les emplois.*

### **Mots-clés**

*formation continue, gestion prévisionnelle des carrières, prospective d'un modèle managérial.*

### **Abstract**

*A model bridging the lack of ongoing training and management planning careers of police officers. It exalts the congruence of the two notions because continuing education is linked to the prediction of careers. Training creates new job, grade level and sometimes the plan clear positions. En this model in question is a therapeutic to the sociocultural environment that exists within the Congolese police. The author insists that the training improves skills and qualifications of staff at the same time it can be adapted to jobs and new businesses. Decide to increase and improve training schools with qualified teachers and students deserve is a way out of the Congolese police. Hence the need for the state to schedule jobs.*

### **Key word**

*continuing education, forward career, Congolese police, prospective a managerial model.*

### **Classification JEL**

*O15.*

## **Introduction**

A partir du rôle déterminant que les ressources humaines jouent dans le processus du développement organisationnel, elles sont à l'heure actuelle, au centre des préoccupations des gouvernants, des entrepreneurs, des créateurs d'emplois, des chercheurs, etc. Cela ne veut pas dire que le pilotage des organisations ne concerne que cette première ressource. Il y en a d'autres qu'il faille combiner. Ce sont les ressources matérielles, financières et temporelles

qui sous-tendent la théorie de 4R<sup>1</sup> dont l’itération a pour conséquence le bon rendement, la performance.

De plus, la principale richesse d’un pays réside en la qualité de ses hommes (civils ou militaires). C’est pour quoi, une force publique est condamnée aux mauvais résultats, à la contre-performance si elle n’est pas animée par des cadres de conception et des agents d’exécution compétents.

Cependant, dans les pays à faible degré de formation comme la République du Congo, les compétences sont une denrée rare qu’il faut produire et entretenir. C’est le cas des agents de la police sensés satisfaire le besoin de vivre en sécurité et dans la tranquillité des citoyens dont la Formation Continue (FC). La Gestion Prévisionnelle de leurs Carrières (GPC) doivent être une préoccupation majeure.

Le constat est qu’à cause de la passivité de l’administration congolaise, la quasi-totalité des personnels de police optent pour des stages de qualification ou de promotion, contre une minorité seulement pour le chemin des stages de perfectionnement ou de recyclage. Ce déséquilibre<sup>2</sup> n’est pas de nature à garantir une administration (policière) efficace et un service public de qualité.

Au regard de ce qui précède, la préoccupation de la présente réflexion est de procéder à l’état des lieux de la formation continue et de la gestion prévisionnelle des carrières au sein de la force publique, notamment dans la police de la République du Congo afin d’aboutir à une prospective d’un modèle managérial qui puisse permettre aux agents de la police de réaliser l’une des missions traditionnelles de l’Etat : assurer l’ordre, la sécurité des personnes et de leurs biens.

Ainsi, cette étude hormis l’introduction et la conclusion comprend trois axes, à savoir : Le déminage des concepts opératoires, l’état de lieu de la formation continue et de la gestion prévisionnelle des carrières au sein de la police et la prospective d’un modèle managérial y afférent.

## I. Déminage des concepts opératoires

Afin de prévenir et d’élagger certaines équivoques, il est important de commencer par un éclairage du contenu des concepts de formation continue et de gestion prévisionnelle des carrières.

### I.1. Formation continue

La « formation continue » appelée aussi « formation en cours d’emplois » est d’une importance indéniable dans toute organisation (publique ou privée) parce qu’elle permet l’adaptation des salariés aux emplois actuels et futurs, du fait du développement

---

<sup>1</sup> Nsaman-O-Lutu O. et Atshwel-Okel C., *Comprendre le management : Culture, principes, outils et Contingence*, éd. CAPM, Kinshasa, 2007, p. 138.

<sup>2</sup> Delors J., *Les politiques de l’éducation en Afrique*, vol. 1, Librairie intercontinentale, 1988, p. 129.

technologique et scientifique. Il convient alors d'amener par la formation, les personnels à acquérir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être qu'exigent les nouveaux emplois car la performance dépend d'une meilleure tropicalisation ou adaptation de l'homme à l'emploi.

### *I.1.1. Notes historiques*

La loi du 16 juillet dite loi Delors<sup>1</sup> a marqué un virage déterminant en matière de formation professionnelle en France. Elle fut consécutive à l'accord interprofessionnel du 19 juillet 1970, lequel trouvait son origine dans les « constats » de Grenelle où la formation professionnelle constituait l'un des enjeux de la négociation entre le patronat (Centre National de la Formation Professionnelle à l'époque) et les centrales syndicales représentatives au plan national.

Les motivations de l'époque autour desquelles s'organisèrent les négociations portaient sur :

- Le fait de permettre à chaque personne de faire face aux changements rencontrés dans le cadre de la vie professionnelle ;
- L'idée de contribuer à la lutte contre les inégalités des chances en créant par la formation professionnelle, l'opportunité d'une seconde chance ;
- La possibilité d'élèver le niveau culturel du pays, d'aider chacun à mieux maîtriser son existence et placer le « système d'éducation continue » au cœur d'une politique globale ;
- La volonté d'améliorer qualitativement et quantitativement le niveau de l'enseignement au sein du pays.

Une autre raison majeure animait Jacques Delors : « L'impérieuse nécessité d'améliorer l'efficacité économique, car la prospérité d'une économie et la réussite des entreprises dépendent des qualifications et des compétences de la main d'œuvre. En d'autres termes, le principe selon lequel les ressources humaines d'une entreprise pouvaient constituer un paramètre contributif déterminant au niveau de sa compétitivité nationale, voire internationale, prenait sens. Nous sommes bien dans le concept du « capital humain ».

De plus, la loi française du 16 juillet 1971, socle du système actuel, portait également en son article premier, la formation professionnelle au niveau d'une cause nationale, la formation professionnelle permanente constituant désormais une « obligation nationale ». Sur le plan pratique, elle prévoyait :

- L'obligation faite à l'employeur de financer directement les actions de formation prévues au bénéfice de ses salariés ;
- L'obligation de justifier sous réserve que l'effectif de l'entreprise excède le seuil de 50 salariés, d'une délibération sur les questions de formation auprès du comité d'entreprise ;
- Le droit reconnu aux salariés durant leurs temps de travail ;
- La fixation des modalités entre l'Etat et les employeurs, en vue de concourir au maintien de la rémunération des salariés durant la période de formation.

---

<sup>1</sup> Delors J., *Mémoires*, éd. Plan, 2003

### *I.1.2. Ce qu'il faut retenir en plus*

Nadine Forest<sup>1</sup> précise que la formation continue est le moyen de développer la capacité des travailleurs, des salariés à accomplir leurs missions et donc à bien exercer le métier. Elle poursuit que le plan de formation devrait répondre aux objectifs suivants :

- Préparer aux mutations technologiques ;
- Perfectionner à l'exercice du métier ;
- Renforcer l'adéquation des travailleurs ;
- Permettre à l'agent d'atteindre des objectifs personnels tels qu'améliorer les connaissances liées à son poste ;
- Rechercher un emploi plus qualifié.

Comme on peut le constater, l'objectif de la formation continue est le perfectionnement de l'individu en cours d'emploi. La formation continue des adultes est une réponse aux problèmes que posent les différents aspects de la société d'aujourd'hui. Elle permet l'adaptation des personnels aux changements techniques et technologiques, aux conditions de travail et favorise la promotion sociale.

Il est entendu qu'avec la formation continue, les personnels développent leur capacité à assurer leurs tâches d'une façon efficace, efficiente, rationnelle et performante. On est ici dans l'application pure et simple du management.

Apprendre, dans le cadre la présente étude, n'est pas seulement acquérir sur un sujet, les connaissances et la maîtrise que d'autres possèdent ou augmenter les connaissances, les expériences, mais, surtout les organiser en une sorte de remaniement de la structure mentale. Comme l'homme attache de plus en plus d'importance au climat social au travail, il est d'autant plus juste de penser qu'on n'améliore pas le sort de la ressource humaine sans son implication.

La formation continue des salariés, lors qu'ils ont repris le chemin de l'université, doit contribuer à une réelle formation, en relation avec le milieu professionnel dont ils proviennent. Elle doit pouvoir ouvrir des nouveaux chemins à leur esprit, à leur imagination afin qu'ils se trouvent sur la voie du progrès et des mutations en cours.

Enfin, concluons avec Kidd<sup>2</sup> qu'un des problèmes importants de l'éducation des adultes réside précisément dans l'équilibre à maintenir entre les motifs et les buts de l'individu qui s'instruit et les besoins de la société dont il fait partie et avec Jean Cazeneuve<sup>3</sup> que l'éducation permanente est liée aux orientations professionnelles plus qu'aux niveaux cultuels.

---

<sup>1</sup> Forest Nadine, Présidente Université Denis Diderot-Paris VII Jussieu, 1988.

<sup>2</sup> Kidd J.R., *L'éducation des adultes : principes et moyens*, éd. CUJAS, Paris, 1966.

<sup>3</sup> Cazeneuve J., *La vie dans la société moderne*, éd. Gallimard, Paris, 1982.

## **I.2. Gestion prévisionnelle des carrières**

Dans toute organisation, le besoin de raisonner sur l'avenir, de le prédire s'impose au manager quelques soit le domaine dans lequel il exerce son activité. La gestion prévisionnelle met l'accent sur l'anticipation de l'exercice pour mieux assurer en permanence, l'adéquation hommes-emplois tant quantitativement que qualitativement.

### **I.2.1. Aperçu théorique**

Patrick Gilbert<sup>1</sup> estime que le besoin d'anticipation s'accroît quand progresse l'incertitude. En tant que tel, il est réducteur d'incertitude et un moyen de maîtriser les risques liés à celle-ci. Dans l'entreprise, l'application des méthodes de prévision concerne aussi bien les marchés, les prix, les indications financières que les ressources humaines. L'auteur renchérit que chaque grande fonction de l'entreprise peut s'approprier les méthodes en les adaptant à la nature des ressources et aux enjeux qui leur sont associés.

La compréhension exacte de la gestion prévisionnelle des carrières procède à de la terminologie de la carrière<sup>2</sup> qui n'est rien d'autre que la succession, dans le temps, des expériences d'un personnel (de carrière), en terme d'avancement en grade, de régime de position et de régime disciplinaire.

C'est ainsi que la gestion des carrières implique l'organisation de la mobilité professionnelle dans une organisation. Celle-ci devant être *verticale* (évolutions hiérarchiques, passage d'un poste de catégorie inférieure vers un poste de catégorie supérieure ; *horizontale* dite fonctionnelle ou professionnelle désignant le passage d'une fonction à une autre sans changer de catégorie et spatiale ou géographique qui concerne les individus qui occupent la même fonction, à un même niveau hiérarchique, mais qui changent de lieu d'exercice de leur activité.

### **I.2.2. Objet et fondement**

Acteurs et sujets d'origines et de projets divers, inscrits dans des structures sociales qui ne se limitent pas au monde du travail, les ressources humaines appellent des régulations complexes. Manager les ressources humaines consiste moins à gérer efficacement des personnes qu'à gérer d'une façon efficiente la contribution qu'elles peuvent apporter aux fonctionnements des organisations, à la définition et à la réalisation des objectifs organisationnels.

Le développement de démarches prévisionnelles suivies par les organisations en matière de personnel est un phénomène qui date d'une quarantaine d'années. Pourtant, c'est encore un domaine mal balisé. En particulier, il n'existe pas de terminologie admise par tous et

---

<sup>1</sup> Gilbert P., *La G.P.R.H.*, Collection repères, Paris, p. 439.

<sup>2</sup> Cette précision est puisée dans les notes polycopiées de fonction publique du Professeur Toussaint Tshilombo Sent qu'il enseigne aux étudiants de deuxième licence (Master 2) en Sciences Politiques et administratives de l'Université de Kinshasa.

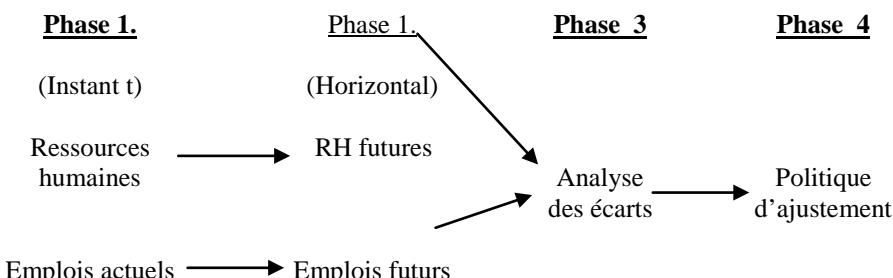
consacrée. En management des ressources humaines<sup>1</sup>, la gestion prévisionnelle peut être également nommée « prévention, planification, anticipation. Elle peut aussi être associée à plusieurs vocables en l'occurrence « gestion prévisionnelle du personnel, des effectifs, des emplois ou des compétences ».

### I.2.3. Processus de la Gestion Prévisionnelle

Il existe certes plusieurs modèles de gestion des ressources humaines. Cependant, nous ne présentons que celui de Mallet que nous avons jugé pertinent à utiliser pour nous permettre de parfaire et de transposer le nôtre anticipativement annoncé.

Le schéma de base de la gestion prévisionnelle des ressources humaines, conçu par Mallet<sup>2</sup> est le suivant :

*Figure n°1. Processus de la gestion prévisionnelle des ressources humaines*



*Source : Mallet, L. cité par Cardin et al.*

#### Commentaire

Le fonctionnement de ce schéma repose sur la confrontation entre l'état des ressources humaines d'une part (effectifs, âge, ancienneté, qualifications, compétences, etc.) et l'évolution prévisible en emplois et en ressources humaines à l'horizon fixé d'autre part. Ce qui permet par la suite d'évaluer les écarts et de choisir les mesures d'ajustement appropriées. L'horizon X peut être à court terme (6 mois à un an), à moyen terme (2 à 3 ans) et à long terme (à partir de 5 ans).

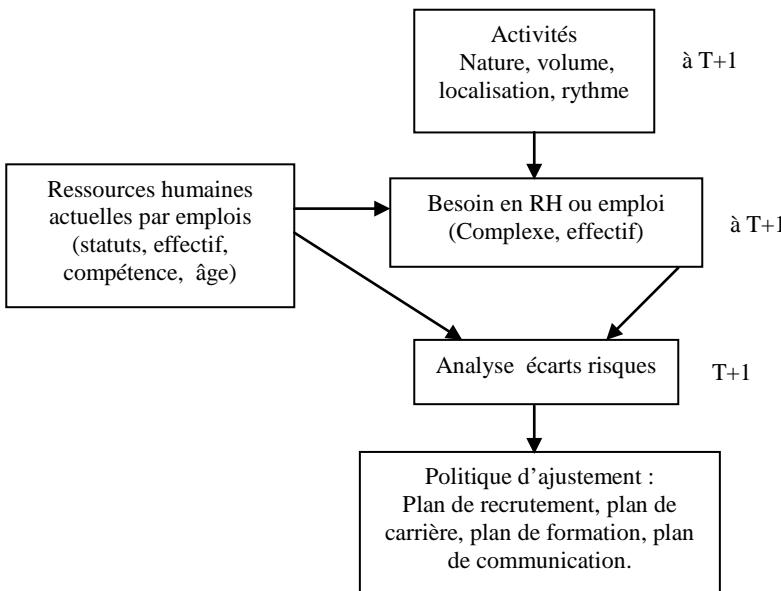
A ce schéma de Mallet, s'ajoutent les étapes de la gestion prévisionnelle des ressources humaines suivantes :

---

<sup>1</sup> La synonymie à laquelle nous faisons allusion est largement employée en France par le Centre Nationale de la Formation Professionnel, par Thierry et Sauret sans oublier Mandam

<sup>2</sup> Mallet L., cité par Cardin et al. , 2000, p. 98.

*Figure n°2. Etapes de la gestion prévisionnelle des RH*



*Source : Procédure de la G.P.R.H.*

*Commentaire :*

La gestion prévisionnelle des ressources humaines procède par l'identification sinon par l'inventaire des emplois ou type d'emplois existants dans l'organisation, les ressources humaines disponibles tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Au plan quantitatif ou démographique, on tient compte des effectifs (suivant sa diversité statutaire : permanents, contractuels, sous-traités, temporaires) par emploi, par âge (pyramide d'âge), par ancienneté (pyramide d'ancienneté) et par sexe. Au plan qualitatif, on fait allusion aux qualifications et aux compétences disponibles, au niveau de la formation et au potentiel (données des documents d'appréciation du personnel, données d'audit social, enquête du climat social). Il s'agit de projeter, compte tenu des départs naturels (retraites, démissions, décès) et éventuellement des recrutements, des mobilités et des licenciements en cours, le futur effectif des ressources humaines de l'organisation.

De plus, il faut repérer les évolutions futures de l'environnement subies par l'organisation : évolutions socio-économiques, attentes des clients et des usagers, législation, activités, modalités pratiques de réalisation des décisions précédentes, etc.

Enfin, doivent faire l'objet d'identification et de description, des emplois (nombre et qualité) résultant des activités de l'organisation telles qu'elles sont déterminées par les choix et les futures évolutions ; des écarts et des risques prévisibles au plan quantitatif et qualitatif puis des moyens d'ajustement et de régulation pour annuler ou réduire les écarts identifiés qui doivent se traduire en plans d'actions (recrutement, carrière, formation, communication, sanction récompense).

## **II. Etat des lieux de la Formation Continue et d'une Gestion Prévisionnelle des Carrières au sein de la Police Congolaise**

### ***II.1. Pratique de la Formation Continue***

#### *II.1.1. Cration de l'Ecole*

Dans la perspective d'organiser efficacement la formation continue et de placer le fonctionnaire policier à la hauteur de ses missions, l'Etat a mis en place un cadre juridique pour la formation. Il s'agit de la création de l'Ecole Nationale de Police (ENP) par décret 96-15 du 11 janvier 1996, qui assure une double vocation : assurer la formation initiale et continue des policiers qui ont décidé de faire carrière et, organiser les stages de perfectionnement par spécialité pour le personnel de tout grade.

A partir de 2007, le pouvoir politique avait décidé d'abandonner la formation initiale donnée à l'ENP et opté pour une formation supérieure des officiers. D'où, la création de l'Ecole Nationale Supérieure de Police (ENSP). La formation à l'ENSP, devrait s'étendre sur les domaines administratif, technique et scientifique. Le domaine administratif concerne la gestion des ressources humaines, financières et matérielles. Le domaine technique englobe les opérations de maintien de l'ordre, de la sécurité publique, de la sécurité civile et de la police judiciaire. Enfin, le domaine scientifique s'articule autour de la criminologie, la criminalistique, de la dactyloscopie etc.

L'Ecole Nationale Supérieure de la Police comprend :

- la direction de l'école ;
- le secrétariat administratif ;
- le service des études ;
- le service des stages ;
- l'intendance ;
- la surveillance.

#### *II.1.2. Objectifs et procédure de formation*

La formation des fonctionnaires policiers vise à :

- permettre une qualification professionnelle des stagiaires ;
- combler leurs lacunes en culture générale ;
- approfondir les connaissances techniques et pratiques du métier exercé par les stagiaires ;
- faire bénéficier une promotion aux stagiaires.

La procédure de formation est établie en deux volets: Le premier concerne le choix des agents candidats à la formation par la hiérarchie en tenant compte des besoins de la structure et le second est celui des agents qui ne peuvent aller à l'ENSP mais s'orientent eux-mêmes dans les écoles et les universités du Congo.

Les candidats à la formation sont sélectionnés par les directions générales de la police nationale. La liste des sélectionnés, une fois établie est envoyée au secrétariat général des services de police pour être fusionnée et publiée en tenant compte des quotas respectifs. Le tableau ci-dessous illustre les statistiques des policiers déjà formés par l'ENP et l'ENSP.

*Tableau n°1. Statistiques des policiers de rang formés par l'ENP*

Formation en (année)	1 <sup>ère</sup> 1999	2 <sup>e</sup> 2000	3 <sup>e</sup> 2001	4 <sup>e</sup> 2002	5 <sup>e</sup> 2003	6 <sup>e</sup> 2004	7 <sup>e</sup> 2005	8 <sup>e</sup> 2006	9 <sup>e</sup> 2007	10 <sup>e</sup> 2008
Effectifs	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
Total										2600

*Source : Les auteurs sur base des données d'enquête à l'ENP.*

*Commentaire :*

Comme on peut le constater, l'ENP a eu à assurer de 1999 à 2008, la formation de dix promotions des jeunes policiers, 260 par promotion soit un effectif total de 2600 agents venus de tous les départements.

*Tableau n°2. Statistique des Officiers et commissaires de Police*

Promotion	1 <sup>ère</sup> promotion 2007-2008	2 <sup>ème</sup> promotion 2008-2009	Total
Effectifs	193	322	515

*Source : Les auteurs sur base des données d'enquête à l'ENSP.*

*Commentaire :*

L'ENSP a ouvert son cycle en 2007 avec 193 officiers et commissaires de police venus du Cameroun. La seconde année, l'école a enregistré 322 instruits, soit 129 de plus.

### *II.1.3. Quelques constats établis*

La formation continue des fonctionnaires policiers ne date pas de longtemps, ce qui prouve à suffisance que nombreux sont ceux qui demeurent sous formés. Des trois domaines de formation de l'ENSP, à savoir : administratif, technique et scientifique, il n'y a que le domaine technique qui est fonctionnel. Il s'occupe des opérations de maintien de l'ordre et de la sécurité ainsi que de la justice. Néanmoins, nous avons noté une évolution significative due à la volonté de pouvoirs publics de doter la police nationale d'un effectif important.

L'accès à l'ENP étant sélectif et eu égard aux quotas prévus, les autres agents de police choisissent délibérément de s'inscrire dans différentes écoles de formation et à l'université Marien Ngouabi. Cette démarche individuelle est très visible chez les agents nantis, et dans l'objectif d'accéder aux grades supérieurs. C'est le besoin de la prévention pour garantir sa carrière.

L'organisation de la formation continue avait subi des interruptions dues aux destructions de l'ENP, suite aux différentes guerres civiles des années 1997, 1998 et 1999 tandis que celle de l'ENP est très appréciée. Cette école dispose d'un premier cycle qui regroupe des stagiaires exerçant un emploi sans diplôme ni qualification professionnelle et d'un second cycle qui concerne les stagiaires officiers qualifiés, admis aux différents stages professionnels. Les

programmes comprennent les matières de connaissances générales, professionnelles, d'éthique et de déontologie.

## ***II.2. Opérationnalité de Gestion Prévisionnelle des Carrières***

Après différentes formations acquises, les agents des services de police souhaitent voir leur carrière être gérée en terme de promotion, avancement, affectation et mutation.

Dans la police congolaise, il existe quatre types d'avancements :

- L'avancement à titre normal ;
- L'avancement des élèves officiers d'active ;
- L'avancement à titre exceptionnel ;
- La reconstitution des carrières.

S'agissant de l'avancement à titre normal, il a pour but d'assurer un recrutement judicieux des cadres supérieurs de la police congolaise comme le signifie les décrets 64/136 du 24 avril 1964 et 70/375 du 26 décembre 1970, les instructions ministrielles n°216 /SEDFN du 02 septembre 1965, et n° 002/PR/MDS du 25 avril 1988, le tout complété par l'ordonnance n°4-2001 du 05 février 2001 le concernant. La nomination au grade supérieur de celui que l'on détient et de celui qui remplit les conditions.

L'avancement des Elèves Officiers d'Actives (EOA) par instruction ministérielle n°02/PR/MDN de 1988. Elle a pour but, compte tenu des incidences de tous les ordres, de la durée valable des études dans les différentes écoles de formation, de la diversité des établissements d'enseignements, d'harmoniser et de codifier en même temps, les critères (à titre école) des élèves officiers et les élèves sous officiers des services de police. Cette instruction détermine également l'avancement des EOA dans les établissements civils d'enseignements supérieurs, techniques et professionnels dans les écoles de police étrangères.

## ***II.3. Constat réalisé***

La procédure d'avancements en grade pratiquée au sein de la police congolaise au terme des formations suivies en dehors ou au sein de la structure éducative contient des écueils.

Les ratios pour prétendre au grade supérieur sont très faibles et ne peuvent favoriser équitablement tous les policiers qui ont terminé leur formation à l'ENSP ou en dehors.

Pour figurer dans les ratios prévus pour être candidat au grade supérieur, les critères subjectifs l'emportent sur les critères objectifs. Il faut avoir des parrains politiques forts. Le fait d'avoir été formé à l'ENSP ne donne pas plus d'avantage d'accéder au grade supérieur. La formation induit souvent une distorsion entre le savoir et le pouvoir ; elle entraîne les frustrations lorsque les tâches ne correspondent pas au niveau de formation ; les emplois n'évoluent pas simultanément avec le nombre des formés.

Ainsi, par rapport aux variables de la gestion prévisionnelle des carrières, nous avons constaté qu'elles ne sont effectivement pas considérées. Certaines d'entre elles ne sont pas prises en considération. La gestion prévisionnelle des carrières en rapport avec la formation continue n'est pas de mise. Un ratio de 30% est officiellement retenu sur l'ensemble des policiers du

Congo qui accèdent aux grades supérieurs chaque année. La conséquence est qu'un grand nombre de policiers en fin de formation attendent en vain des années durant d'accéder aux grades supérieurs.

Il s'ensuit sur le terrain des dérapages sans nombre entre autre l'inobservation des instructions de la hiérarchie, la corruption, le braquage, le vol, le clientélisme politique etc. Au lieu d'une police qui monte en puissance tout en capitalisant l'efficience, l'efficacité et la rationalité, il y a risque d'héberger une police qui aura choisi comme stratégie de survie, la pratique du désordre. Ce qui ternit l'image jadis bienveillante de la police République du Congo.

### **III. Modèle d'une Formation Continue et d'une Gestion Prévisionnelle des Carrières**

La vraie réflexion scientifique procède sur une vision (la problématique), les résultats d'enquête et les recommandations. C'est ainsi qu'après avoir établi que la gestion prévisionnelle des carrières des ressources humaines n'est pas effective au sein de la police nationale congolaise, nous en proposons un modèle teinté d'une approche managériale qui consacre la rationalité, l'efficacité, l'efficience et la performance.

#### ***III.1. Soubassement du modèle***

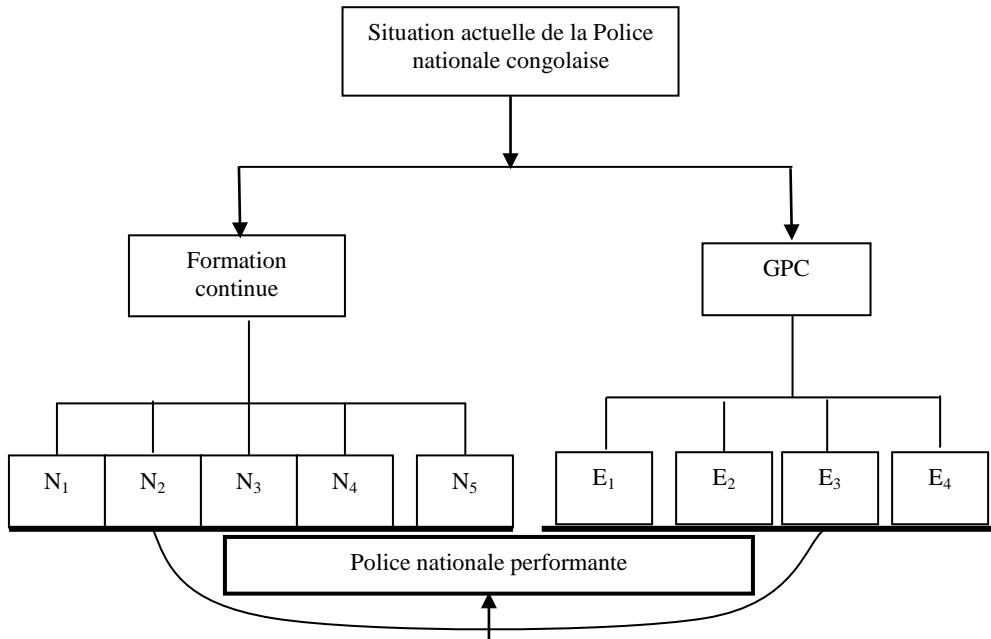
Le modèle que nous présentons comble l'insuffisance de la FC et de la GPC décriée. Il exalte la congruence intime de ces deux notions car la formation continue est rattachée à la prévision des carrières. La formation créera le nouvel emploi, le nouveau grade et parfois le régime de positions.

En clair, ce modèle est une thérapeutique à la conjoncture socioculturelle qui sévit au sein de la police nationale congolaise. Dans le modèle en question, nous insistons sur le fait que la formation continue améliore les compétences et les qualifications des agents en même temps qu'elle permet de s'adapter aux emplois et aux métiers nouveaux. Décider d'augmenter et d'améliorer les écoles de formation avec des enseignants qualifiés et des élèves méritant est une voie de sortie de la police congolaise. D'où la nécessité pour l'Etat de planifier les emplois.

#### ***III.2. Esquisse d'un model de Formation Continue et d'une Gestion Prévisionnelle des Carrières***

Les constats sombres que nous avons réalisés en ce qui concerne l'inefficacité de la formation continue et de la gestion prévisionnelle des carrières au sein de la police de la République du Congo, nous ont poussés à imaginer un modèle pour améliorer les performances.

*Figure n°3 : Pour une nouvelle politique de Formation Continue et de Gestion Prévisionnelle des Carrières*



*Source : Les auteurs à partir des modèles de gestion prévisionnelle des carrières et de la formation continue haute présentée.*

*Légende : GPC= gestion prévisionnelle des carrières ; N= nécessité et E= étape.*

*Commentaire :*

La situation actuelle de la Police Nationale congolaise est calamiteuse. La formation continue mise ensemble avec la gestion prévisionnelle des carrières aura comme résultat une Police Nationale congolaise performante. En clair, la formation continue devrait tenir compte de cinq nécessités, à savoir :

- N<sub>1</sub> : préparer les agents policiers aux mutations technologiques ;
- N<sub>2</sub> : les perfectionner à l'exercice du métier ;
- N<sub>3</sub> : renforcer l'adéquation des fonctionnaires policiers ;
- N<sub>4</sub> : leur permettre d'atteindre les objectifs personnels tels qu'améliorer les connaissances liées à leur poste ;
- N<sub>5</sub> : rechercher un emploi plus qualifié pour les agents en cours de formation.

La gestion professionnelle des carrières quant à elle, doit combiner quatre étapes essentielles :

- E<sub>1</sub> : inventorier efficacement les ressources humaines et les emplois actuels pendant un temps donné ;
- E<sub>2</sub> : projeter les ressources humaines futures et les emplois qu'elles occupent ;
- E<sub>3</sub> : réaliser l'analyse des écarts entre les ressources humaines et emplois actuels et les ressources humaines et emplois futurs ;
- E<sub>4</sub> : procéder enfin aux politiques d'ajustement appropriées.

## **Conclusion**

Point n'est besoin de rappeler que la formation continue et la gestion prévisionnelle sont des facteurs soudés pour la performance des ressources humaines et de l'organisation. Cette réalité, avons-nous constaté, n'est pas opérationnelle dans la police nationale de la République du Congo. Nous avons constaté à cet effet, l'inexistence de plans de formation et du développement humain : certains agents de la police vont en formation à l'école nationale supérieure de police à la demande de leurs structures ; d'autres agents choisissent de se former pour une nomination ou une promotion quelconque, etc. Dans cette situation, certains agents de la police sont bien traités à cause de leur appartenance politique ou ethnique à celui qui prend la décision alors que d'autres, malgré leur formation reçue, ne jouissent pas des avantages liés à leur nouvelle qualification.

Pour que leur formation continue et la gestion prévisionnelle des carrières soient un succès, nous formulons les recommandations en rapport avec le plan de formation, la réforme des statuts et la gestion des carrières.

La formation professionnelle continue étant capitale pour le perfectionnement de tout agent en cours d'emploi, elle est par conséquent conseillée pour l'amélioration des compétences. Il est nécessaire pour l'Etat d'élaborer un plan de formation en vue d'identifier les besoins en formation, ciblés par la hiérarchie ; les agents qui se portent eux-mêmes candidats à la formation ; le calendrier d'envoi en formation ; le contenu des programmes ou profil de formation et le budget. La sélection des candidats doit se faire par voie de concours organisé et piloté en commissions ad hoc.

L'absence d'un statut particulier des personnes des services de police a pour conséquence immédiate, l'inorganisation de la gestion des carrières des policiers. Pour rendre efficace et rentable la gestion de la police, il est nécessaire de la retirer du statut des Forces Armées Congolaises et de la Gendarmerie pour lui offrir un statut spécifique.

La gestion des carrières des agents formés au sein de la police se fait en deux étapes : les avancements pendant la formation et les avancements après la formation. Nous avons constaté fort malheureusement que l'Etat ne quantifie pas les emplois. C'est pourquoi, nous lui recommandons de prévoir les emplois avant de programmer la formation car, les agents qualifiés ont besoin d'opérationnaliser les connaissances reçues.

## **Bibliographie**

### ***Ouvrages***

- Allegre C.B. et Andreassan A.E. (2008), *Gestion des ressources humaines. Valeur de l'immatériel*, Ed. Bruxelles, De Boeck.
- Belanger L. (1978), *Gestion des ressources humaines*, Ed. Gaëtan Morin.
- Belanger L. et al. (2006), *Gestion des ressources humaines, une approche globale intégrée*.
- Boulanger B. (1970), *La recherche en sciences sociales*, Paris, Ed. COP.
- Cadin I. et al., *La gestion des ressources humaines (GRH)*, Paris, Ed. Dunod, 42<sup>ème</sup> éd. SD.

- Caerneiro I. (1998), *Organisation et gestion des entreprises. Conception moderne du management*, Paris, Ed. Aengde- CLET.
- Carre E. et Labruffe, E. (2006), *Le management : 100 questions pour comprendre et agir*, Paris, Ed. AFNOR.
- Chancerel J.L. (1978), *La construction des systèmes de formation par unité capitalisables*, Bern Frankfurt am Main, Las Vegas.
- Combemale M. et Igalens J. (2005), *Audit social*, Paris, PUF, Coll, Que sais- je ? n°2399.
- Drucker P. (1972), *Le management en question*, Paris, Ed. Tendances actuelles.
- Dunnette MD. et Kirchner W. (1965), *Oychology applied to industry*, New- York, Appleton- Century Crofts.
- Etzioni A. (1985), *Les organisations modernes*, Ed. d'Organisations, Paris.
- Fayol H. (1983), *Administration industrielle et générale*, Paris, Ed. Gauthier- Villard.
- Fritz S. (1998), *Moi et le management. Etre acteur de son propre développement*, Bruxelles, Ed. De Boeck.
- Gilbert P. (2009), Paris, *La GRH*, Collection repères.
- Grawitz M. (1974), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Ed. Dalloz.
- Ibula M.K. (1987), *La consolidation du management public zairois*, Kinshasa, PUZ.
- Kootz H. et O'Donnell C. (1983), *Les principes du management*, Paris, Ed. Marabout.
- Kuyunsa B. et Shomba K. (1995), *Initiation aux méthodes de travail scientifique en sciences sociales*, Kinshasa, PUZ.
- Lafitte H.C. et Layole G. (2007), *Le plan de formation : conception, réalisation et mise en scène*, 2<sup>ème</sup> Paris, éd. Dunod.
- Larouche V. (1994), *Formation et perfectionnement en milieu organisationnel*, Ed. JCL inc, Québec.
- Le Boterf G. (2001), *Comment manager la qualité de la formation*, Ed. Paris.
- Le Boterf G. (1991), *L'ingénierie et l'évaluation de la formation*, Paris, Ed. d'Organisations.
- Martory B. et Crozet D. (2001), *Gestion des ressources humaines. Pilotage social et performances*, 3<sup>ème</sup> Paris, éd. Dunod.
- Migani P. (1973), *Le système de management*, Paris, Ed. d'Organisations.
- Mintzberg H. (1988), *Dynamique des structures*, Ed. Nouveaux Horizons, Paris.
- Mintzberg H. (1998), *Le management. Voyage au centre des organisations*, Paris, Ed. d'Organisations.
- Momar S.D. (2004), *Gestion des ressources humaines dans les organisations*, Ed. L'Harmattan, Paris.
- Snaman-O-Lutu O. et Atshwel- Okel G. (2007), *Comprendre le management : Culture, principes, outils et contingence*, Kinshasa, Ed. CAPM.
- Piganiol C. (1994), *Analyse et controverse en gestion des ressources humaines*, Paris, Ed. L'Harmattan.
- Rongere P. (1970), *Méthodes des Sciences Sociales*, Paris, Ed. Dalloz.
- Schermerhorn J.R. et Chappell D.S. (2008), *Principes de management*, Québec, 2<sup>ème</sup> éd. ERPI.
- Sokhnadiop M. (2004), *Gestion des ressources humaines dans les organisations : Nouvelles approches*, Paris, Ed. L'Harmattan.
- Terry G.R. et Flankin S.G., *Les principes du management*, 8<sup>ème</sup> éd. S.E., S.L.
- Thevenet M. et al. (2009), *Fonctions RH. Politiques, métiers et outils des ressources humaines*, Paris, Ed. Pearson Education.
- Thevenet M. et al. (2009), *Fonctions RH. Politiques, métiers et outils des ressources humaines*, Paris, 2<sup>ème</sup> éd. Pearson Education.
- Watzlawick P., Wekland J. et Fisch R. (1975), *Changements : paradoxes et psychothérapie*, Paris, Ed. Du Seuil.

## Articles de revue

- \*\*\* (2011) Ministère de la défense nationale, Armée et Nation, Bimestriel d'information, n°21, mai-juin.
- Farastler D.A. (1995), « La gestion des ressources humaines au service de l'adaptation de l'entreprise », *Revue française de Gestion*, juin-juillet- Août.

- Gerard F.M., La Vendhomme E. et Roegiers X. (1997), « Les fonctions de la formation continue », Roegiers X., *Analyser une action d'éducation ou de formation*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Mc Gehee W. (1977), « Training and development theory, Policies and practices », Yoder D. and Heberman H.G. (editors), *Training and development*, Washington, B.N.A.
- Levine RA. (1996), “Sex roles and Economies change in Africa”, Ethnologie.
- Roegiers X., Wouters P. et Gerard F.M. (1992), « Du concept de besoins en formation à sa mise en œuvre, formation et technologies », *Revue européenne des professionnels de la formation*, vol. 1, n°2-3.

### ***Documents officiels***

- Loi n° 021- 89 du 14 novembre 1989.
- Ordonnance 4-99 du 29 janvier 2009 portant organisation et fonctionnement de la police.
- Ordonnance 4-99 du 29 janvier 1999 portant organisation de la police.
- Décret 70/98 du 1<sup>er</sup> avril 1970 portant des postes de police militaire.
- Décret n°2003- 196 du 11 août 2003 portant attribution et organisation de la direction générale de la police.
- Décret n°2003- 201 du 11 août 2003 portant attribution et organisation de la direction générale du SGSP.
- Décret n°2003- 204 du 11 août 2003 portant attribution et organisation du ministère de la sécurité et de la police.
- Décret n°99- 231 du 10 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'inspection Générale des services de la police.
- Décret n°99- 232 du 10 novembre 1999 portant attributions, organisation de la Direction Générale de la Police Nationale.
- Clergeot, P. et al. (sous la dir) (2005), « La gestion prévisionnelle des ressources humaines dans les services de l'Etat : guide méthodologique », Paris, Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique.
- De Brier C. et Meuleman F. (1996), « La formation professionnelle continue dans les entreprises belges, résultats synthétiques de l'enquête menée en Belgique dans le cadre du programme FORCE de la commission de l'Union Européenne », Bruxelles, ICHEC.
- \*\*\* (2000), Rapport Cieutat « Fonctions publiques : Enjeux et stratégie pour le renouvellement », Commissariat Général du plan, la documentation française, Mars.

### ***Autres documents***

- Ardoino J. (1966), *Communications et relations humaines : esquisse d'un modèle d'intelligibilité des organisations*, Bordeaux, Institut d'administration des entreprises de l'Université de Bordeaux.
- Chen F. et Filley T., « Gestion prévisionnelle des emplois et gestion des carrières MSG2 », TD 4201, Sans date.
- Combemale M. et Igalens J. (2005), *Audit social*, Paris, PUF, Coll, Que sais- je ? n°2399.
- Forest N. (1988), Présidente de l'Université Denis Diderot, Paris VII, Jussieu.
- \*\*\*Rapport sur l'état général des personnels et des services de police.

### ***Webographie***

- www. Rh.organisation.fr  
www.wikipedia.org/gestion prévisionnelle des carrières/htm/11 décembre 2011



## **Citoyenneté et religion**

### **Approcher l'altérité par une double contextualisation**

**Abdelhafid HAMMOUCHE**

Université Lille 1, France  
abdelhafid.hammouche@univ-lille1.fr

#### **Résumé**

*Cet article propose une réflexion principalement sur la citoyenneté et secondairement sur la religion en mettant en question la définition de l'altérité dans différentes configurations relationnelles impliquant des migrants ou leurs enfants. L'analyse se fonde sur la prise en compte des socialisations premières et des interactions ultérieures. Il s'agit de prendre en compte l'apprentissage - la construction sociale dans le temps -, pour considérer ensuite l'attitude de l'individu durant la période de l'enquête comme une sorte de mise à l'épreuve postérieure des dispositions acquises. Le propos vise à rendre raison d'une recomposition des appartenances qui autorise l'engagement citoyen dans l'espace urbain par une double contextualisation. Cette orientation épistémologique s'impose si l'on veut saisir le propre d'une situation d'immigration-émigration dès lors qu'on évoque comme ici, d'une part, la société française et, d'autre part, la société algérienne. Pour apprécier les changements de la position adoptée par les migrants ou leurs enfants depuis la décolonisation, la démonstration s'appuie sur trois recherche : la première, sur les stratégies matrimoniales en situation migratoire, montre au début des années 1960 une ségrégation urbaine accompagnée d'une différenciation entre semblables de conditions que sont les migrants ; la seconde, illustre le repositionnement des enfants d'immigrés dès les années 1970 qui refusent leur exclusion du débat politique et une position de réserve de l'espace public pour revendiquer que toutes les origines soient en partage, alors que progressivement les femmes s'affirment en tant que parties prenantes de la cité ; la troisième de 2000 à 2005, lorsque la question de la torture durant la guerre d'Algérie revient sur le devant de la scène médiatique et contribue à combattre le silence et l'oubli pour autoriser une citoyenneté pleine et entière.*

#### **Mots-clés**

*altérité, migrants, citoyenneté, double contextualisation, ville.*

#### **Abstract**

*This article proposes a reflection mainly on the citizenship and secondarily on the religion by questioning the definition of the otherness in various relational configurations implying migrants or their children. The analysis is based on the taking into account of socializations first and the later interactions. It is a question of taking into account the training - social construction in time -, to then regard the attitude of the individual during the period of the investigation as a kind of testing period posterior of the acquired provisions. The matter aims at returning reason of a recombining of the memberships which authorizes the commitment citizen in urban space by a double contextualisation. This epistemological orientation is essential if one wants to seize the characteristic of a situation of immigration-emigration since one evokes like here, on the one hand, the French company and, on the other hand, the Algerian company. To appreciate the changes of the position adopted by the migrants or their children since the decolonisation, the demonstration rests on three searches: the first, on the matrimonial strategies in migratory situation, watch at the beginning of the years 1960 an urban segregation accompanied by a differentiation between similar of conditions which are the migrants; the second, illustrates the repositioning of the children of immigrants as of the years 1970 which refuse*

*their exclusion of the political debate and a position of reserve of public space to assert that all the origins are in division, whereas gradually the women affirm themselves as recipients of the city; the third of 2000 to 2005, when the question of torture during the war of Algeria reconsiders the front of the media scene and contributes to fight silence and the lapse of memory to authorize a full and whole citizenship.*

**Key words**

*otherness, migrants, citizenship, double contextualization, city.*

**Classification JEL**

Z13.

Cet article propose une réflexion principalement sur la citoyenneté et secondairement sur la religion en mettant en question la définition de l'altérité dans différentes configurations relationnelles impliquant des migrants ou leurs enfants. L'analyse se fonde sur la prise en compte des socialisations premières et des interactions ultérieures. Il s'agit de prendre en compte l'apprentissage - la construction sociale dans le temps -, pour considérer ensuite l'attitude de l'individu durant la période de l'enquête comme une sorte de mise à l'épreuve postérieure des dispositions acquises. Dans cette approche, la redéfinition du proche et du lointain, au sens du « ayant droit à la cité », est permanente et prolonge la distinction entre le citoyen, le « métèque », et le « barbare » de la cité grecque. Le migrant, encore plus lorsqu'il provient d'une ancienne colonie, incarne selon les périodes historiques et le contexte socio-politique, ces trois figures. Par son repositionnement par rapport à la vie de la cité, il sert ici de fil conducteur pour interroger la citoyenneté en inscrivant celle-ci dans cette situation d'altérité inhérente à l'histoire de l'humanité et bien connue dans nos sociétés contemporaines : celle de la migration et de la position de ceux qui la vivent. Je la traite plus précisément à partir de questions prenant place dans l'espace public français, depuis les années 1960 jusqu'à aujourd'hui, et impliquant, d'une manière ou d'une autre, les rapports aux migrants et aux enfants d'immigrés algériens. Avec ces derniers, la redéfinition de la position de l'étranger, la visibilité de la pratique religieuse et ses modifications dans le temps, sont peu apparentes dans la ville ségréguée des années 1960. Elles sont bien plus sous les projecteurs de l'actualité par la suite, notamment lorsqu'elles sont rapportées à l'islam ou à la banlieue.

Mon propos vise à rendre raison d'une recomposition des appartenances qui autorise l'engagement citoyen dans l'espace urbain par une double contextualisation. Cette orientation épistémologique s'impose si l'on veut saisir le propre d'une situation d'immigration-émigration dès lors qu'on évoque comme ici, d'une part, la société française et, d'autre part, la société algérienne. Elle reprend d'une certaine manière l'approche de la fraternisation de Weber qui définissait la ville en tant qu'ensemble se faisant par l'immigration, concomitamment à des villages se défaisant par l'émigration<sup>1</sup>. Ce prisme permet de prendre

---

<sup>1</sup> Max Weber parle de la ville antique et médiévale en tant « qu'association fraternelle ». Dans cette perspective, la ville est en constante construction, elle est toujours en train de se faire, entre inconnus, entre étrangers, étant entendu qu'il n'y a que des étrangers, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de se limiter aux seuls migrants mais de considérer tous les citadins sous l'angle d'une altérité plus ou moins tue. La fraternisation, au sens de Max Weber, est un processus d'établissement d'un lien par un « socle »

en compte une marginalisation par rapport au village, dès lors que les migrants maintiennent à distance un lien évolutif, et une position en réserve en ville que leurs enfants ne reprendront pas. Cette approche gagne à être mobilisée notamment lorsqu'il s'agit de penser la citoyenneté alors que la mondialisation avec les parcours internationaux des élites comme celles des « clandestins », à défaut d'en saper les fondements nationaux, les remet profondément en question sur le registre économique et politique. Elle vise à écarter encore mieux l'opposition, voire le clivage entre deux entités aussi insaisissables et floues que constantes dans les esprits, celle d'un Orient qu'à déconstruit Edward Saïd (Saïd, 1980<sup>1</sup>) et d'un Occident qui fait écran aux différences internes aux pays et entre eux.

Pour apprécier les changements de la position adoptée par les migrants ou leurs enfants depuis la décolonisation, j'ai retenu trois séquences : la première, tirée de ma thèse sur les stratégies matrimoniales en situation migratoire, montre au début des années 1960 une ségrégation urbaine accompagnée d'une différenciation entre semblables de conditions que sont les migrants ; la seconde, dès les années 1970, illustre le repositionnement des enfants d'immigrés qui refusent leur exclusion du débat politique et une position de réserve de l'espace public pour revendiquer que toutes les origines soient en partage, alors que progressivement les femmes s'affirment en tant que parties prenantes de la cité ; la troisième de 2000 à 2005, lorsque la question de la torture durant la guerre d'Algérie revient sur le devant de la scène médiatique et contribue, à mon sens, à combattre le silence et l'oubli pour autoriser une citoyenneté pleine et entière. Mais avant ces trois séquences, il me faut donner les contours de ce que j'entends par citoyenneté et par altérité.

### **Quelques considérations sur la citoyenneté et sur l'altérité**

On peut poser, de manière large, que l'articulation du « commun » (communauté, cité, groupe ... en tant que « tout » dont les orientations sont en jeu) et du « singulier » (en tant qu'expression de la position d'une personne par rapport à ces orientations, débattues diversement et parfois incarnées par des individus ou des collectifs qui se disputent le pouvoir) structure la citoyenneté dans les sociétés contemporaines. Il en est quasiment ainsi depuis que se jouent les orientations des groupements humains, et c'est bien plus la combinaison des deux qui se modifie, autant que les droits et les devoirs se sont redéfinis. Disons que la citoyenneté est une participation à la vie de la cité dont les formes varient selon les conjonctures, les conditions socio-économiques, la dynamique culturelle pour souligner que l'espace politique et la citoyenneté ressortent d'une conception historique et culturelle. Elle se révèle dans les définitions formelles des droits, des devoirs, dans les procédures qui encadrent l'activité politique et qui participent de la légitimation de l'espace politique, mais aussi par les usages, par les appropriations ou des rejets qu'en font les femmes et les hommes. Sous cet angle, il convient de questionner les pratiques d'individus situés dans des espaces donnés, en tenant compte de leur position sociale, de leurs ancrages économiques et sociologiques, du contexte dans lequel prend sens leur engagement pour définir une citoyenneté entendue comme contribution au faire-cité.

---

commun, par un « alphabet » partagé. Cette approche invite à s'interroger autant sur les délusions partiellement contenues que sur les nouvelles relations. Voir Hammouche, 2007-b et Weber, 1982.

<sup>1</sup> Voir également les analyses critiques de l'approche de cet auteur (Pouillon, Vatin, 2011).

Comment alors l'urbanité et les ressources conditionnent la perception et l'exercice de la citoyenneté ? Dans cette perspective, les citadins que sont les migrants incarnent une position paradoxale : membres de la cité, ils sont censés n'être que des passagers et à ce titre n'ont pas voix au chapitre. Frappés d'une distance qu'ils contribuent à maintenir ou qu'ils tentent d'effacer comme on va le voir, ils sont quasiment « essentialisés » par l'altérité en tant « qu'Autres et d'Ailleurs ». L'altérité évidemment ne se réduit pas à la nationalité, à la religion ou au genre pour s'en tenir aux traits les plus fréquemment avancés ces dernières années. Par un renversement structurant le quotidien, le trait le plus banal, le plus constant, dès lors qu'il se voit attribuer la qualité « d'altérité », pour dire autre, différent, dissemblable, se trouve frappé d'une puissance de focalisation. Les opérations discursives et réflexives d'identification, celles par lesquelles les individus se considèrent identiques ou celles par lesquelles les groupes sont supposés homogènes, reposent sur l'effacement de traits distinctifs et confortent ainsi cette considération de l'altérité. Les remises en cause de cet agencement entre semblables et dissemblables sont occultées ou minorées, au profit d'une centration sur les discours de différenciation orientés vers l'instauration ou la confirmation de distances sociales et culturelles, notamment celles qui sont générées par le cadre des Etats-nation. A cet égard, les situations migratoires, approchées par les relations pratiques<sup>1</sup> impliquant les migrants, leurs enfants, les populations qu'ils côtoient dans les quartiers populaires, s'offrent comme analyseur amplifié de la remise en cause des tracés différentiateurs, notamment de la définition de l'altérité du proche associée à « l'ailleurs d'ici » que sont supposés incarner ceux qui les vivent. Saisie par le prisme de la citoyenneté, les situations migratoires gagnent en outre à être définies par la manière dont les personnes et les groupes (les associations notamment) s'approprient les héritages, selon leurs socialisations et les perspectives qu'elles se donnent<sup>2</sup>. On voit de la sorte avec quelles ressources les femmes et les hommes, les « jeunes » et les « adultes » redéfinissent les rapports de genre et de génération et légitiment leur participation à l'espace public entendu au double sens d'espace physique (Goffman, 1973) et à la suite de Jürgen Habermas comme un espace immatériel de débats par lesquels se dégagent les orientations d'une société (Habermas, 1978). On peut ainsi rendre raison d'une multitude de relations entre participants au débat public qui structurent la cité au sens politique. Et il apparaît plus clairement que l'altérité s'instaure par sa construction et par la gestion de fait ou politique qui la rend visible dans l'espace public. Cette orientation théorique s'inscrit dans le prolongement des travaux comme ceux de Foucault (Foucault, 1972) sur la déraison et la folie, ou ceux de Fanon (Fanon, 1952) sur l'intériorisation du regard du colon

---

<sup>1</sup> Dans *Le Sens pratique* Bourdieu précise l'intérêt d'une telle approche : « Pour échapper au relativisme sans tomber dans le réalisme, on peut donc poser que les constantes du champ des partenaires à la fois utilisables en fait, parce que spatialement proches, et utiles, parce que socialement influents, font que chaque groupe d'agents tend à maintenir à l'existence par un travail continu d'entretien un réseau privilégié de relations pratiques qui comprend non seulement l'ensemble des relations généalogiques maintenues en état de marche, appelées ici parenté pratique, mais aussi l'ensemble des relations non généalogiques qui peuvent être mobilisées pour les besoins ordinaires de l'existence appelées ici relations pratiques. La négociation et la célébration du mariage fournissent une bonne occasion d'observer tout ce qui sépare, dans la pratique, la parenté officielle, une et immuable, définie une fois pour toutes par les normes protocolaires et la généalogie, et la parenté pratique, dont les frontières et les définitions sont aussi nombreuses et variées que les utilisateurs et les occasions de l'utiliser. C'est la parenté pratique qui fait les mariages ; c'est la parenté officielle qui les célèbre » (Bourdieu, 1980, p. 281-282).

<sup>2</sup> Evidemment sans ignorer les approches qui mettent en question le droit et qu'on ne traitera pas ici faute de place. Voir notamment Brubaker, 1993.

par le colonisé. Avec ces auteurs, l'altérité se conçoit par la réclusion, voire la négation, et dans un rapport dialectique. Dans mon approche, l'altérité est aussi dialectique mais moins radicale, et se définit plus par le trouble que je crois caractéristique de la recomposition à l'œuvre dans la société française, comme l'illustrent les tensions autour des thèmes – les « jeunes », les « banlieues », « l'islam » – qui, d'une manière plus ou moins euphémisante ou stigmatisante, concernent les enfants d'immigrés.

Cette construction sociale de l'altérité et sa redéfinition résultent de multiples facteurs comme nous allons le voir, en privilégiant dans chacun des paragraphes qui suivent une dimension. C'est d'abord par l'inscription urbaine que je tente de montrer comment l'altérité entre migrants d'un même quartier conditionne l'ancrage symbolique à distance. J'analyserai ensuite l'engagement associatif, lorsque se prolonge le provisoire, sans que s'affirme toujours clairement la sédentarisation. Pourtant, on le lira dans le troisième paragraphe, le lien entre les deux rives ne s'estompe pas par le seul effet du temps, comme l'atteste le retour d'épisodes douloureux de la guerre d'Algérie.

## **1. Lien communautaire, ségrégation et différenciation entre semblables de condition**

Dans cette séquence, le lien effectif à distance<sup>1</sup> montre que la communauté de référence est le village d'origine des migrants. La ville d'accueil se réduit à des impératifs et des usages fonctionnels. Le citadin ordinaire que croise le migrant hors du quartier est lointain. Le processus d'altération se joue d'abord entre migrants venus de différentes régions rurales d'Algérie dans les années 1960, dans une situation marquée par la guerre de décolonisation. Au fil des années, les liens communautaires se redéfinissent, alors que le quartier connaît un déclin et que se construit dans son prolongement la Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) voisine. Parallèlement, l'ancrage symbolique au village devient moindre, et cette évolution se vérifie en partie aussi au Maghreb pour les ruraux frappés par l'exode et participant à l'urbanisation. L'organisation familiale et les relations entre ses membres se transforment, rendant plus distant le lien communautaire et favorisant les processus d'individuation.

Le quartier du Marais, qui nous sert d'exemple ici, est situé dans la partie Nord de la ville de Saint-Etienne, celle où se concentrent des entreprises industrielles<sup>2</sup>. Il est en bout de ville dans les années 1950, avant que l'évolution urbaine ne modifie sa position. Plusieurs « cités », selon l'appellation d'alors, appartenant au patrimoine de la Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire (C.A.F.L.), accueillent des salariés de cette entreprise. Les logements tout au long de la rue des Aciéries, artère principale, sont au nombre de 218. L'usine est implantée en 1865 par Charles Barrouin qui a créé les Aciéries de Saint-Etienne et a, dès 1868, le projet de cités pour héberger les ouvriers de l'usine. Le quartier a compté jusqu'à 3000 habitants en 1960, et son extension, sous l'impulsion de l'usine, s'est poursuivie sur la colline de Montreynaud. Un glissement au détriment du Marais, qui va progressivement disparaître<sup>3</sup>, s'opère en faveur du nouveau quartier de Montreynaud, où, à partir de 1969, démarre la construction de la ZUP.

---

<sup>1</sup> Par l'envoi d'argent avec les mandats, par les projets d'achat ou de construction de maison ...

<sup>2</sup> Je m'appuie sur les résultats d'une recherche sur les mariages des immigrés algériens à Saint-Etienne (Loire), de 1960 à 1982, avec une attention particulière pour un quartier (Le Marais) de cette ville où vivait une importante communauté d'Algériens (cf. Hammouche, 1994),

<sup>3</sup> Les dernières cités sont démolies en 1982.

Les relations les plus constantes et les plus engageantes entre migrants, lient les familles issues de la même région en Algérie et instaurent *une sous-communauté d'ici et du pays*. Les rapports en France se nouent sur le même modèle qu'au village et préservent, autant que faire se peut, du contact avec « l'étranger » qu'est le migrant d'une autre région que la sienne, instaurant ainsi des sous-communautés qui forment une sorte de juxtaposition. Pour illustrer cette phase de la vie sociale du regroupement, je parle de *communauté-mosaïque* pour mettre en relief un investissement minimum (fonctionnel) ici qui préserve l'ancre (symbolique) là-bas. Cette phase est celle au cours de laquelle le processus de communalisation<sup>1</sup> - au sens de rapprochement avec des habitants se sentant appartenir de plus en plus au quartier - est réduit à ce qu'induit la proximité de situation (spatiale, culturelle, sociale), dans une relation conçue comme une parenthèse. Elle se traduit par une sorte de dualité spatiale sur le périmètre du quartier, entre l'intérieur culturellement sanctuarisé qui impose un ensemble de comportements (ne pas boire d'alcool, ne pas fumer devant une personne plus âgée à qui on doit le respect...), et l'extérieur réservé pour d'éventuelles transgressions.

Au fil des années, les relations au-delà de la sous-communauté se multiplient, sans entraîner toujours un relâchement des liens internes à celle-ci. Les « frontières » s'estompent à partir des années 1970, les effets de communalisation propres au regroupement s'accentuent et s'expriment dans une dimension festive. La logique individuelle devient plus perceptible, le quartier moins enclavé, les « circuits » à l'intérieur du quartier se diversifient avec, par exemple, des femmes qui pratiquent hors de « chez elles » des activités (avec une religieuse faisant office d'animatrice sociale) et d'autres qui se maintiennent dans l'enceinte domestique, ou bien des hommes qui se différencient plus nettement, les uns « traditionnels » et en retrait, les autres « modernes » et plus exposés. Ce clivage recouvre une divergence de conduite entre ceux dont la posture se caractérise par une adaptation fonctionnelle, l'homme restant l'élément déterminant pour un horizon de retour indiscuté, et ceux dont l'inclination tend à pérenniser un détachement et une situation d'amélioration, où le couple devient le pivot stratégique. Cette deuxième phase, celle de la *communauté-intermédiaire*, caractérise un ancrage en France qui succède à un séjour vécu comme passager<sup>2</sup>. Il y a un relatif détachement de la communauté d'origine et une moindre densité (en terme de contrôle, dans la mesure où les autres familles de la sous-communauté connaissent les mêmes processus) dans la relation à la sous-communauté d'ici. Le quartier, où la relation est volontaire et négociable, offre un socle pour inscrire de nouveaux comportements à distance de la communauté d'origine et de la société d'accueil. Pour le dire schématiquement, la vie sociale supporte moins les perpétuations et autorise plus les aménagements, voire les ruptures.

---

<sup>1</sup> « Nous appelons « communalisation » une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde – dans le cas particulier, en moyenne, ou dans le type pur – sur le sentiment *subjectif* (traditionnel ou affectif) des participants *d'appartenir à une même communauté*.

Nous appelons « sociation » une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde sur un  *compromis d'intérêts motivé rationnellement* (en valeur ou en finalité) ou sur une *coordination d'intérêts motivée de la même manière...* » (Weber, 1971, p. 41).

<sup>2</sup> Avec dans les années 1980, la multiplication des achats de maison en France, chose « *impensable* » dans les années 1960 et 1970.

Lors de ces deux phases, la pratique religieuse est réservée à l'enceinte domestique, peu ou pas visible dans l'espace urbain<sup>1</sup>. Les hommes comme les femmes parlent rarement de la prière ou du jeûne par exemple. Si le *ramadan* est une pratique qui les concerne tous, beaucoup parmi les hommes ne l'observe pas, ou que partiellement. Ceux-là motivent leur attitude par la conjoncture, disant que la présence à l'étranger, ou les conditions de travail, ne le permettent pas. Les « pères » de famille, comme les « célibataires géographiques<sup>2</sup> », n'évoquent jamais publiquement ces écarts de conduite et prennent bien garde de ne pas apparaître irrespectueux des règles. La citoyenneté dans cette période est, d'une certaine manière, un non sens. La décolonisation rappelle la négation dans laquelle étaient tenus les Algériens et l'attachement à la communauté villageoise reste le lien politique par excellence. L'appartenance à la cité dans la société française est frappée du sceau du passage et du provisoire. La relation suspendue – pour quelques-uns, et discrète pour tous – de la pratique religieuse, et la volonté de ne rien en montrer, la position en réserve de l'espace politique français comme l'ancre à distance, montrent une double contextualisation de fait. Les migrants se situent, à leur manière et selon les impératifs de la vie quotidienne, ici et là-bas. L'analyse qui tient compte de ces deux espaces de référence revient à élaborer une grille d'interprétation où se lisent le sens attribué par les individus concernés et les ajustements pour agir là où ils sont, sans se mettre hors jeu au sein de la communauté à laquelle ils appartiennent.

## **2. Engagement dans la cité et origines en partage**

On peut donc se demander à quel moment le migrant s'autorise l'expression de son intérêt pour la société française. La question se pose en termes de légitimité à occuper une place dans l'espace public, par rapport aux regards portés sur les immigrés et leurs enfants perçus le plus souvent « hors », ou au moins en marge de la société, et à la qualification publique de leur « étrangeté ». L'engagement associatif devient, sous ce prisme, un analyseur de la gestion publique et de la reconsideration de l'altérité entre les années 1960 et 2000, période retenue pour les recherches sur lesquelles se fonde cette partie de l'article. Durant ces décennies plusieurs formes d'associations se sont succédées, d'abord de primo-migrants puis de jeunes issus de l'immigration maghrébine. Les premières se constituent dans la perspective d'un retour, et donc d'une présence passagère en France, alors que les secondes œuvrent pour redéfinir l'ancre et acter de la sédentarisation. Ces dernières sont, en effet, censées être des ouvertures sur l'espace public ou des points d'appui en vue de sa restructuration, afin de modifier les représentations et de favoriser une plus grande interculturalité de la société française. La relation à l'espace public est caractérisée par une sorte d'attitude de réserve pour les premières, et une position plus en vue pour les secondes. Entre ces deux pôles, on trouve évidemment des cas plus complexes et des positionnements plus nuancés. Cependant, la

---

<sup>1</sup> A la même période, en Algérie, la pratique religieuse au village est « enveloppante », se confondant par les mots, par les gestes, les salutations ... au quotidien. Il en va autrement par la suite avec l'exode rural qui voit au fil des décennies les anciens villageois participer avec les autres citadins à l'instauration d'une religiosité plus manifeste par les ponctuations telles que les prières notamment le vendredi à la mosquée.

<sup>2</sup> L'expression « célibataire géographique » indique que le migrant vit seul en France et que son épouse et, le cas échéant, ses enfants vivent dans le pays d'origine.

relation entre ces formes relie en quelque sorte les générations et façonne en filigrane une histoire de la co-présence.

Illustrant différents modes de négociation de la présence dans l'espace public français, ces associations donnent à voir un processus d'individualisation (au sens d'Elias, 1991<sup>1</sup>) et de différenciation, d'abord entre semblables – c'est-à-dire entre immigrés ou entre enfants d'immigrés. Les relations au sein des associations en tant qu'espaces intermédiaires, ni complètement communautaires – au sens de la communauté villageoise d'origine – ni complètement publiques en tant qu'association d'individus, forgent une altérité interne à même de soutenir ou de limiter l'affirmation de soi. Cette altérité interne, pour peu qu'elle ne se cantonne pas ultérieurement aux seuls rapports entre membres, contribue au dépassement d'une altérité communautaire (entre « eux » et « nous », « eux-les-autres »/« nous autres ») au profit d'une distinction entre singuliers, qui rappelle pour partie la différenciation au sein du quartier vue dans le paragraphe précédent. La typologie que je propose distingue ces rapports par trois phases. La première implique des primo-migrants pour le maintien du lien au pays (avec l'exemple de l'Amicale des Algériens en Europe – AAE – à Saint Etienne). La seconde phase révèle une manière de définir les cultures de la ville (avec le NomadeS « chez Zoubida Gonzalès », à Lyon). La troisième phase se réfère et se traduit par des activités de quartier et par l'émergence d'un engagement associatif de femmes (avec Les Amis de la Maternité – ADLM, dans la région lyonnaise)<sup>2</sup>. Dans cette perspective, les conditions socio-historiques de l'apparition de ces associations n'en sont que plus éclairantes.

Les années 1960 sont celles des grandes associations, comme l'AAE, fortement reliées au pays d'origine et agissant en tant que relais gouvernemental. Les Algériens n'ont, à cette époque, pas d'association d'opposition, contrairement aux Marocains et aux Tunisiens. C'est une relation organique au pays avec une inféodation soit au pouvoir, soit à un parti politique, qui recouvre une tension entre l'injonction à s'associer pour promouvoir et perpétuer un lien donné comme immuable, et la nécessité de se mouvoir dans un système relationnel avec un environnement en décalage, en marge spatialement et socialement, par rapport à la société française et à la communauté d'origine. Avec ce premier type d'association, les grandes Amicales, « les pères » tentent de conjurer le risque de l'errance. Le militantisme au sein de l'AAE - mais c'est aussi vrai pour l'Union Nationale de la Jeunesse Algérienne (UNJA) qui s'adresse à la même époque aux enfants d'immigrés - exprime certes, un engagement politique et une forme d'encadrement qui rappellent et alimentent les rapports avec le pays d'origine, à sa mémoire historique récente, comme à la nécessité du retour, mais il façonne

---

<sup>1</sup> Ce processus d'individuation prend sens dans une configuration, c'est-à-dire en considérant les attentes dans une conjoncture donnée à l'égard de la personne et de l'affirmation de sa singularité. L'individuation au sens de Norbert Elias résulte d'une intériorisation des contraintes externes à l'individu et d'un auto-contrôle qui conditionne la conscience de soi. Cf. Elias, 1991.

<sup>2</sup> Je m'appuie dans ce chapitre sur deux recherches. La première portait sur les associations de migrants ou d'enfants d'immigrés depuis les années 1960 aux années 2000, avec des entretiens auprès des dirigeants des deux premières associations (AAE, NomadeS) ici évoquées et une analyse documentaire. La seconde, sur l'engagement féminin dans les associations, a été réalisée entre 1996 à 2000, avec des entretiens exploratoires avant la constitution d'un échantillon comprenant les six dirigeantes de la troisième association (ADLM) et d'autres bénévoles (une dizaine) moins impliqués dans son fonctionnement. La période étudiée ne permet pas de prendre en compte l'essor des associations accueillant en plus grand nombre les jeunes femmes. Voir Hammouche, 2007-b.

surtout une transition entre lien communautaire et inscription sociétale<sup>1</sup>. L'attitude des militants de la première vague semble être le reflet de regroupements propres à la première phase du processus de communalisation<sup>2</sup>. L'appartenance communautaire sans être revendiquée en tant que telle, joue à plein pour favoriser les siens, au sens du lignage, de la communauté villageoise ou régionale, parmi ses semblables (les immigrés). C'est le temps d'une superposition, entre un lien communautaire résiduel et un lien sociétal qui n'arrive pas à s'imposer, et d'une individuation limitée, à l'instar de ce que génère le « deuxième âge » de l'émigration (Sayad, 1977), c'est-à-dire ni tout à fait détaché de la communauté, ni tout à fait en conformité avec sa logique. Le « nous » communautaire, celui de la parenté comme socle de la vie sociale et donc la prépondérance de l'inscription dans une lignée, au sein d'une famille étendue, d'une communauté villageoise, rend inadéquate une analyse qui prendrait pour objet central l'individu en tant qu'atome social ou en tant que citoyen<sup>3</sup>. C'est, à bien des égards, un début « d'individuation associative » qui s'esquisse avec une relation « construite », par opposition à la relation communautaire « donnée », entre semblables.

La deuxième vague prend corps après le temps de la *communauté-mosaïque* alors que s'inscrivent de nouvelles relations au sein d'une *communauté-intermédiaire* qui consacre une double distance (celle qui se maintient à la société d'accueil, celle qui se vérifie dorénavant avec la communauté d'origine en décomposition). Ce deuxième type d'associations, celles des années 1980 – 1990, répond à une autre injonction plus ou moins explicite, mais émanant cette fois-ci de la société d'accueil. « L'intégration » devient l'objectif, alors que la référence au pays d'origine est beaucoup plus discrète. Le contexte a bien changé, et les associations d'immigrés se multiplient dans les années 1980, après l'arrivée de la Gauche au pouvoir. Ce sont d'abord des associations locales qui naissent dans les années 1983 - 1985, avant que n'apparaissent des associations à vocation nationale et s'inscrivant plus nettement dans le champ politique français pour combattre le racisme (SOS-Racisme) ou pour accélérer l'intégration (France Plus) (Battegay, 1990). La naissance des associations locales prend souvent appui sur des réseaux existants (d'assistance aux immigrés par exemple), à moins qu'elle ne constitue une rupture par rapport à une affiliation antérieure<sup>4</sup>. Dans ce cas les associations revendentiquent un discours politique mais aussi culturel<sup>5</sup>. Avec le second type, les

---

<sup>1</sup> Transition découlant de la guerre d'Algérie et de ce que cela a imposé de dépassemens des appartenances communautaires.

<sup>2</sup> Celui de la *communauté-mosaïque* avec, rappelons-le, une juxtaposition de sous-communautés régionales dans un quartier et des relations pratiques limitées avec un ancrage symbolique à la communauté d'origine qui perdure et structure tout le projet migratoire.

<sup>3</sup> Cf. Machalon T., « L'Algérie des cousins », 1994, *Le Monde Diplomatique*, novembre, où l'auteur évoque « deux sources de légitimité » pour expliquer les rapports que les Algériens entretiennent avec l'administration en Algérie, ressentie comme une entité étrangère au corps social. Etrangeté et distance que l'on retrouve dans les rapports que les migrants établissent avec les associations en France qui deviennent repérables, et éventuellement intéressantes au-delà du passage obligé, à la condition que s'y trouve quelque proche.

<sup>4</sup> C'est le cas, en prenant un exemple à Saint-Etienne pour faire la relation avec l'AAE de la même ville, avec « Grain magique », dont les fondateurs avaient milité au sein de l'Union Nationale de la Jeunesse Algérienne (UNJA) (Chikha, 1993). Les fondateurs sont des universitaires (les membres du Bureau sont une enseignante, un ingénieur – le Président –, un économiste et un directeur d'organisme de formation – les deux Vice-présidents) et dont les parents étaient eux-mêmes militants.

<sup>5</sup> « Notre effort doit donc porter sur la redéfinition d'un espace communautaire culturel intégrant la dimension du rapport Nord-Sud », (Chikha, 1993, p. 47).

associations culturelles, « les fils de » visent l’inscription de la question de la citoyenneté dans l’espace public (*« Pour nous maintenant, il est clair qu’agir en citoyens à part entière, faire de la politique au sens noble du terme, suppose la constitution d’une parole immigrée ou issue de l’immigration en force d’animation politique. » ... « Il faut réinventer la démocratie française, redescendre dans une relation de proximité avec la population, associer plus largement les composantes de la société à la gestion du politique. »*, Chikha, 1993, p. 43).

Dans les années 1960 – 1970 ce sont surtout les hommes qui investissent l’espace associatif ; les femmes apparaissent par la suite, dès les années 1980, et encore plus dans les années 1990. C’est le cas de l’association, Les Amis de la Maternité (ADLM), constituée à la fin des années 1980 dans une ville de la région lyonnaise, et animée par des femmes de différents quartiers. La période de sa création laisse penser qu’il s’agit d’une réponse à l’appel à mobilisation, inhérente à l’approche développée par les dispositifs de la politique de la ville. Les premiers temps, ces femmes font preuve de prudence dans le quartier vis-à-vis du voisinage et des époux. On le voit à la manière dont sont gérées les réunions de l’association – pas trop nombreuses et jamais le soir au début – et qui traduit une présence réservée dans le quartier de résidence. En effet, la maternité est située dans le « village », le centre historique, à distance des quartiers ; se rendre aux réunions de l’association oblige donc à s’en éloigner. Il est vrai que cela évite aussi de trop s’exposer dans une action publique auprès du voisinage et ménage ainsi la position des époux. C’est bien plus tard que des activités de sorties, notamment au profit des enfants, sont organisées près de chez elles, mais à partir d’une nouvelle position des femmes. Les adhérentes de l’association mobilisent alors d’autres habitantes dans les quartiers tout en cherchant les aides nécessaires à l’organisation des sorties (transport, éventuellement aides financières), en s’appuyant sur les équipements de proximité ou sur les autres intervenants sociaux. Les époux sont présentés comme des personnages un peu en retrait de la vie sociale qu’il faut rassurer par rapport à l’engagement des épouses (*« il faut y aller doucement... »* dit une des femmes; *« moi, j’explique... c’est long, mais il le faut... »* dit une autre).

Ces formes de négociation mettent en relief l’intérêt d’un questionnement sur les préambules de l’engagement dans l’espace public. Cela se vérifie bien plus avec l’association des femmes, qui déborde le cadre initialement défini pour instaurer une vie associative toute consacrée à l’expression, celle des femmes de la maternité avec diverses activités certes, mais surtout celle des adhérentes les plus actives qui se dotent de « groupes de parole ». L’objectif initial atteint (celui de la réouverture de la maternité de la ville), la pérennité de l’association est devenue un enjeu qui ne se limite pas à la seule redéfinition de son orientation. On voit de la sorte un engagement public qui, loin de se déconnecter de l’espace domestique, se construit pour le préserver, contribuant ainsi à rendre accessible l’espace public, non pas d’emblée comme le laisse croire le principe républicain, mais selon un processus d’individuation. L’individu « advient » en se forgeant un espace de confrontation avec des semblables et des proches (les autres femmes de mêmes conditions), pour mieux se détacher de ses appartiances primaires et s’affirmer singulièrement en tant que citoyen(ne).

Dans ces espaces urbains les femmes, comme les hommes, rencontrent des difficultés à faire face aux jeunes générations et certaines, à la faveur d’activités sociales, opèrent un repositionnement en tentant de se mobiliser. Ce faisant, elles tendent à redéfinir la distribution des rôles masculins et féminins, et la présence physique dans les quartiers apparaît au fil du temps comme un des indicateurs de la recomposition de l’espace public. Dans les années 1960

- 1970, la présence féminine est discrète et les jeunes filles qui tentent de s'écartier des conduites admises prennent soin de le faire ailleurs. Elle est à peine plus manifeste dans les années 1980 – 1990 malgré les changements importants que connaissent les familles, et cette redistribution des rôles ne se traduit guère dans l'espace physique du quartier. Ceux qui tiennent le haut du pavé sont les jeunes hommes, particulièrement ceux qui se sont appropriés les points névralgiques (les « interstices » comme les entrées d'immeuble, les caves, certains parkings...). Ces adolescents deviennent un des thèmes constants de débat et de restructuration de l'accès à l'espace public tant pour ce qui concerne les modalités pratiques qui contribuent à le privatiser, que par l'acquisition de compétences en vue de promouvoir des argumentaires et une culture du raisonnement critique (et donc avec une autre considération de l'altérité et de l'espace public entendu comme espace de positionnements différenciés). C'est face à eux, avec eux, ou pour eux, que souvent se conçoit un engagement citoyen pour tenter de dépasser une situation d'impasse.

### **3. Régénérer l'espace public pour une citoyenneté pleine et entière**

Participer à la vie de la cité n'est pas qu'affaire de détachement avec le lieu d'ancrage originel. Il ne relève pas non plus du seul registre de l'association et de la ressource qu'il faut se forger pour affirmer sa présence. La relation au passé franco-algérien constitue également un enjeu pour rendre possible un engagement non entaché de sentiment de trahison. On le voit avec la mise en débat dans l'actualité de la torture durant la guerre d'Algérie, et par elle, celle de la colonisation, qui sert d'analyseur dans cette partie<sup>1</sup>. La chronologie sommaire retenue ci-dessous ne rend pas compte de la place que prend ce thème pendant les six années retenues, mais permet de rappeler les principaux épisodes où il occupe une position assez centrale dans les médias.

La « une » du *Monde* daté du 20 juin 2000, avec un article signé par Florence Beaugé<sup>2</sup>, relance trente-huit ans après la fin de la guerre d'Algérie (1954-1962),<sup>3</sup> les débats sur la torture. L'auteure explique ensuite, dans l'ouvrage qu'elle consacre à l'enquête menée sur la torture, comment elle prend contact avec une femme algérienne qui, en 1980, s'est adressée au journal dans l'espoir de retrouver le médecin militaire qui l'a sauvée (Beaugé, 2005, p. 7-22). La journaliste, récemment recrutée par le quotidien (janvier 2000) pour assurer la « couverture » des pays du Maghreb, recherche cette femme dont elle recueille le

---

<sup>1</sup> Qui se fonde sur l'étude d'un échantillon non représentatif d'articles du journal *Le Monde* (de 2000 à 2005), complété par le livre relatif à l'enquête menée par Florence Beaugé. Les articles concernent, en 2000, le témoignage de Louisette Ighilahriz par qui va être relancé le débat et les réactions à celui-ci. Il y a ensuite en 2001 la réaction de la fille du général Aussares, puis en 2002 l'histoire de Mohamed Garne né d'un viol et « l'affaire du poignard » impliquant Jean-Marie Le Pen. Les articles de 2005 concernent d'abord le général Schmitt ancien chef d'état-major des armées. Les autres articles de cette année donnent une idée des prises de position d'intellectuels et illustrent la variété de sujets « connexes ». Pour la liste complète, voir mon article (Hammouche, 2007-a).

<sup>2</sup> Cf. pour une chronologie plus complète le site « Les droits de l'homme », [http://www.aidh.org/faits\\_documents/algerie/verite.htm](http://www.aidh.org/faits_documents/algerie/verite.htm) et notamment l'article du 26.04.01.

<sup>3</sup> « Torturée par l'armée française, « Lila » recherche l'homme qui l'a sauvée ».

témoignage<sup>1</sup>. Cette Algérienne s'appelle Louisette Ighilahriz. Ancienne militante indépendantiste arrêtée et torturée en 1957 à Alger, alors qu'elle était âgée de vingt ans, elle témoigne à la journaliste de ce qui s'est passé après son arrestation. Elle raconte les tortures et l'intervention du docteur Richaud qui l'a fait soigner et qu'elle recherche pour lui manifester sa gratitude. Elle décrit ce qu'elle a subi à l'état-major de la 10ème division parachutiste et met en cause les généraux Massu (à l'époque investi des pouvoirs de police à Alger) et Bigeard. Ces derniers réagissent dans *Le Monde* du 22 juin 2000 : tandis que Marcel Bigeard qualifie de « *tissu de mensonges* » le récit de la militante algérienne, Jacques Massu exprime des regrets à l'égard de l'emploi de la torture. « *Non, la torture n'est pas indispensable en temps de guerre, on pourrait très bien s'en passer. Quand je repense à l'Algérie, cela me désole, car cela faisait partie [...] d'une certaine ambiance. On aurait pu faire les choses autrement* » dit-il. Ce premier article est paru quelques jours après la visite d'Etat qu'a effectuée le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, entre le 14 et le 17 juin 2000. Celui-ci s'est rendu à Verdun pour rendre hommage aux vingt-six mille Algériens morts pour la France durant la Première Guerre mondiale<sup>2</sup>.

Les réactions se multiplient au fil des jours et se prolongent jusqu'à la fin de la période retenue<sup>3</sup>. En effet, pendant les années 2000-2005 la torture est régulièrement évoquée dans le quotidien, d'abord en référence au témoignage de Louisette Ighilahriz et aux positions qu'adoptent les généraux mis en cause par elle, puis relativement à « l'appel des 12 », enfin par rapport à l'élection présidentielle de 2002 et du passé de Jean-Marie Le Pen candidat du deuxième tour<sup>4</sup>. La torture et plus largement la guerre d'Algérie sont traitées soit

---

<sup>1</sup>Florence Beaugé a travaillé, avant son entrée au *Monde*, quinze ans à Radio Monte-Carlo sur le Proche-Orient et le conflit israélo-palestinien, puis au *Monde Diplomatique* d'où elle a démissionné fin 1999.

<sup>2</sup> Il était alors prévu « un monument aux soldats musulmans » qui devait être inauguré à Douaumont en juin 2006. Cf., Benoît Hopquin, « Verdun, lieu de mémoire musulman », *Le Monde* du 22 février 2006.

<sup>3</sup> C'est ainsi que France-Info reprend le sujet le 20 juin 2000 et le passe en boucle alors que *Le Journal du dimanche* publie le 25 juin 2000 une interview de Paul Aussaresses. La plupart des journaux, les radios, les différentes chaînes de télévision évoquent à un moment ou à un autre par la suite ce thème.

<sup>4</sup> « Appel à la condamnation de la torture durant la guerre d'Algérie : Des deux côtés de la Méditerranée, la mémoire française et la mémoire algérienne resteront hantées par les horreurs qui ont marqué la guerre d'Algérie tant que la vérité n'aura pas été dite et reconnue. Ce travail de mémoire appartient à chacun des deux peuples et aux communautés, de quelle qu'origine que ce soit, qui ont cruellement souffert de cette tragédie dont les autorités françaises portent la responsabilité essentielle en raison de leur obstination à refuser aux Algériens leur émancipation. Aujourd'hui, il est possible de promouvoir une démarche de vérité qui ne laisse rien dans l'ombre. En France, le nouveau témoignage d'une Algérienne, publié dans la presse, qui met en accusation la torture, ne peut rester sans suite ni sanction. Le silence officiel serait ajouter au crime de l'époque une faute d'aujourd'hui. En Algérie, se dessine la mise en cause de pratiques condamnables datant de la guerre et surtout lui ayant survécu commises au nom de situations où « tout serait permis ». Il reste que la torture, mal absolu, pratiquée de façon systématique par une « armée de la République » et couverte en haut lieu à Paris, a été le fruit empoisonné de la colonisation et de la guerre, l'expression de la volonté du dominateur de réduire par tous les moyens la résistance du dominé. Avec cette mise à jour il ne s'agit pas seulement de vérité historique, mais aussi de l'avenir des générations issues des diverses communautés qui vivent avec ce poids, cette culpabilité et ce non-dit.

« Pour nous, citoyens français auxquels importe le destin partagé des deux peuples et le sens universel de la justice, pour nous qui avons combattu la torture sans être aveugles aux autres pratiques, il revient à la France, eu égard à ses responsabilités, de condamner la torture qui a été entreprise en son nom

spécifiquement soit mises en relation avec d'autres thèmes – l'immigration, les banlieues, la colonisation, la loi du 23 février 2005, les discriminations à l'emploi et à l'accès au logement.

Peu de temps après ce premier épisode, la publication le 31 octobre 2000 par *L'Humanité* de l'appel lancé par 12 anciens militants de la cause algérienne qui demandent à l'Etat français de reconnaître les crimes commis et de s'en excuser, comme il l'a fait pour ceux de Vichy, relance le débat. Le 18 mai 2001, les signataires rendent public un second appel qui réitère leurs demandes après la publication du livre du général Aussaresses (Aussaresses, 2001). Celui-ci suscite maintes réactions notamment depuis son entretien du 23 novembre 2000 et lors de la publication de son ouvrage en 2001<sup>1</sup>. Il adopte, en effet, une position plus tranchée que celle de ses pairs, assume clairement les tortures, et n'éprouve aucune difficulté à rendre publique sa manière d'agir durant la guerre d'Algérie<sup>2</sup>.

En 2002, en pleine période électorale, le débat sur la torture prend une tournure particulière avec des témoignages de Mohamed Cherif Moulay mettant en cause Jean-Marie Le Pen candidat au deuxième tour de l'élection présidentielle<sup>3</sup>. Ce témoin a déjà raconté son histoire, en 1985, à un journaliste de *Libération* qui a publié son enquête en deux temps – le 12 février et le 20 mars 1985<sup>4</sup>. *Libération* avait été condamnée à l'époque (après un procès gagné en première instance) alors que *Le Monde* va gagner en première puis en deuxième instance les procès qui lui sont intentés<sup>5</sup>. Enfin en 2005, c'est bien plus la mise en accusation depuis 2001 du général Maurice Schmitt qui continue de défrayer la chronique<sup>6</sup>. Outre les interviews

---

durant la guerre d'Algérie. Il en va du devoir de mémoire auquel la France se dit justement attachée et qui ne devrait connaître aucune discrimination d'époque et de lieu. Dans cet esprit, et dans cet esprit seulement, tourné vers un rapprochement des personnes et des communautés et non vers l'exacerbation de leurs antagonismes, nous demandons à M. Jacques Chirac, président de la République, et à M. Lionel Jospin, premier ministre, de condamner ces pratiques par une déclaration publique. Et, nous invitons les témoins, les citoyens à s'exprimer sur cette question qui met en jeu leur humanité. »

<sup>1</sup> *Le Monde* du 23 novembre 2000, « Torture en Algérie : l'avoue des généraux ».

<sup>2</sup> Cf, à titre d'exemple, cet extrait de l'article de Franck Johannès, *Le Monde* du 27 novembre 2001, rendant compte du procès qui a été entendu contre Paul Aussaresses pour « complicité d'apologie de crimes de guerre » : « Après le massacre d'El-Halifa, il a soixante prisonniers sur les bras. « J'ai été obligé de passer les ordres moi-même. J'étais indifférent : il fallait les tuer, c'est tout, et je l'ai fait. » Une semaine plus tard, il en abat une centaine d'autres. Entre deux carnages, il casse les grèves par la force, casse la figure du serveur du mess qui refuse de lui passer un plat. Il tue, à longueur de journées et de nuits – « j'étais le chef d'orchestre de la contre-terreur » –, et emmène les suspects à la villa des Tourelles, dans la banlieue d'Alger. « Le cas de ceux qui entraient aux Tourelles était considéré comme assez grave pour qu'ils n'en sortent pas vivants. »

<sup>3</sup> Mohamed Cherif Moulay a assisté, enfant, à la torture de son père.

<sup>4</sup> Voir les différents épisodes, depuis 1957, concernant Jean-Marie Le Pen et tels que les restitue Raphaëlle Branche (Branche, 2005, p. 68-71). Les premiers articles de presse publiés par *Rouge* à l'occasion d'une campagne présidentielle datent de 1974.

<sup>5</sup> Jean-Marie Le Pen sera débouté de son pourvoi en cassation.

<sup>6</sup> Le général Maurice Schmitt est « l'un des plus hauts gradés de l'armée française, général d'armée – cinq étoiles –, chef d'état-major des armées de 1987 à 1991. Le lieutenant qui dirigeait les interrogatoires à l'école Sarouy, l'été 1957, c'est lui. » (Beaugé, 2005, p.242). Il accuse, le 6 mars 2002 lors de l'émission *Culture et Dépendance* présentée par Franz-Olivier Giesbert sur France 3, Louisette Ighilahriz de produire un « tissu d'affabulations et de contre-vérités » dans son livre. En 2004, H.G. Esméralda publie son témoignage (*Un été en enfer. Barbarie à la française. Témoignage sur la généralisation de la torture, Algérie, 1957*, Paris, Exils, 2004) où se trouve impliqué le général.

accordées et les participations à des émissions de télévision ou de radio, les principaux acteurs de cette confrontation écrivent des ouvrages ou participent à des écrits collectifs. Ils s'expriment aussi, pour la plupart, dans les procès qui les impliquent et se succèdent tout au long de ces six années.

Il est frappant de noter que le plus grand nombre des témoignages est marqué par le souci de calibrer en soulignant, d'une part, ce qui relève de l'horreur et, d'autre part, en rappelant un épisode où se manifestent des attitudes humanistes ou des valeurs qui s'y réfèrent (avec le docteur Richaud par exemple). Les propos de ceux qui ont subi la torture ou les dérives criminelles de la guerre d'Algérie attestent d'une constance entre la volonté d'accuser et celle de manifester une considération respectueuse de la France. En effet, l'égale insistance de ces témoins pour limiter leur rejet à ces personnes et à leur pratique, tout en valorisant d'autres aspects de la France ou d'autres personnages, peut être interprété comme la recherche d'une mesure entre la condamnation attendue et le maintien du lien avec la France. La posture adoptée par les anciennes victimes tend à se définir par une forme d'articulation entre le passé convoqué, l'attente de justice contemporaine et une perspective d'un lien renoué (« apuré » à certains égards) avec la France. Cette posture et cette attente constituent d'autres caractéristiques de ce processus. Elles se retrouvent dans le propos de celle par qui revient sur le devant de la scène médiatique la torture, lorsqu'elle précise qu'elle veut obtenir « *la justice par la vérité*. » « *Je ne demandais rien d'autre... Plus que jamais aujourd'hui, je vois la France non pas à travers Massu et Bigeard, comme on nous a souvent, nous les Algériens, exhortés à le faire, mais à travers Richaud, le médecin plus que le militaire, un homme qui avait un profond respect du serment d'Hippocrate* » (Beaugé, 2005, p. 63) ajoute-t-elle. Mohamed Garne dit d'une autre manière le lien lorsqu'il résume sa situation : « *Je suis Français par le crime. Ma mère a été violée par des soldats français pendant la guerre d'Algérie. Je suis le fruit de ce viol* » (Beaugé, 2005, p. 79). Il réclame la reconnaissance du préjudice subi et une pension en tant que victime de guerre souffrant de troubles psychiques<sup>1</sup>. D'autres propos peuvent être rapprochés de ceux-là. Il y a, par exemple, ces positions qui ne se réduisent ni au rejet de la relation avec la France ni à une simple adhésion. Ainsi Ahmed Bachali, ancien militant du FLN arrêté et torturé, qui souligne que son père, également torturé, avait obtenu en 1936 la nationalité française et qu'il avait imposé à ses enfants de la conserver après l'indépendance de l'Algérie. Le fils rapporte les propos du père pour justifier sa position : « *Tu ne comprends pas, mais la France, c'est le pays de la modernité, de la liberté. Ne mets pas dans le même sac le peuple français et ceux qui ont sali son honneur. Un jour, tu comprendras*<sup>2</sup>. » Le fils aujourd'hui, préside l'association France-Algérie de Loire-Atlantique (Beaugé, 2005, p. 265)<sup>3</sup>. Il y a aussi cet homme qui, assumant son appartenance au FLN, rappelle avant d'être exécuté son ancienne participation à la défense de la France (Beaugé, 2005, p. 287).

On peut penser que cette mise en débat participe d'une tentative de *régénération* et la situer comme une phase faisant suite aux deux qui ont suivi la fin de la guerre d'Algérie et telles qu'elles apparaissent dans la chronologie proposée par Raphaëlle Branche (Branche, 2005). La première, dans l'immédiat après guerre, est consacrée à poursuivre le conflit et chacun

---

<sup>1</sup> Il obtient la nationalité française en 1996.

<sup>2</sup> « Ne mets pas dans le même sac le peuple français », Florence Beaugé, *Le Monde* du 19 mars 2005.

<sup>3</sup> Des primo-migrants tiennent des propos similaires lorsqu'ils parlent de « vrais Français » qu'ils opposent aux « pieds-noirs ».

s'affirme dans le retrait et le « chez soi » ; la seconde est celle des tentatives d'apaisement pour « accepter et construire le passé » (Branche, 2005, p. 15). Cette troisième phase – celle de la régénération – prolonge la seconde dans la mesure où la recherche d'apaisement prévaut encore. Mais elle s'en distingue par l'insistance dont font l'objet certains sujets comme la torture, considérés comme relativement tabou ou faisant partie des épisodes les plus enfouis de la colonisation. En ce sens, la *régénération* est un processus par lequel sont rendues publiques des pratiques et pour lesquelles sont attendues des condamnations (dans le débat ou sur le terrain juridique) à même « d'assainir » l'espace public. Pour autant, ce n'est pas une tentative de pacifier le débat mais, au contraire, d'instaurer un véritable espace démocratique permettant une conflictualité entre égaux. Cet assainissement de l'espace public pour se dégager des « encombres » légués par la colonisation – comme la déconsidération du colonisé ou les traumatismes de la guerre – est en quelque sorte requis pour permettre des repositionnements des différentes parties prenantes de l'épisode colonial (notamment les rapatriés, les harkis et les immigrés, puis des enfants de ces trois populations) et leur participation pleine et entière à la société française. Cette *régénération* n'est cependant pas le fait de ces derniers en particulier, mais se nourrit de l'engagement de multiples acteurs agissant pour certains depuis les années 1950 (militants politiques, historiens, journalistes ...). A certains égards, c'est une poursuite des engagements, et une recherche de justice ou de reconnaissance de leur bien-fondé. Elle équivaut aussi à une tentative de dépassement sans oubli. Car le silence, ou même l'implicite, peuvent être pensés comme autant de complicités, voire pour certains comme une trahison interdisant une participation en tant que membre de la communauté nationale. Cette phase se traduit par une cristallisation sur les institutions (comme l'armée mise en accusation dans cet épisode) en tant qu'elles incarnent le « commun » en train de se redéfinir par cette *régénération*.

Cet épisode se caractérise par la volonté de dénouer la relation coloniale sans rompre, au profit d'un processus de liaison par le dépassement : certes en rendant visible de nouveau « les oppositions les plus brutales liées à l'existence du système colonial », mais aussi en soulignant « une complicité d'autant plus forte et plus profonde peut-être qu'elle reste communément inavouée et pour certains inavouable ? » (Bourdieu, 2006, p. 74-76). C'est donc une suite historique à la condition d'une reconsideration : il ne s'agit pas de poursuivre les formes de relations antérieures à 1962, ni de les ignorer. C'est le maintien d'une histoire, et en ce sens il y a continuité, mais c'est aussi une rupture dans la mesure où la décolonisation formelle tend à être complétée par une relative décolonisation des mentalités qui est loin d'être achevée. Car dans une telle configuration perdurent des positions nostalgiques des ex-partisans de la colonisation, notamment dans les rangs de l'extrême droite. Cette *régénération* peut s'entendre comme un temps où se joue le passage d'une génération à une autre, mais aussi comme une phase où s'affirme le passage d'un *lien clivé* à un *lien articulé*. Le premier résulte d'une socialisation et d'institutions constitutives du socle nationaliste propre à l'Etat-nation. Dans ce cadre, le sentiment subjectif d'appartenance à un ensemble est exclusif et se forge par un processus interculturel d'opposition (j'apprends depuis l'enfance à me distinguer en me différenciant voire en m'opposant à toutes les autres communautés). Le second, celui du *lien articulé*, suppose une socialisation où la relation à plusieurs ensembles culturels fait l'objet d'un jeu d'appréciation complexe. Par l'histoire de la famille ou du groupe de référence (une association, un parti politique...), dans une conjoncture donnée, l'individu « lie » plusieurs ensembles qui lui servent de référence. Le refus d'un *lien clivé* (« appartenir » à un seul espace national) et l'expression d'un *lien articulé* (avoir plusieurs appartennances non exclusives) revient à se revendiquer de deux espaces nationaux sans se penser dans la trahison

alors qu'avec le *lien clivé* seul l'attachement exclusif est admis. Cette position équivaut à une double liaison qui ne se fond, ni dans la citoyenneté de l'Etat-nation, ni dans celle de l'Union Européenne, mais sur des rapports entre les deux pays qui ne soient ni un prolongement de la colonisation, ni l'effacement du passé commun.

### **Conclusion : Double contextualisation et lien articulé**

Combinant l'orientation épistémologique de Pierre Bourdieu et son approche par les relations pratiques, et celle de Max Weber avec son concept de fraternisation tel qu'il se décline dans son ouvrage *La ville*, je propose de saisir l'espace urbain comme lieu de construction et de confrontation des altérités et d'une urbanité se définissant par un double mouvement : ceux qui y participent sont constamment proches *et*, dans le même temps, étrangers les uns aux autres. Cette double face, explorée en partie par les écrits des sociologues de l'Ecole de Chicago, détermine la question de l'altérité telle que je tente de l'élaborer. En effet, et à la différence des approches théoriques qui donnent l'altérité comme une co-construction limitée à une co-présence située et, à ce titre, non reproductible à l'identique, la perspective de la fraternisation consiste à souligner le processus de structuration. Il n'y a pas d'opposition entre structure et processus mais enchevêtrement : les individus et les groupes forgent continûment les formes de fédération (rapprochement) et de distinction. Il en résulte un sentiment d'appartenance ou d'étrangeté par lequel les personnes se pensent concernées ou non par les affaires du collectif ou de la cité dont il est question. C'est à ce titre qu'ils s'autorisent, sont perçus et se perçoivent comme légitimes à y prendre part ou non.

Les trois temps de cette réflexion sur l'altérité montrent que les conditions sociales, différentes entre celles du premier cas avec le quartier ségrégué et des migrants en réserve, ou celles des situations évoquées dans la suite du texte, participent de la définition de la citoyenneté et de l'expression de la pratique religieuse. Si ce ne sont pas toujours des changements formels qui soutiennent l'évolution des pratiques, celles-ci en tout cas apparaissent redéposables du contexte. Comment s'expliquent alors les modifications de comportement des migrants ou des enfants d'immigrés socialisés au moins en partie pour rester en marge de la cité ? Comment s'expliquer les tensions que l'on peut supposer entre ce qui ressort de la prime socialisation et la conjoncture qui ne confirme pas ce qui a été intériorisé ? J'avance une réponse qui tienne compte de la dynamique sociale du quartier, avec ses phases de *communauté-mosaïque* puis *intermédiaire*, ainsi que de l'altérité interne dans l'engagement associatif, pour penser les adaptations de l'*habitus* qui en constituent les préambules de la citoyenneté. Car comme le dit Roger Chartier, l'*habitus* « permet de penser la discontinuité. » (Bourdieu & Chartier, 2010, p. 84), mais il « dépend du lieu dans lequel il s'exerce » ; et si le champ est autre, le même *habitus* produit des effets différents. Cette inscription dans un ensemble de relations pose cependant la question de savoir si dans les cas étudiés il est préférable d'utiliser le concept de relations pratiques comme je le fais ou celui de champ. Bernard Lahire fait remarquer à juste titre que celui-ci n'est pas toujours adapté pour analyser des situations qui ne possèdent pas les caractéristiques d'un espace de légitimation par des rapports de force impliquant divers participants (Lahire, 1999). Ici, les relations pratiques disent aussi un espace de relation,

marqué par la continuité voulue ou non et en même temps s'imposant à un ensemble d'agents liés par la conjoncture<sup>1</sup>.

L'intérêt premier porté aux situations concrètes à hauteur des individus n'interdit en rien de prendre également en considération les débats qui nourrissent l'espace national et international, comme on l'a vu avec la torture, ou une contextualisation plus large. Ainsi, la période des années 1970 avec la crise industrielle et les nombreux départs en pré-retraite, concomitamment à l'acceptation de fait de la sédentarisation conditionnent largement la revendication d'une visibilité assumée. Mais celle-ci est aussi redéivable de la tentative de régénération pour concevoir pratiquement une citoyenneté ne se fondant pas sur l'oubli du passé commun. Pourtant la citoyenneté qui s'esquisse ainsi ne revient pas à conforter la seule référence de l'Etat-nation et du lien exclusif qui le caractérise. A l'instar de ce que connut la Rome antique<sup>2</sup> avec une double citoyenneté qui signifiait le lien politique au « centre » sans effacer le lien local, et loin de la mise à l'écart du « métèque » et encore plus du « barbare » de la cité grecque, elle peut aussi s'entendre comme la revendication d'un *lien articulé* entre plusieurs espaces sociaux et politiques auxquels se veut attaché le ou la citoyen(ne).

Reste alors à s'interroger plus précisément sur l'assignation religieuse ou ce qui peut s'y appartenir par le regard et la supposée origine attachée au nom. Comment, en effet, ne pas s'enfermer dans ce faux lien pour mettre en question l'affranchissement, ou la disjonction, entre situation migratoire et inscription dans la religion musulmane, sachant que l'affichage d'un détachement n'est pas sans risque par rapport à l'accusation d'apostat, ou à celle de manque de solidarité à l'égard de populations fragilisées ? Cette dimension symbolique n'est pas un des moindres enjeux de la dite mondialisation, et rappelle que celle-ci ne concerne pas que les élites en ravivant la question de la fraternisation : il faut d'abord réunir des conditions sociales, économiques et symboliques pour prétendre dans les faits à la citoyenneté, pour être accepté et aussi s'accepter d'ici.

## Bibliographie

- Aussaresses P. (2001), *Services spéciaux, Algérie 1955-1957*, Paris, Perrin.
- Battegay A. (1990), « La déstabilisation des associations beurs en région Rhône-Alpes », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 49, décembre, pp. 104-113.
- Beaugé F. (2005), *Algérie une guerre sans gloire. Histoire d'une enquête*, Paris, Calmann-Lévy.
- Bourdieu P. (2006), « L'unité de l'Algérie », *Manière de voir Le Monde diplomatique*, 86, avril-mai pp. 74-76.
- Bourdieu P. (2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- Bourdieu P. & Chartier R. (2010), *Le sociologue et l'historien*, Marseille, Agone & Raisons d'agir.

---

<sup>1</sup> Celle du village, notamment pour les usages de la parenté (Bourdieu, 1980), ou celle de la situation migratoire et des relations de voisinage (Hammouche, 2007).

<sup>2</sup> « Même si, en accomplissant la dernière étape, l'extension des droits civiques à tous les habitants libres, l'empereur Caracalla n'avait d'autre intention que d'élargir l'assiette fiscale de l'empire, il tirait l'ultime conséquence d'un long processus de romanisation. A la fin de l'Antiquité, la plupart des habitants de l'Empire romain avaient deux citoyennetés : ils étaient athénien et romain, alexandrin et romain, ou moguntinien (habitants de Mayence) et romain » dans « La très riche histoire du citoyen européen », Gustav Seibt (Süddeutsche Zeitung) Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni *Le Monde* du 8 mai 2014.

- Branche R., 2005, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Seuil.
- Brubaker R. (1993), « De l'immigré au citoyen [Comment le jus soli s'est imposé en France, à la fin du XIXème siècle] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 99, septembre, « Migrations et minorités », pp. 3-25.
- Chamboredon J-C., Lemaire M. (1970), « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, n° XI-1, pp. 3-33.
- Chikha E. (1993), « Grain magique. Des militants stéphanois lucides et exigeants », *Hommes et Migrations*, n° 1164, avril.
- Elias N. (1991), *La société des individus*, Paris, Fayard.
- Fanon F. (1952), *Peau noire masques blancs*, Paris, Seuil.
- Foucault M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Foucault M. (1972), *Histoire de la folie à l'âge classique. Folie et déraison*, Paris, Gallimard.
- Goffman E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne 2- Les relations en public*, Paris, Minuit et Goffman E.
- Halbwachs M. (1994) *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.
- Habermas J. (1978), *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- Hammouche A. (2012), *Politique de la ville et autorité d'intervention. Contribution à la sociologie des dispositifs d'action publique*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- Hammouche A. (2007-a), « La torture durant la guerre d'Algérie dans l'actualité. Une régénération de l'espace public », *Confluences Méditerranée*, n° 62 – Eté, pp. 177-194.
- Hammouche A. (2007-b), *Les recompositions culturelles. Sociologie des dynamiques sociales en situation migratoire*, Strasbourg, PUS.
- Hammouche A. (1994), *Mariages et immigration - La famille algérienne en France*, Lyon, PUL.
- Harbi M., Stora B. (dirs.) (2004), *La Guerre d'Algérie. 1954-2004 la fin de l'amnésie*, Paris, Laffont.
- Lahire B. (1999), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte
- Pouillon F. et Vatin J-C. (édit.) (2011), *Après l'orientalisme. L'Orient créé par l'Orient*, Paris, IISMM-Karthala.
- Saïd E. (1980), *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil.
- Sayad A. (1977), « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 15, pp. 59-80.
- Weber M. (1982), *La ville*, Paris, Aubier.
- Weber M. (1971), *Economie et société*, Plon, Paris.

## **La croissance économique de l'économie turque aux débuts du XXI<sup>e</sup> siècle et les buts économiques pour l'année 2023**

**Mustafa ÖZATEŞLER**

*Université Dokuz Eylül Izmir, Turquie*

[m.ozatesler@deu.edu.tr](mailto:m.ozatesler@deu.edu.tr)

### **Résumé**

*La Croissance Economique de l'économie turque aux débuts du XXI<sup>e</sup> Siècle et Les Buts Economiques pour l'Année 2023. La Turquie pratique une économie au plan. Les taux de croissance économique de la Turquie doivent être élevés afin de diminuer l'écart avec les pays développés. Dans les Années de 2000-2014, on examine les taux de croissance économique en Turquie, et, on pense que l'économie turque s'élève au niveau des économies des pays développés. Nous étudions les buts à long terme de la Turquie pour l'Année 2023 et on essaie de déterminer le niveau de réalisation de ces buts. C'est la raison pour laquelle, nous examinons les années de 2000-2011. En conclusion, on constate que l'économie turque se développe rapidement. Cependant, cela ne sera pas possible à l'avenir proche pour s'élèver au niveau des pays développés. Il faut que les hommes vivant en Turquie doivent travailler d'une façon sérieuse, productive et efficace.*

### **Mots-clés**

*croissance économique, développement économique, la période planifiée, Turquie, politique économique.*

### **Abstract**

*Turkey applies a planned economy. The Economic Growth rates of Turkey must become high in order to make up the difference with the developed countries. In the years of 2000-2014, the economic growth rates in Turkey are examined and the escalation of Turkish economy to the level of developed economies is considered. Turkey's long term targets for the year of 2023 are explained and the level of realization of these targets is determined. For this reason, the years of 2000-2011 are analyzed. In conclusion, it is observed that Turkey has developed rapidly, but, this development would not catch the level of the developed countries in the near future. The people living in Turkey need to work more serious, efficient and effective.*

### **Key words**

*economic growth, economic development, planned period, Türkiye (Turkey), political economy.*

### **Classification JEL**

*O.*

## **Introduction**

Depuis 1962, les dirigeants politiques en Turquie appliquent une politique de planification macroéconomique dans le cadre de l'économie mixte. Cependant cette politique économique va vers une politique plus libérale après les années 1980.

La Turquie a pratiqué depuis 1962 neuf plans de redressement pour rattraper le niveau des pays développés. Ceux-ci sont ci-dessous :

- I<sup>e</sup> Plan Quinquennal de Redressement (1963-1967)
- II<sup>e</sup> Plan Quinquennal de Redressement (1968-1972)
- III<sup>e</sup> Plan Quinquennal de Redressement (1973-1977)
- Programme de l'Année 1978
- IV<sup>e</sup> Plan Quinquennal de Redressement (1979-1983)
- Programme de l'Année 1984
- V<sup>e</sup> Plan Quinquennal de Redressement (1985-1989)
- VI<sup>e</sup> Plan Quinquennal de Redressement (1990-1994)
- Programme de l'Année 1995
- VII<sup>e</sup> Plan Quinquennal de Redressement (1996-2000)
- VIII<sup>e</sup> Plan Quinquennal de Redressement (2001-2005)
- Programme de l'année 2006
- IX<sup>e</sup> Plan de Redressement (2006-2013)

En outre, il existe dans ces dernières années, des programmes à moyen terme de deux ou trois années en Turquie. La Turquie est en train de préparer maintenant le X<sup>e</sup> Plan Quinquennal de Redressement pour les Années 2014-2018.

### **I. La croissance économique**

On peut parler de la croissance du PIB, du PNB, du produit réel par tête etc...

« C'est (...) la valeur ajoutée qui caractérise le mieux l'activité d'une entreprise et, de la même manière, c'est la somme des valeurs ajoutées de toutes les entreprises qui caractérise le mieux l'activité nationale. En y ajoutant le cout de production des services non marchands, on obtient le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) » (STOLERU, 1978, p. 55). On peut écrire la formule suivante :

$$\begin{aligned} \text{Valeur Ajoutée} &= \text{Valeur des biens ou services produits} - \text{Valeur des fournitures} \\ \text{Produit Intérieur Brut} &= \text{Somme des Valeurs ajoutées} \end{aligned}$$

On dit que la croissance économique est l'augmentation dans le P.I.B., expression monétaire, qui sont tous les biens et services produits à une certaine période dans un pays (KAYNAK, 2005, p. 35).

Le sens de la croissance économique est l'élévation du niveau de vie de la société, c'est-a-dire la production par tête des produits encore beaucoup plus et ainsi la satisfaction des augmentations de la demande des biens et services de la société (KAYNAK, 2005, p. 37).

D'une façon très simple, on calcule comme ci-dessous le taux de croissance brute pour une année :

$$c = ( (\bar{PIB}_{t+1} - \bar{PIB}_t) / \bar{PIB}_t ) \times 100$$

Pour l'année (n), quant au taux brut de croissance moyen, on trouve comme-ci tout en utilisant la formule de l'intérêt composé

$$\begin{aligned}\bar{PIB}_n &= \bar{PIB}_0 (1+c)^n \\ \text{Log}(1+c) &= (\log \bar{PIB}_n - \log \bar{PIB}_0) / n \quad c = \text{antilog}(\log(1+c)) - 1\end{aligned}$$

D'autre part, quant au taux net de croissance (montrons le par c'), il est trouvé comme ci-dessous :

$$c' = ((\bar{PIB}_n - \bar{PIB}_0) / \bar{PIB}_0) \times 100 - ((P_n - P_0) / P_0) \times 100$$

Le taux brut de croissance montre seulement le développement pour cent dans l'augmentation de la production créée dans l'économie.

Le taux net de croissance montre l'expansion de la production dans la quantité de l'augmentation par tête dans l'économie, c'est-à-dire le changement dans la productivité par tête. Ce qui est important c'est le taux net de croissance du point de vue de constater le développement de la puissance réelle de l'économie (KAYNAK, 2005, p. 39).

« On exprime comme « la croissance économique » l'augmentation continue dans le produit réel par tête. On peut observer cette augmentation de long terme grâce à l'expansion de l'échelle (économie d'échelle) ou du potentiel total de production du pays ou bien l'utilisation plus productive des ressources. On voit le problème de la « croissance économique » comme un problème de long terme.

Kuznets dit que la croissance économique d'un pays est considérée comme augmentations de long terme dans la capacité de fournir des biens économiques divers à des individus » (KARŞIYAKALI, 2008, p. 5 et 6).

On dit que la croissance économique est l'augmentation des biens et services produits dans le temps dans un pays. La croissance économique est la voie d'élever d'une façon continue le niveau de vie des hommes vivant dans un pays. C'est la raison pour laquelle, l'un des buts macroéconomiques fondamentaux de tous les pays est de réaliser un taux élevé de croissance économique (ÜNSAL, 2000, p.11), (YILMAZ, 29.11.2005, p. 14).

Donc, quand on dit la croissance économique, on pense en général à trois grandeurs macroéconomiques : Le PIB, Le PNB et Le Produit par tête dans le pays.

La croissance économique ne peut sans doute pas être le seul critère dans l'évaluation à long terme des économies. A côté de la croissance, par exemple, il faut prendre en considération le développement humain comprenant les dimensions telles que la répartition du revenu et l'espérance de vie, l'éducation, la santé. Dans cette communication, nous n'entrons pas au sujet du développement humain. Cependant, si nous prenons en compte les relations entre la croissance et le développement humain et que la croissance crée aussi les possibilités importantes pour le développement humain, on peut mettre en évidence que la croissance est

une évolution qu'elle peut être étudiée du point de vue du développement humain. En outre, les doutes relatifs à la durabilité augmentent au fur et à mesure que la compréhension de la croissance économique ne tient pas suffisamment compte des conditions d'environnement (PAMUK, 30 Mayis 2007, p. 5).

## **II. La croissance économique de l'économie turque**

### ***II-a. L'évolution du P.I.B en Turquie***

Dans ces dernières années, en particulier au début des années 2000, l'économie turque, malgré les crises économiques mondiales et locales a réalisé des taux élevés de croissance. Nous donnons ci-dessous les Produits Intérieurs Bruts et Le Produit Intérieur Brut par tête des différentes années, mais en particulier les années de 2000-2013.

*Tableau 1 : Le Produit Intérieur Brut et le Produit Intérieur Brut par tête en Turquie*

Années	P .I.B courants en dollars (en milliards de dollars)	P.I.B. par tête courants en dollars
1960	14	496
1970	17	481
1980	69	1559
1990	151	2784
2000	266	4189
2001	196	3036
2002	232	3553
2003	303	4567
2004	392	5832
2005	482	7088
2006	531	7687
2007	647	9246
2008	730	10297
2009	614	8553
2010	734	10094
2011	772 (1)	10444 (1)
2012	822 (P)	10973 (P)
2013	888 (P)	11716 (P)
2014	952 (P)	12412 (P)

Sources : *World Bank Indicators*, (1)Emin ÇARIKÇI, « *Türkiye'de ve Dünya'da Ekonomik Gelişmeler ve Hedefler : 2012-2013* » s. 132 *İşveren Dergisi*, Cilt 50, Sayı 3 Mayıs-Haziran 2012 (« *Développements et Objectifs Economiques en Turquie et Dans Le Monde :2012-2013* » )  
(P) *Organisation de La Planification de l'Etat*, « *Programme de L'Année 2012* »p.7, Ankara ,2012.

Si l'on fait l'attention sur les chiffres du tableau, on peut constater qu'il y a une croissance du PIB du 2001 jusqu'à 2011, sauf l'année 2009. Dans l'année 2009, Le PIB décroît à cause des effets négatifs de la crise de 2008 observée dans le Monde.

Le PIB étant de 196 milliards de dollars en 2001, il s'élève à 772 milliards de dollars en 2011. En Turquie, Le PIB croît à un taux supérieurs par rapport aux taux des pays développés. L'économie turque peut rattraper les économies développées, mais ce rattrapage continuera dans une longue période.

Quant au PIB par tête en Turquie, en 1960 étant 496 dollars PIB par tête, il devient en 2011, au niveau de 10444 dollars par tête. Donc, il a augmenté, depuis 1960, plus de 20 fois jusqu'en 2011. Nous voyons la chute du PIB par tête en 2001 et en 2009, à cause des crises de 2001 et 2008. La répercussion de la crise de 2008 se montre sur le niveau de l'Année 2009. En 2012, Le PIB par tête s'élève au niveau de 11716 dollars d'après le Programme Annuel de 2012.

### ***II-b. Les taux de croissance du P.I.B. en Turquie***

Si nous voulons voir les taux de croissance du P.I.B. d'après les années au début des années de 2000, nous pouvons constater la situation ci-dessous. Voyons maintenant dans le tableau suivant les taux de croissance du P.I.B. en Turquie.

*Tableau 2 : Les taux de croissance du P.I.B en Turquie (2000-2012)  
(aux prix constants de 1998)*

Années	Les taux de croissance du P.I.B (en pourcentage du P.I.B)
1999	-3,40%
2000	6,8
2001	-5,7
2002	6,2
2003	5,3
2004	9,4
2005	8,4
2006	6,9
2007	4,7
2008	0,7
2009	-4,8
2010	9,2(1)
2011	8,5 (2)
2012	4,0 (3)
2013	5,0 (4)
2014	5,0 (4)

(1) Estimation de réalisation, (2) Estimation de réalisation, (3) Estimation Du Programme 2012, (4) Projections de Plan à Moyen Terme (Développements Economiques).

Sources : (1) et (2) Kalkınma Bakanlığı, DPT, « Ekonomik Gelişmeler », Ankara, Mayıs 2012, s.1-2. (3)Kalkınma Bakanlığı, DPT, « 2012 Yılı Programı », Ankara, 2012, p. 7 (Programme de l'Année 2012) (4) Kalkınma Bakanlığı, « Türkiye Ekonomisinde Haftalık Gelişmeler », Ankara, 8 Haziran 2012, p. 4 (Développements hebdomadaires dans l'Economie de la Turquie).

Nous constatons après 1999 jusqu'en 2012, trois taux de croissance négatifs. Ces taux sont ceux de l'année 1999 (avec - % 3,4), de 2001 (avec - % 5,7) et de 2009 (avec -%4,8). Ces années, comme on le sait très bien, sont des années de crise économique mondiale et locale. L'économie turque réalise des taux de croissance positifs dans d'autres années après 2000. Ces taux de croissance du P.I.B. sont généralement très élevés par rapport aux autres pays du Monde. Cependant, il faut tenir compte pour la situation de la Turquie, du taux de l'accroissement démographique qui est aussi assez élevé et qui diminue les taux bruts.

### **III. La structure sectorielle en Turquie (La répartition du PIB selon les secteurs en Turquie)**

En Turquie, la structure sectorielle change depuis 1923 en faveur des secteurs de l'industrie et des services. La part de l'Agriculture diminue au fur et à mesure d'une année à l'autre. Dans le tableau suivant, nous voyons les parts des secteurs à partir des années 1998 jusqu'à 2012.

*Tableau 3 : Les parts des secteurs aux prix courants  
à la base de l'année 1998 du PIB en Turquie (en pourcentage du PIB)*

Années	Part de l'Agriculture	Part de l'Industrie
1998	12,5 %	26,80%
1999	10,5	24,9
2000	10,1	23
2001	8,8	22,4
2002	10,3	21
2003	9,9	20,9
2004	9,5	20,3
2005	9,4	20,3
2006	8,3	20,1
2007	7,6	20
2008	7,6	19,8
2009	8,3	19,1
2010	8,4	19,2
2011	8,3(1)	19,2(1)
2012	8,2(2)	19,1(2)

(1) Estimation de la réalisation

(2) Objectif du Programme de l'Année 2012.

Sources : OPE, 2012 Yili Programi (Programme de l'Année 2012), Ankara, 2012, p. 15 ; OPE, 2011 Yili Programi (Programme de l'Année de 2011), Ankara, 2011, p. 15 ; OPE, Temel Ekonomik Göstergeler (Indicateurs économiques de base), Ankara, 2012.

Si nous regardons le tableau ci-dessus, nous pouvons voir facilement que la part de l'Agriculture tombe du taux 12,5 % pour 1998 à 8,2 % pour 2012. La part de l'industrie tombe aussi du taux 26,8 % pour 1998 à 19,1 % pour 2012. En contrepartie, La part des services augmente d'une année à l'autre. La part des services étant au niveau de 60,7 % pour l'année 1998, s'élève 72,7 % pour l'Année 2012.

#### **IV. Le Produit Intérieur Brut dans les différents pays du monde**

Si nous cherchons la place de l'économie turque parmi les pays puissants dans le monde, nous pouvons étudier les grandeurs du P.I.B. des différents pays du monde. D'après les statistiques de la Banque Mondiale, l'économie turque prend sa place au XVII<sup>e</sup> rang en 2012. Le tableau suivant nous donne les 20 premiers pays ayant les plus grands du P.I.B.

*Tableau 4 : Le Produit Intérieur Brut dans le monde (avril 2012)*

Ordre(Rang)	Pays	P.I.B. en milliards de dollars des Etats-Unis
1	Etats- Unis	15.609
2	Chine	7.991
3	Japon	5.98
4	Allemagne	3.478
5	France	2.712
6	Royaume Unie	2.452
7	Brésil	2.449
8	Italie	2.066
9	Fédération de la Russie	2.021
10	Canada	1.804
11	Inde	1.779
12	Australie	1.585
13	Espagne	1.397
14	Mexique	1.207
15	République de Corée(Sud)	1.163
16	Indonésie	928
17	Turquie	817
18	Hollande	802
19	Arabie Saoudite	651
20	Suisse	620

*Source: International Monetary Fund, World Economic Outlook, Database, April 2012.*

Comme nous voyons dans le tableau ci-dessus, L'économie turque prend la 17<sup>e</sup> place parmi les pays du monde. Ainsi, l'économie turque a un poids important dans le produit mondial.

#### **V. Les buts économiques à long terme pour l'année 2023**

En 2000, pendant la préparation du VIII<sup>e</sup> Plan Quinquennal de Redressement (Développement), La Turquie a accepté certains buts fondamentaux et une stratégie à long terme pour la période longue de 2001-2023.

Dans le texte du Plan, nous voyons ces buts fondamentaux et la stratégie du développement à long terme, au second chapitre. Ce chapitre comprend 22 rubriques de 160 à 181. Nous prenons ci-dessous ces buts économiques.

- (160) VIII<sup>e</sup> Plan a été préparé dans une période où l'on vit des changements radicaux économiques et sociaux. Assurer par Notre pays l'utilisation au plus haut niveau des possibilités que l'on offre par ce changement vécu dans le monde rend nécessaire ***une stratégie de développement à long terme.***

- (161) Le but fondamental de la stratégie à long terme qui comprend la période de 2001-2023, est que la Turquie devienne un état mondial efficace au niveau global. Tout en réalisant ceci, ***dans la direction du but de dépasser le niveau de civilisation moderne*** qu'a montré Atatürk, la Turquie doit être un état qui produit dans le Standard mondial (la qualité mondiale) tout en atteignant au plus haut niveau de la culture et de la civilisation au XXI<sup>e</sup> siècle, qui distribue juste son revenu, qui prend en sécurité les droits et les responsabilités de l'homme qui réalise au plus haut niveau, la supériorité du droit. La démocratie contributive, la laïcité, la liberté de religion et de conscience. Les buts objectifs de Notre stratégie de développement à long terme comprennent la prise d'une part à un taux plus élevé du produit mondial tout en réalisant le changement à la société d'information, l'augmentation de la qualité de vie de la société, l'avoir la parole d'une façon efficace dans les décisions de niveaux régionaux et globaux par la contribution à la science et à la civilisation.

- (162) Dans ce contenu, ***la réalisation du changement dans la structure économique et sociale*** a une grande importance tout en fournissant la restrucutralisation de l'Etat de nouveau en protégeant la structure unitaire, l'élévation du niveau éducatif et sanitaire de la société, l'amélioration de la répartition du revenu, le renforcement de la capacité de la science et de la technologie, le développement des nouvelles technologies, l'augmentation de l'efficacité dans les services d'infrastructure et la protection de l'environnement.

- (163) On a pour but ***une structure de production ayant pour but la technologie intensive***, ayant un taux élevé de la valeur ajoutée, convenable aux standards internationaux et mouvant les ressources locales.

- (164) La stratégie de développement à long terme qui s'étend jusqu'à 2023 hasardant l'anniversaire du centenaire de la République, prendra un rôle important dans la direction des changements économiques et sociaux, tout en prenant en compte le changement vite et plus détaillé que l'on vit dans le Monde. Les Plans auront une contribution importante dans la réalisation de façon à fournir les besoins de la Turquie par l'utilisation efficace et de façon plus convenable du changement que l'on vise.

- (165) La position de la Turquie qui se trouve dans le processus d'être adhérent complet, donne une occasion importante du point de vue de la réalisation des conditions d'adaptation aux normes et aux standards internationaux et aussi des conditions que nécessite la société de l'information. Dans ce cadre, ***l'adhésion complète (à l'Union Européenne)*** aidera à mettre en œuvre le potentiel réel de Notre pays ayant une accumulation de l'histoire et de la culture de milliers d'années et de partager son accumulation avec le Monde. Notre pays, ayant une ***position géostratégique importante***, pourrait faire une grande contribution à

la paix et au bien-être, régional et mondial, tout en augmentant l'efficacité économique, sociale, politique et culturelle dans la région où il se trouve.

- (166) *Notre pays a la position centrale dans la région eurasienne* dont l'importance augmentera de plus en plus le poids stratégique et économique dans le monde au XXI<sup>e</sup> siècle. Cette région présente une occasion importante que la Turquie mette en œuvre son potentiel de croissance économique réelle et qu'elle gagne une position de « focus » de puissance plus efficace. L'un de nos plus grands avantages est constitué par les relations proches historiques et culturelles avec les Républiques turques (y compris La République Turque de Chypre Nord). Dans ce cadre, il a une importance de faire de nouvelles initiations vers les pays de Cette Région et de parvenir à des nouvelles étapes dans la coordination que l'on a réalisé jusqu'à présent dans cette Région.

- (167) La Turquie réalisera, dans les plus brefs délais, *une infrastructure efficace de transport* qui contribuera aussi au développement de la Région. Les oléoducs (“pipe-line”) qui feront parvenir au Monde le pétrole brut et le gaz naturel produits dans les pays de la Région, tout en satisfaisant les besoins de Notre pays, donneront une position à la Turquie d'être l'un des centres importants de distribution d'énergie du monde.

- (168) Avec tout ceux-ci, sa population jeune et dynamique, la conscience national de développement, l'accumulation d'entrepreneuriat, l'économie du marché avancé dans la voie d'institutionnalisation, la structure industrielle ouverte à la concurrence internationale, le potentiel régional qui est active par le Projet de l'Anatolie du Sud-est, le réseau de transport intercontinental, ses ressources naturelles, les valeurs historiques et touristiques contribueront à la réalisation du changement social de la Turquie tout en entrant au XXI<sup>e</sup> Siècle.

- (169) Dans la situation où La Turquie réalise le changement structurel nécessaire, on attend la *réalisation d'un taux de croissance de 7% moyen par an dans la période de 2001-2023*, et l'obtention de 30% approximativement de ce taux de croissance, par la productivité totale des facteurs et ainsi le rapprochement du revenu par tête qui était de 3200 dollars en 1998, au niveau de revenu des pays de l'Union Européenne en 2023. On prévoit que la Turquie parvient à *un niveau de PNB aux environs de 1,9 trillion de dollars* à la fin de la période prévue et qu'elle entre parmi les dix premières économies du monde.

- (170) En 2023, on attend *que les parts des secteurs de l'agriculture, de l'Industrie, des services dans la valeur ajoutée totale soient respectivement 5%, 30% et 65 %*. On prévoit que le changement fondamental dans la structure de l'emploi se réalise dans les secteurs de l'Agriculture et des Services et à la fin de la période, la part de l'Agriculture se recule vers le taux de 10% (de l'emploi total)

- (171) A long terme, on estime *que le taux d'accroissement de la population tout en diminuant lentement diminuera en moyenne au taux de 1,1 % par an et après 2020, qu'il tombe au dessous de 1 % par an*. A long terme, il est de principe que la population se renouvelle elle-même, et qu'elle ait une structure dynamique, il se présente une importance, l'obtention de stabilisation à un certain niveau du taux d'accroissement de la population et du taux de natalité. En 1999, selon l'ordre des groupes d'âges de 0-14, de 15-64 et de 65 et plus, la répartition de la population étant respectivement de 31 %, 64% et 5%; en 2023, on estime qu'il se réalisera de 23 %, de 69% et de 8% (selon les groupes d'âges).

- (172) *La part de la population urbaine* étant au niveau de 60 % d'après le recensement de la population en 1997; à la fin de la période, on attend qu'elle s'*élève au taux de 90 %*.

- (173) On prévoit que *le taux de scolarisation parvienne au taux de 100% dans l'enseignement primaire, et dans l'enseignement secondaire, 50 % dans l'enseignement supérieur.*

- (174) On a pour but que la population étant au dessous de la limite de la pauvreté serait sauvée dans une grande mesure jusqu'à 2010.

(175) On estime que *la part des dépenses totales des investissements dans le PNB* attendue de 22 % en 2000, se réalisera avec une augmentation au fur et à mesure *aux alentours de 27 % en 2023.*

(176) On prévoit que *la part des investissements publics dans les investissements totaux* étant aux environs de 30 % en 2000 se *recule au niveau de 10 % approximatif à la fin de la période.*

(177) On a prévu l'intensification vers les taux augmentant des investissements publics dans les domaines d'éducation, de santé et de Recherche-Développement dans la période de 2001-2023 et que les parts d'investissements des secteurs d'énergie, de transport et de communication protègent ses niveaux jusqu'à 2010, et qu'elles diminuent au fur et à mesure après 2010.

(178) On estime que la part des investissements d'éducation, de santé, de communication et d'énergie dans les investissements totaux du secteur privé augmenterait pendant la période et en particulier, après l'an 2010, quant à la part des investissements de l'industrie manufacturière, qu'elle ne changerait pas de façon significative.

(179) Il serait le principe fondamental que les marchés et l'Etat jouent un rôle complémentaire l'un à l'autre pour parvenir aux buts sociaux. Dans ce cadre, on développerait les fonctions d'amélioration, de surveillance et de contrôle par l'Etat, on renforcerait les administrations locales et on soutiendrait les organisations non-gouvernementales dans la direction des priorités nationales.

(180) On fournirait au fur et à mesure l'efficacité l'un à l'autre, l'information et le déroulement d'information au niveau mondial, tout en continuant la protection et le développement de la culture nationale et qu'elle parvient dans la grande masse.

(181) On vise que la Turquie augmente plus son efficacité en tant que *puissance régionale dans les années 2010* après les développements qu'elle se réalisera dans le domaine de situation géostratégique, d'accumulation culturelle, économique et sociale, qu'elle soit une *puissance mondiale dans les années 2020.* La Turquie a la force (capacité) qui pourrait réaliser ces buts par son accumulation existante (DPT, 2000, pp. 21-23).

En effet, la Turquie est en voie d'être un état mondial. Elle prend une place importante dans l'Organisation des Nations Unies. Elle réalise la restructuration de l'Etat par la politique de

privatisation. Elle augmente jour à jour la technologie intensive. Sa position géostratégique est importante et elle augmente d'une année à l'autre.

La Turquie a une position centrale dans la région eurasienne. Elle a eu une infrastructure efficace de transport soit pour le pétrole brut et soit pour le gaz naturel. La Turquie réalise un changement social, elle s'approche des pays européens. Elle aura une position importante en 2023 dans le Monde. Elle se trouvera parmi les dix premières économies du Monde avec un P.N.B. de 1,9 trillion de dollars en 2023. Elle s'approche de 7 % du P.I.B. comme croissance économique par an. La part des secteurs dans le P.I.B change. La part de l'Agriculture dans le P.I.B. sera de 5 % en 2023.

Le taux d'accroissement de la population se réalisera jusqu'en 2020 de 1,1 %, après 2020 de 1 % par an. Cependant, le taux d'accroissement de la population en Turquie pour la période 2000-2012 est supérieur à ces taux visés (1,35 %). Mais, le taux d'accroissement de la population réalisé n'est pas très loin de ces taux. Selon l'estimation de l'Institut des Statistiques de la Turquie, le taux d'accroissement démographique d'après les calculs faits en 2012, est de 1,35 % par an. Selon le Programme de 2013, publié en octobre 2012, le taux d'accroissement de la population est de 1,25 %.

La part de la population urbaine serait de 90 % en 2023. La Turquie devient de plus en plus urbanisée. Actuellement, ce taux est arrivé au niveau de 71 % en 2010, de 71,8 % en 2011 d'après le Programme Annuel de 2013.

Le taux de scolarisation augmente jour à jour. Dans l'enseignement primaire et secondaire, ce taux arriverait à 100 % en 2023. Dans l'enseignement supérieur, il serait de 50 %. En 2010-2011, le taux de scolarisation primaire est de 107,6 % et le taux de scolarisation secondaire est de 93,3 %. Le taux de l'enseignement supérieur organisé est de 38,2 %. (DPT, 2011, p. 205).

La Turquie lutte contre la pauvreté. Elle veut augmenter le taux des investissements dans le P.I.B. vers le taux de 27 % en 2023. La part des investissements publics diminuerait vers le taux de 10 % en 2023. Les investissements publics se réalisent en général dans les secteurs d'éducation, de santé et de Recherche-Développement. Cependant, la part du secteur privé augmenterait dans le domaine de l'éducation, de santé, de communication et de l'énergie.

En Turquie, le marché et l'Etat auront un rôle complétif. Ceci se réalise d'une année à l'autre. La Turquie donne une importance majeure à la culture nationale, elle protège ses valeurs culturelles.

La Turquie veut être une puissance régionale en augmentant son efficacité dans sa région. Elle avance dans cette voie. Dans les années 2020, La Turquie voudrait avoir une puissance mondiale tout en créant un Etat fort au niveau mondial.

## **VI. Comparaisons des buts économiques et ses réalisations en Turquie jusqu'à 2012**

Si nous voulons faire des comparaisons entre les buts économiques et ses réalisations du point de vue des taux de croissance, nous pouvons dresser le tableau suivant selon les plans de redressement.

*Tableau 5 : Taux de croissance visés et réalisés d'après les secteurs et le PIB (en pourcentage)*

Secteurs	VIIIe Plan (2001-2005)		Programme de 2006		IXe Plan (2007-2013)						
	Objectifs	Réalisations	Objectifs	Réalisations	Objectifs	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Agriculture	2.1%	1.0%	1.5	1.4	3.6	6.7	4.3	3.6	2.4	5.3	3
Industrie	7	4.9	5.1	8.3	7.8	5.8	0.8	-6.9	12.8	9.2	3.5
Services	7.5	4.8	5.7	8.2	7.3	6.3	1.2	-3.2	8.6	9	4.3
P.I.B (aux prix de marché)	6.5	4.3	5	6.9	7	4.7	0.7	-4.8	9	7.5	4

Note : Pour l'année 2012, les chiffres sont estimations du programme de l'année 2012.

Pour l'Année 2011, les chiffres sont des estimations de réalisation.

Les années de 2007, 2008, 2009, 2010 sont des taux de réalisations.

Sources : DPT, « ekonomik gelişmeler » Mai 2012 p. 2 («développements économiques, DPT, temel ekonomik göstergeler, 2012 Ankara (indicateurs économiques de base), DPT, 2006 Yılı Programı, Ankara, 2005, p. 6 (Programme de l'Année de 2006), DPT, Dokuzuncu Kalkınma Planı 2007-2013, Ankara, 2006 (IX<sup>e</sup> Plan de Redressement), p. 61.

Si nous examinons les chiffres des taux de croissance Du P.I.B et des différents secteurs, nous pouvons facilement constater que les objectifs des taux de croissance sont assez élevés. Cependant, les taux de croissance réalisés sont inférieurs au taux visés par les gouvernements.

Selon les calculs des taux de croissance réelle faits par l'Organisation de la Planification de l'Etat (OPE, en turc DPT « Devlet Planlama Teşkilatı »), nous pouvons dresser le tableau ci-dessous pour la période de 2000-2010 et pour la période de 2003-2011. Ces calculs sont faits selon la nouvelle série du revenu national de base 1998=100 par l'Institut des Statistiques de l'Etat (Actuellement, « Institution Des Statistiques de la Turquie »).

*Tableau 6 : Taux de croissance réelle moyenne du P.I.B. et des secteurs pour la période de 2000-2010 et de 2003-2010 (en pourcentage)*

Périodes	Agriculture	Industrie	Services	Produit Intérieur Brut
2000-2010	1.8%	4.3%	4.8%	4.1%
2003-2011	1.9%	6.2%	5.9%	5.2%

Les taux de croissance du P.I.B et des Secteurs sont nettement supérieurs de la période de 2003-2011 par rapport à ceux de la période de 2000-2010. La différence vient des effets négatifs de la crise de l'année 2001.

Selon Le Plan à moyen terme, la Turquie vise le taux de 5% pour 2013 et 2014 dans le P.I.B. et elle vise les taux de 2,0% en Agriculture (2013 et 2014), les taux de 5,6 % et 5,2 % respectivement pour 2013 et 2014 en Industrie et enfin 5,1 % (2013) et 5,4 % comme taux de croissance en Services. Dernièrement, Le Programme Annuel de 2013, publié en octobre 2012, vise le taux de croissance de 4 % du P.I.B, pour l'année 2013.

## Conclusion

Dans les plans de redressement, la Turquie a en général un objectif de la croissance économique du P.I.B. de 7 % par an. Cependant, l'économie turque, bien qu'elle s'approche du taux de 7 % par an, a réalisé un taux de croissance du P.I.B. 5,2 % par an pour la période

de 2003-2011. Pour la période de 2000-2010, ce taux de croissance du P.I.B. est encore petit qui est 4,1 %. Car, pour cette dernière période, l'économie turque a vécu deux crises économiques de l'année 2001 et de l'année 2009 (La crise a commencé à la fin de l'année 2008 aux Etats-Unis par la firme « Lehman Brothers »).

Dans les années de 2000, nous pouvons voir deux périodes différentes. La première période de 2002-2007 avec le nouvel pouvoir politique, grâce auquel la Turquie a fourni la stabilisation politique, a réalisé approximativement un taux élevé de croissance économique de 7 % par an. Avec la moyenne arithmétique simple, le taux de croissance du P.I.B. est de 6 % pour la période de 2002-2007, de 7,24 % pour la période de 2002-2006.

Cependant, la deuxième période de 2008-2012, à cause de la crise économique de 2008, n'a pas pu réaliser un taux similaire. En dehors, de 2001 et 2008, qui sont les années des crises économiques, l'économie turque a généralement réalisé des taux élevés par rapport aux ceux des pays européens.

Les buts économiques à long terme pour l'année 2023 de la Turquie concernent en général les taux de croissance du P.I.B. et l'accroissement démographique du pays. D'après les calculs faits de notre part, la Turquie, bien qu'elle réalise des taux élevés importants par rapport aux pays similaires (y compris les pays développés européens) n'a pas pu réaliser un taux d'accroissement démographique prévu. Le taux d'accroissement de la population diminuera en moyenne au taux de 1,1 % par an jusqu'en 2020. Selon l'estimation de l'Institut des Statistiques de la Turquie, le taux d'accroissement est de 1,35 % par an d'après les calculs faits en 2012. D'après nos calculs pour la période 2000-2012, (la population totale étant 74,9 millions d'habitants en 2012, et, 67,4 millions d'habitants en 2000), le taux d'accroissement de la population totale est près de 1,0088 % par an. Ce taux est très proche du taux prévu. Car, en Turquie, l'émigration est importante vers les pays européens et vers les Etats-Unis. Cependant, pour un accroissement démographique normal ou optimum, Le Premier Ministre de la Turquie propose 3 enfants en moyenne pour chaque famille à l'avenir.

En 2023, on attend que les parts des secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des services dans la valeur ajoutée totale soient respectivement de 5 %, de 30 % et de 65 %. Actuellement, en 2012, ces taux sont respectivement 8,2 % pour l'agriculture, 19,1 % pour l'industrie et 72,7 % pour les services. Donc, il y a une diminution de la part du secteur agricole et une augmentation forte pour le secteur des services. La part de l'industrie ne bouge pas beaucoup.

Actuellement, le taux urbain est de 71.8 % pour l'année 2011. Cependant, Le Plan à long terme vise le taux de 90 % pour l'année 2023. La différence est encore importante.

La Turquie, bien qu'elle se développe dans la direction du but de dépasser le niveau de civilisation moderne qu'a montré Atatürk, n'a pas pu réussir ce but qui est pour les turcs, l'entrée à l'Union Européenne. En outre, les européens l'ont empêché pour qu'elle s'intègre à l'union européenne par les différentes causes, tout en adoptant l'accès de tous les pays européens (y compris des pays socialistes). Nous espérons qu'à court terme, l'Europe résoudra le problème de l'accès de la Turquie à l'Union Européenne. Le but ultime de la Turquie est d'adhérer complètement à l'Union Européenne.

Ces buts et ces objectifs économiques de La Turquie pour l'année 2023, dans quelle mesure seront-ils utiles pour la nation turque et pour toute l'humanité. Nous les verrons dans les dix prochaines années et nous espérons que la Turquie soit un pays calme, pacifique, en toute sécurité et qu'elle contribue activement à la paix mondiale.

## Bibliographie

- ÇARIKÇI Emin (2012), “Türkiye’de ve Dünya’da Ekonomik Gelişmeler ve Hedefler, 2012-2013”, İşveren Dergisi, Cilt 50, Sayı 3, Mayıs-Haziran, Ankara (Développements et Objectifs Economiques en Turquie et Dans le Monde : 2012-2013).
- DPT-Devlet Planlama Teşkilatı (2000), « Sekizinci Beş Yıllık Kalkınma Planı 2001-2005 », Ankara (OPE-Organisation de la Planification de L'Etat, Huitième Plan Quinquennal de Redressement 2001-2005).
- DPT, I-II-III-IV-V-VI-VII-VIII-IX Plans de Redressement, Ankara (Diverses Années).
- DPT (2012), « 2012 Yılı Programı », Ankara (Kalkınma Bakanlığı), (OPE, « Programme de l'Année 2012 ») (Ministère du Développement).
- DPT (2012), « 2013 Yılı Programı », Ankara, Ekim 2012 R.G. (Kalkınma Bakanlığı), (OPE, « Programme de l'Année 2013»), Octobre 2012, Journal Officiel (Ministère du Développement).
- DPT (2012), Ekonomik Gelişmeler, Mayıs, Ankara (OPE, Développements Economiques).
- International Monetary Fund (2012), World Economic Outlook, Database, April (diverses pages).
- KARŞIYAKALI Başak (2008), «Türkiye’de Ekonomik Büyümenin Kaynaklarının Analizi », Doktora Tezi, İzmir (Analyse des Sources de la Croissance Economique en Turquie), Thèse de doctorat.
- KAYNAK Muhteşem (2005), “Kalkınma İktisadi” (Ders Notları), Ankara (Economie du Développement) (Notes des Cours).
- PAMUK Şevket (2007), « Dünya’da ve Türkiye’de İktisadi Büyüme 1800-2005 », Kongerans, 30 Mayıs, Hazine Müsteşarlığı C Blok Konferans Salonu, Hesap Uzmanları Derneği, Ankara (Croissance Economique en Turquie et Dans Le Monde 1800-2005) (Sous-secrétariat du Trésor, Association des Experts Comptables).
- STOLERU Lionel (1978), « *L'équilibre et la Croissance économique* », gérer la croissance douce, 4<sup>e</sup> édition refondue, modules économiques, Paris, Dunod.
- ÜNSAL Erdal (2000), *Makroiktisat (Macroéconomie)*, Ankara.
- World Bank (2012), “Indicators”, Washington D.C.
- YILMAZ Özlem GÖKTAŞ (2005), « Türkiye Ekonomisinde Büyüme ile İşsizlik Oranları Arasındaki Nedensellilik İlişkisi », İstanbul Üniversitesi İktisat Fakültesi Ekonometri İstatistik Dergisi, Ekonometri ve İstatistik Sayı 2, 29.11.2005, İstanbul (La Relation de Causalité entre les taux de croissance et les taux de chômage dans l'économie de la Turquie).

## **Conseils de rédaction des articles**

### **1. Structure du texte**

#### Résumé

L'auteur propose un résumé en français et en anglais qui n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

#### Mots-clés

Ils accompagnent le résumé. Ne dépassent pas 5-6 mots et sont indiqués en français et en anglais.

#### Classification JEL

Elle est disponible à l'adresse: <http://www.aeaweb.org/jel/guide/jel.php>

#### Introduction

- La problématique: l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte de l'information, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

#### Développements

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références bibliographiques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.
- La méthode: l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel): l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir. Il commente les tableaux et graphiques.
- La discussion: l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

#### Conclusion

L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponse.

#### Bibliographie

Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

### **2. Conseils techniques**

#### Mise en page:

- Format B5 (18,2 x 25,7 cm);
- Marges: haut 2,22 cm, bas 1,90 cm, gauche 1,75 cm, droite 1,75 cm, reliure 0 cm, entête 1,25 cm, bas de page 1,25 cm;

## Style et volume:

Arial, taille 12 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Times New Roman, taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), simple interligne, sans espace avant ou après, alignement gauche et droite. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages au maximum en format B5 du papier. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

## Titres:

Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont alignés gauche et droite; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple: 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

## Mention des auteurs:

Sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à droite. Elle comporte: **Prénom, NOM** (en gras, sur la première ligne), *Nom de l'institution* (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail du premier auteur (sur la troisième ligne).

## Résumé et mots-clés:

Leur titre est écrit en gras, italique, taille 10 (**Résumé, Mots-clés, Abstract, Key words**). Leur texte est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule.

## Notes et citations:

Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisées dans les notes. Les notes apparaissent en bas de page.

## Tableaux, schémas, figures:

Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source (si c'est le cas) est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

## Présentation des références bibliographiques:

- Dans le texte : les citations de référence apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et la date de parution. Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 3, la mention *et al.* en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c,...).

- A la fin du texte : pour *les périodiques*, le nom de l'auteur et le prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et numéro des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule. Pour *les ouvrages*, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition. Pour *les extraits d'ouvrages*, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées. Pour *les papiers non publiés*, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'Ecole, et le lieu de soutenance ou de présentation. Pour *les actes de colloques*, les citations sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages. Pour *les papiers disponibles sur l'Internet*, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

## INSTITUT CEDIMES

### Réseau Académique International Francophone

*ALBANIE - ALGERIE - BELGIQUE - BOSNIE-HERZEGOVINE - BULGARIE - BURUNDI - CAMEROUN - CANADA - CHINE - CONGO Brz - CONGO Kin - CROATIE - ETATS-UNIS - FRANCE - GRECE - HAÏTI - IRAN - ITALIE - JAPON - KAZAKHSTAN - LIBAN - MACEDOINE (ERY) - MADAGASCAR - MALI - MAROC - POLOGNE - ROUMANIE - RUSSIE Occ. - RUSSIE Ori. - TUNISIE - TURQUIE - UKRAINE - VIETNAM*

#### QUELLE HISTOIRE ?

Le premier CEDIMES a été créé, en 1972, par le Professeur Emérite *Jacques AUSTRUY* au sein de l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Ce Centre d'Etudes sur le Développement International et les Mouvements Economiques et Sociaux s'est internationalisé en 1992 pour devenir un Institut présidé par *Claude ALBAGLI*. Son siège est, aujourd'hui, à l'Université Paris-Est. Il regroupe plus d'une trentaine de CEDIMES nationaux établis en Europe, Afrique Amérique et Asie. Ces centres ne constituent pas des filiales, mais *un réseau de partenaires*. Près de 2.500 chercheurs s'y sont inscrits ces 20 dernières années. Depuis le début du nouveau siècle, l'Institut a bénéficié de quatre parrainages prestigieux Prix Nobel, ancien chef d'Etat, Premier Ministre ou Chancelier de l'Académie Française.

#### QUELS BUTS ?

Ce réseau académique a pour tâche de mûrir une réflexion pluridisciplinaire avec une triple orientation :

Le premier axe porte sur les possibilités de *développement durable* avec la prise en compte des liens entre les structures économiques, sociales et culturelles. L'analyse du renouvellement de la *pensée du développement* en constitue un aspect important.

Le second aborde la *mondialisation* à partir des mécanismes de transition. Un accent particulier est porté sur les processus d'intégration et leurs liens avec les périphéries immédiates sous leurs aspects commerciaux, géopolitiques et démographiques.

Le troisième relève des *dynamiques entrepreneuriales* avec la transformation des structures et de leur logique sous l'impulsion de la mondialisation, les interférences des processus culturels et les effets des nouvelles techniques de communication.

#### QUEL ESPRIT ?

Le réseau CEDIMES est un lieu de rencontres, d'échanges et de partage où chacun vient, porteur de ses spécificités, mais à l'écoute de celles des autres pour mieux comprendre et les prendre en compte dans l'appréhension de la globalisation.

En utilisant *le français* comme référence, ce réseau s'inscrit dans la francophonie. Dans un espace de convivialité, sa communauté scientifique composée de chercheurs confirmés et d'enseignants de renom, mais aussi de jeunes chercheurs, combine une approche académique rigoureuse à la richesse d'une pensée scientifique internationale diversifiée.

## QUELLES ACTIONS ?

### ♦ *L'organisation de forums*

- Un *colloque international fédérateur* annuel centré sur les axes majeurs est organisé avec l'un des CEDIMES. Ils ont pu se tenir au Mali, en Croatie, en Roumanie, en France, à Madagascar, au Canada, en Turquie, en Ukraine...
- Des *colloques régionaux* sur des thèmes plus pointus ou à portée plus locale sont lancés à l'initiative des CEDIMES nationaux ou sont labellisés par l'Institut, pour valoriser une équipe et son ouverture internationale.

### ♦ *La diffusion des connaissances*

- Le réseau de l'Institut CEDIMES participe à des *cursus universitaires* en Licence et Master en Economie et Gestion à Paris, en Afrique subsaharienne, en Europe orientale, en Asie centrale et en Extrême-Orient.
- La mise en place de *collèges doctoraux* réguliers à Paris et au Maghreb permet de stimuler une élite étudiante internationale et d'accompagner ces jeunes doctorants dans leurs recherches.
- Des *Universités d'été* en Chine sont organisées annuellement en Chine dans l'une des grandes universités du Yunnan.
- La création d'un *Campus Européen Francophone* pour les Sciences de Gestion avec diplôimation française pour la rentrée universitaire 2015.

### ♦ *La mise en place d'outils*

- L'annuel *CONJONCTURE*, en partenariat avec le quotidien « *Les Echos* », a passé au crible les cinq dernières années du siècle.
- *Les Cahiers du CEDIMES* offre une *revue scientifique* semestrielle à comité de lecture.
- La collection *Mouvements Economiques et Sociaux* (MES) publie travaux d'auteurs et compilations collectives au rythme d'environ deux ouvrages annuels, depuis deux décennies.

## QUELLE VALORISATION ?

Depuis 2008, *quatre Prix Internationaux de la Recherche* (du mémoire Master aux travaux post-doctorat), portant sur « *les processus de développement* », couronnent chaque année, des études originales avec le soutien d'institutions publiques et parapubliques prestigieuses ainsi que des universités. Les Prix sont délivrés aux Lauréats à la Sorbonne.

**INSTITUT CEDIMES**  
**Réseau Académique International Francophone**  
Fondée en 1972

**Président : Claude ALBAGLI**

Vice-présidents : Recteur Maria NEGREPONTI-DELIVANIS & Professeur Ion CUCUI  
Directeur Exécutif : Ahmed EL MOUTAOUASSET

CENTRES ou ANTENNES	DIRECTEURS CEDIMES
ALBANIE	<b>Bardhyll CEKU</b>
ALGERIE	<b>Faouzi TCHIKO</b>
BELGIQUE	<b>Blandine VANDERLINDEN</b>
BOSNIE-HERZEGOVINE	<b>Milos TRIFKOVIC</b>
BULGARIE	<b>Iskra CHRISTOVA-BALKANSKA</b>
BURUNDI	<b>Léonard BIZIMANA</b>
CAMEROUN	<b>Claude BEKOLO</b>
CANADA	<b>Zhan SU</b>
CHINE	<b>Fang SUN</b>
CONGO Brz.	<b>Etienne KOULAKOUMOUNA</b>
CONGO Kin.	<b>Michael MBONEKUBE</b>
CROATIE	<b>Vinko KANDZIJA</b>
ETATS-UNIS	<b>Elie CHRYSOSTOME</b>
FRANCE	<b>Jean-Pierre AUDOYER</b>
GRECE	<b>Maria NEGREPONTI -DELIVANIS</b>
HAÏTI	<b>Narcisse FIEVRE</b>
IRAN	<b>Ebrahim ABBASSI</b>
ITALIE	<b>Sergio CONTI</b>
JAPON	<b>Seiji YOSHIMURA</b>
KAZAKHSTAN	<b>Yerengaïp OMAROV</b>
LETONIE	<b>Baiba ŠAVRINA</b>
LIBAN	<b>Ibrahim MAROUN</b>
MACEDOINE (ERY)	<b>Mileva GUROVSKA</b>
MADAGASCAR	<b>Succession en cours</b>
MALI	<b>Issa SACKO</b>
MAROC	<b>Ahmed EL MOUTAOUASSET</b>
POLOGNE	<b>Léon OLSZEWSKI</b>
ROUMANIE	<b>Ion CUCUI</b>
RUSSIE Occ.	<b>Nicholas OLENEV</b>
RUSSIE Ori.	<b>Olga MAMTCHENKO</b>
TUNISIE	<b>Samira KRIA-CHAKER</b>
TURQUIE	<b>Kamil TUGEN</b>
UKRAINE	<b>Petro SAPOUN</b>
VIETNAM	<b>Quan LE</b>

*Le réseau CEDIMES est Partenaire de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)*



Édition - Diffusion  
5-7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris



*Mouvements Economiques et Sociaux*  
**Collection dirigée par Claude ALBAGLI**

**EN PREPARATION**

**LA CULTURE ENTREPRENEURIALE  
ET LES JEUNES ENTREPRENEURS VIETNAMIENS**

***LE Quan***

*L'économie du Vietnam a été longtemps fondée sur l'agriculture. Avant 1945, c'était l'époque féodale et coloniale, les petits commerçants, les artisans et les métiers traditionnels de village représentaient les principales composantes du secteur privé. L'indépendance du pays a été proclamée en septembre 1945 par le président Ho Chi Minh, mais il faut attendre jusqu'à 1975 pour l'indépendance totale et la réunification du pays. Le modèle marxiste-léniniste avec une économie planifiée a été appliqué dans le Nord depuis 1954 et puis dans le Sud après la réunification du pays. Ce modèle a abouti à la stérilisation de l'économie privée dans le Nord durant la période 1958-1960 et puis à la nationalisation des entreprises privées dans le Sud en 1978. En 1986, la politique de rénovation, le "Doi moi", a progressivement libéré le secteur privé, limité le rôle du Gouvernement dans l'économie et favorisé l'investissement étranger. La promulgation de la première loi sur les entreprises privées en 1990, a permis la naissance des premiers entrepreneurs nationaux. Mais, il faut attendre jusqu'en 1999 pour en avoir une nouvelle loi plus libérale. L'année 2006 a réunis plusieurs événements nationaux marquant une libération juridique et idéologique totale envers le secteur privé vietnamien.*

*Tous les éléments politiques, économiques et éducatifs ont été réunis pour montrer que le Vietnam d'aujourd'hui porte en soi un bagage historique défavorable au développement de l'entrepreneuriat. Certes, plusieurs traces de son histoire existent encore et donc des programmes d'actions d'aujourd'hui devraient bien en prendre en compte. Une étude quantitative est réalisée par en juillet 1999 sur la perception du public vis-à-vis l'image des entrepreneurs vietnamiens. Les résultats de cette étude ont montré que dans la perception commune du public, l'image des entrepreneurs n'était guère positive. Le public ne faisait pas confiance au secteur privé et comprenait mal la contribution de ce secteur à l'économie nationale. Il pensait toujours que les entrepreneurs étaient des opportunistes, visaient le profit à courte terme et exploitaient des travailleurs.*

### **MODELES DE DEVELOPPEMENT DE PAYS EMERGENTS**

**SU Zhan et LOUCIUS Michel (sous la Direction)**

*Ce livre collectif est réalisé essentiellement à partir de certains articles présentés au XXe colloque fédérateur du CEDIMES qui a eu lieu en novembre 2010 au Canada. Il vise à enrichir les réflexions et les débats en cours sur les caractéristiques, les impacts et la portée des voies de développement empruntées par les pays émergents.*

*Composé de 20 articles, ce livre est structuré en quatre parties. La première partie porte sur les caractéristiques des modes de développement adoptés par les pays émergents. Elle s'intéresse particulièrement aux stratégies d'industrialisation adoptées par les pays émergents, leur mode de gouvernance, leur niveau d'ouverture au reste du monde et leur participation à la nouvelle division internationale du travail.*

*La deuxième partie analyse les impacts des pays émergents sur les relations économiques internationales. Elle regroupe les principales discussions autour des impacts sur l'Union Européenne, des conséquences des modèles déséquilibrés de développement des États-Unis et de la Chine, des nouveaux enjeux des relations Sud-Sud et de la place réelle des produits «made in China» dans l'économie mondiale.*

*La troisième partie examine l'ensemble des défis auxquels les pays émergents font face dans leur développement. Elle analyse notamment les questions relatives au développement durable, à la distribution des richesses, à la gestion du financement, à l'éducation et au développement des capacités d'innovation.*

*Enfin, la quatrième partie discute des leçons que les autres pays en développement peuvent tirer des expériences des pays émergents. Elle se concentre particulièrement sur les politiques industrielles de l'État, la gouvernance des organisations publiques et le rôle de la diaspora dans le développement.*

### **BILAN ET PERSPECTIVES D'UNE REFLEXION EN QUATRE DECCENIES 1972-2012**

**TSAFACK NANFOSSO Roger A. (sous la Direction de)**

**PREFACE DE CLAUDE ALBAGLI, PRESIDENT DE L'INSTITUT CEDIMES**

*Le prétexte de la commémoration des quarante années d'existence (1972-2012) du CEDIMES est apparu comme l'opportunité idoine pour marquer un temps d'arrêt et scruter avec minutie le chemin parcouru. A sa création, le « développement » tenait une place d'autant plus centrale que ce concept s'intéressait à l'ensemble des mutations économiques, techniques, démographiques, sociales, sanitaires, juridiques, institutionnelles, etc... Après son internationalisation, l'Institut CEDIMES a élargi son intérêt originel pour le développement au processus de la « mondialisation », en amont, et aux mécanismes « entrepreneuriaux » comme mode opératoire du développement, en aval. De nouvelles ramifications se sont imposées dans la réflexion à l'instar du développement durable, de l'émergence, de l'enjeu du local, des nouvelles composantes géostratégiques, etc. A l'évidence, ces éléments confrontés aux nouvelles combinaisons de la gouvernance, aux implications culturelles, à l'impact des nouveaux outils de communication et aux biais géopolitiques composent assurément un terreau riche, pertinent et stimulant.*

*L'Institut CEDIMES, après avoir traversé quatre décennies de questionnements scientifiques, a pris le temps d'une pause-anniversaire pour capitaliser son expertise, inventorier ses compétences, mettre en lumière ses richesses cognitives et tracer les pistes de ses nouvelles investigations. A l'analyse, il faut bien reconnaître que les travaux jusque là réalisés indiquent sans ambiguïté que l'Institut est un Centre d'Excellence des questions générales de développement, aussi bien au niveau national, régional, que mondial. Sa présence internationale couvrant aujourd'hui 34 pays l'autorise à prétendre humblement pouvoir véhiculer des outils et constituer un recueil de base indispensable à tout « think tank » affirmé pour se projeter sur l'avenir et prendre part à l'analyse des nouveaux défis des prochaines années.*

*Après 40 années d'existence, en quoi l'Institut CEDIMES a-t-il contribué à l'émergence d'analyses pertinentes ? La réponse s'articule en deux approches :*

*La première autour d'un « CEDIMES traditionnel », issue des contributions de ses chercheurs à travers le monde, a enrichi une maturation de son expertise avérée sur sa trilogie : mondialisation, développement et entrepreneuriat.*

La seconde caractérise davantage un « CEDIMES stratégique » offrant un Institut capable de s'emparer de problématiques nouvelles en croisant les champs d'investigation de ses chercheurs par une pluridisciplinarité contribuant à tracer de nouvelles trajectoires scientifiques.

Pour en rendre compte, l'ouvrage est structuré en mettant en évidence trois éléments importants : d'abord la préoccupation scientifique centrale, ensuite les questions et thématiques spécifiques, enfin les principaux résultats obtenus à mettre au crédit de l'Institut.

## 30 OUVRAGES DEJA PARUS DEPUIS 2001

### PRECIS DE CIVILISATION CHINOISE

**ZHANG-FERNANDEZ Rong**

*La civilisation chinoise est classée par le célèbre philosophe allemand Oswald Spengler parmi les huit hautes civilisations qui ont fait l'histoire du monde. Vieille de cinq mille ans, cette civilisation a rayonné et continue à rayonner, pourtant il ne manque pas de caricatures, de préjugés, de clichés et des idées reçues sur cette civilisation.*

*L'ambition de cet ouvrage est de retracer les différents aspects de cette civilisation en proposant les principaux repères historiques, philosophiques, politiques, linguistiques et culturels. Cette description se veut à la fois panoramique et essentielle. Le regard est en même temps sur le vécu passé comme un miroir du présent et sur la réalité contemporaine pour mieux comprendre la Chine d'aujourd'hui. C'est un monde en perpétuel mouvement enraciné profondément dans ses traditions. Il est impossible de comprendre la Chine et les Chinois sans connaître son passé. Cet ouvrage s'appuie sur les travaux réalisés non seulement par des spécialistes français de la Chine, mais aussi et surtout par des spécialistes chinois dont les recherches font autorité. Ses sources puisent tant dans les statistiques chinoises officielles que dans les données internationales.*

ISBN : 978-2-343-04874-1 • Décembre 2014 • 316 pages. Prix éditeur : 32 €

### ASSASSINAT ECONOMIQUE DE LA GRECE ET LE DERNIER RECOURS : LA DRACHME

**NEGREPONTI-DELIVANIS Maria**

*Les analyses, concises, directes et souvent empreintes d'ironie, suivent pour ainsi dire jour après jour le déroulement du drame vécu par la Grèce depuis le début de la crise de la dette jusqu'à la fin de 2013. Sorte de journal de bord qui rend essentiellement compte de faits économiques, cette étude est aussi une chronique de la dette grecque et de la façon dont celle-ci est gérée. Les faits sont ainsi mis en relation les uns aux autres qu'ils aident à comprendre pourquoi et comment certaines décisions ont été prises, avec les conséquences désastreuses que l'on sait. Sont présentées les raisons qui ont conduit la Grèce dans l'impasse, la crédibilité de ses dirigeants, les mesures inefficaces, les motivations réelles des Mémorandums, mais aussi les alternatives envisagées d'une façon simple et autant que possible objective, laissant à chacun la liberté de se faire une opinion.*

*Après un tour d'horizon de l'économie internationale, l'auteure se focalise sur la marche dramatique des événements qui touchent le pays et développés dans le corps du livre – fruit des visées communes menées et promues par des centres non grecs, et probablement même non européens qui éventuellement préparent une gouvernance mondiale.*

*Le corps du livre comprend quatre unités. Chacune d'elles procède d'un choix, bref recensement, analyse et critique des actes imposés par les Mémorandums au cours de ces quatre dernières années. La première unité porte sur les aspects divers et douloureux de l'impasse où se trouve la Grèce et confirme le fait qu'avec les Mémorandums, la Grèce ne peut espérer sortir de la crise. Dans la deuxième unité, sont stigmatisées les mesures, totalement inefficaces et parfois qualifiées même d'irrationnelles, tandis que d'autres solutions radicalement opposées et probablement beaucoup plus efficaces et moins dévastatrices pour le pays et sa population sont proposées. Dans la troisième unité, l'auteure essaye de mettre en lumière l'avenir de la Grèce et, dans une certaine mesure, celui de la*

zone euro. Enfin, la quatrième unité comporte des lettres ouvertes adressées à diverses personnalités politiques, aussi bien grecques qu'étrangères ; de graves questions y sont évoquées et demandent des réponses.

Enfin, dans la conclusion, l'auteure passe en revue les ravages causés par les Mémorandums et en rejette les solutions prétendument salvatrices. Le retour à la monnaie nationale et une intensification des efforts pour faire redémarrer la croissance ne se feront pas sans d'énormes difficultés, mais apparaissent néanmoins comme la seule alternative possible.

Ce livre s'adresse à un large public ne disposant pas nécessairement des connaissances spécifiques en la matière, mais appartenant à la catégorie des « citoyens européens engagés ».

ISBN : 978-2-343-03940-4 • Septembre 2014 • 236 pages. Prix éditeur 25,00 €

### **INSTITUTIONS DE GOUVERNANCE, CONFIANCE ET DEVELOPPEMENT APPLICATION AUX PAYS ARABES DE LA MEDITERRANEE**

**BEN ABDELKADER Fahmi et LABARONNE Daniel**

*Préface de Claude MENARD*

« Plus riche qu'elle n'est développée », le PNUD faisait ce constat en 2002, dans un rapport analysant la crise de développement de cette région. Ce constat nous a conduit à rechercher l'origine de ces blocages, non pas sous le prisme des seules variables économiques, mais dans le champ des libertés politiques et des opportunités sociales et économiques dont le déni entrave le développement. Pour nous, celui-ci est un processus de transformation institutionnelle qui doit favoriser l'accès aux ressources économiques et politiques au plus grand nombre sur une base égalitaire et impersonnelle. Nous soutenons que les élites dirigeantes de cette région ont réussi à verrouiller l'accès à ces ressources et à neutraliser les institutions de gouvernance sensées délimiter leur pouvoir discrétionnaire. Cette configuration institutionnelle a favorisé la prédatation et la recherche de rente privant les pays des moyens de leur développement. L'exacerbation de ces pratiques a sapé la confiance du public dans les institutions de gouvernance, a créé un sentiment général d'injustice et a constitué l'un des principaux vecteurs du soulèvement de la rue arabe.

ISBN : 978-2-343-00346-7 • février 2014 • 244 page. Prix éditeur : 25 €

### **ENTREPRENEURIAT, PME DURABLES ET RESEAUX SOCIAUX**

*Mélanges en l'honneur du Professeur Robert Paturel*

**LEVY-TADJINE Thierry et SU Zhan (sous la coordination)**

Cet ouvrage soutenu par l'Université de Bretagne Occidentale et hommage à Robert Paturel, est une occasion de dresser un état de la recherche en Entrepreneuriat et sur la PME et de questionner leur contribution au développement économique, social et culturel des sociétés. Sur ces bases, l'ouvrage est structuré en quatre parties qui rendent compte de la naissance et de la vie d'une TPE ou d'une PME et de sa contribution au développement.

La première partie évoque l'origine de l'engagement entrepreneurial sous l'angle de l'intentionnalité, de la vision organisationnelle de l'entrepreneur potentiel et des conventions qu'il construit pour conduire son projet. La deuxième partie souligne la variété des manifestations entrepreneuriales et des processus associés. Dans la troisième partie, les contributeurs évoquent cette fois la PME ayant achevée son démarrage et questionnent ses pratiques de gestion et la stratégie de ses dirigeants (aspects traditionnels : la trésorerie, les ressources humaines et l'internationalisation, mais aussi sa stratégie de créativité, les moyens de son engagement en RSE ou la transmission de l'entreprise surtout dans les cas "hybrides" associant salariés et héritiers du fondateur). Enfin, la quatrième partie évoque les réseaux sociaux (informels ou formels tels que les pôles de compétitivité) dans lesquelles la PME peut s'inscrire et qu'il conviendrait d'encourager. Parmi ceux-ci, on interroge le statut des "acadépreneurs", universitaires contribuant à rapprocher universités et entreprises et/ou à faire évoluer enseignement et recherche.

ISBN : 978-2-336-30240-9 • octobre 2013 • 382 pages. Prix éditeur : 30 €

## PROJETS ET ENTREPRENEURIAT AU SEIN DES PAYS EMERGENTS

**PATUREL Robert (sous la coordination)**

*Le livre rassemble des travaux choisis lors du XX<sup>ème</sup> congrès fédérateur du CEDIMES au Québec (novembre 2011). Il propose quelques illustrations significatives du développement de projets et de l'entrepreneuriat au sein de pays émergents. Les auteurs mettent l'accent sur les derniers résultats de leurs investigations réalisées sur des terrains de pays émergents variés puisqu'on y trouve Liban, Madagascar, Maroc, Tunisie, Turquie, Vietnam, etc.*

*Dans une première partie, sont exposées trois situations mettant notamment en relief le rôle des institutions de formation dans le développement de l'entrepreneuriat de divers pays, alors que dans la deuxième partie, des particularités relevées dans trois autres contrées permettent de voir comment se trouve plus ou moins stimulé leur entrepreneuriat. L'ubiquité résidentielle des entrepreneurs est ainsi abordée dans le cas du Liban et de l'Afrique, l'essaimage est retenu dans une conception propre en Tunisie et l'accès au financement joue son rôle au Vietnam. Enfin, le cas des femmes fait l'objet d'un projet d'envergure au Maroc qui essaie d'institutionnaliser l'égalité des sexes au sein de son administration publique, alors que l'entrepreneuriat féminin est analysé avec deux angles différents à Madagascar et en Turquie.*

ISBN : 978-2-343-00345-0 • Avril 2013 • 316 pages. Prix éditeur 31,00 €

## REGLEMENTATION ET PERFORMANCE

*L'enseignement supérieur privé au Congo*

**KOULAKOUMOUNA Etienne**

*Cet ouvrage vise à examiner le rapport entre la réglementation et la performance, et montrer que la qualité est la principale dimension de la performance de l'enseignement supérieur privé. La performance passe principalement par une exigence accrue de l'amélioration de la qualité des infrastructures, des prestations du personnel enseignant, du programme d'enseignement, de l'organisation administrative.*

ISBN : 3978-2-296-99767-7 • Mars 2013 • 176 pages. Prix éditeur 19,00 €

## CULTURES, TECHNOLOGIE ET MONDIALISATION

**KIYINDOU Alain (sous la Direction de)**

*Cultures, technologies mondialisation, trois termes qui s'interpénètrent et se fécondent mutuellement. Dans le « magma » de la mondialisation, les cultures se croisent, s'observent, s'imitent, se confrontent et dialoguent, quand elles ne s'ignorent, ne s'excluent ou ne se rejettent. Elles s'enchevêtrent, s'enlacent et s'écartèlent. Mais au-delà de ce brassage, que deviennent les cultures minoritaires ? Comment les réseaux techniques prennent-ils place dans des espaces particuliers et comment les cultures se construisent ou se détruisent ?*

*Les différentes contributions regroupées dans cet ouvrage apportent un éclairage distancié de ce bouillonnement technico-culturel, fondement de la mondialisation. Les mutations se situent à tous les niveaux, mais les auteurs prennent garde de ne pas confondre changement technologique, culturel, mondialisation au progrès social. Les bénéfices de ces évolutions sont plus complexes et inégalement répartis.*

*Avec les contributions de : AMADOR BAUTISTA Rocío, ANTIOPE Nathalie, AOUDIA Karima, AUBIN France, CAILLE Patricia, CISSOUMA TOGOLA Diama, DIBAKANA Jean-Aimé, GIADAS Marcos, KIYINDOU Alain, LAULAN Anne-Marie, LAVIGNE Michel, OUALLET Anne, SAADAoui Linda, SMATI Nozha, YEGHNI Samia, ZOGHEBI Walid*

ISBN : 978-2-296-12267-3 • Juin 2010 • 180 pages. Prix éditeur : 18,00 €

### **LE DEVELOPPEMENT AUX PERILS DE LA FINANCE, ESSAI**

**TRAIMOND Pierre**

*Au tournant des deux millénaires, les pays émergents deviennent parties prenantes des bulles et des crises financières mondiales, qu'ils les subissent ou qu'ils les amortissent. Le développement durable remet en question les conditions de l'accumulation originelle et les étapes du développement de ces pays. Une finance des extrêmes se développe, fruit de l'usure, de la finance informelle et de la microfinance. L'informatique, le numérique, dans leur essor, constituent des vecteurs nouveaux de ces mutations mondiales. Il résulte de ces changements que certains pays émergents comme la Chine et les pays asiatiques vont s'imposer au monde à la faveur de la crise actuelle, tandis que d'autres, notamment en Afrique, ne sortiront pas des marais du sous-développement mais en seront les premières victimes.*

ISBN : 978-2-296-10804-2 • Janvier 2010 • 268 pages. Prix éditeur : 26,00 €

### **ENTREPRENEURIAT FRANCOPHONE : EVOLUTION ET PERSPECTIVES**

**GASSE Yvon (sous la direction)**

*Cet ouvrage regroupe les textes des communications présentées lors du colloque international Vers une francophonie entrepreneuriale, qui s'est tenu en mars 2008 à Québec (Canada), et dont l'objectif était de réfléchir aux différentes problématiques en lien avec l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale dans les pays francophones. Ce fut aussi l'occasion de partager entre les pays de la francophonie les expériences en matière d'entrepreneuriat, et d'identifier des mesures visant à mutualiser ce savoir-faire. L'ouvrage actualise les connaissances de l'entrepreneuriat moderne et réaffirme que le développement du potentiel entrepreneurial dans une société passe par la sensibilisation, la promotion et la mise à la disposition de moyens appropriés.*

ISBN : 978-2-296-10795-3 • Décembre 2009 • 376 pages. Prix éditeur 34,00 €

### **LES SEPT SCENARIOS DU NOUVEAU MONDE**

**Préface de Jean-François LE GRAND, Sénateur, Président de Commission du Grenelle de l'Environnement**

**ALBAGLI Claude**

*Alors que le sommet de Copenhague nous interpelle, pour une large part de l'humanité, la concrétisation des attentes consuméristes sont bien peu probables. Leur réalisation s'avère même infaisable au regard des ressources disponibles. Et si cela eut été possible, les conséquences écologiques de nos savoir-faire actuels n'en rendraient même pas souhaitable l'avènement. Ce constat suscite une myriade d'initiatives bien trop diverses cependant pour s'inscrire dans une même logique et faire système. L'ouvrage débusque les différentes cohérences pour parvenir à réduire l'impact de cette empreinte écologique. Les interférences dans tel paramètre du marché ou tel principe de la mondialisation, définissent sept scénarios :*

*L'innovation technologique constitue la plus optimiste des perspectives. L'adjonction de la Nature au Capital et au Travail, comme troisième facteur de production modifie la rationalité des calculs. Si ces deux premiers scénarios constituent des ajustements, deux autres s'appuient sur une rétention consumériste soit en préconisant davantage de frugalité (L'état stationnaire), soit en en réduisant l'accès (la partition sociale). Deux scénarios proposent des schémas de rupture : l'un remet en cause la mondialisation et débouche sur un monde en alvéoles, l'autre s'écarte du paradigme d'un bonheur consumériste au profit de nouvelles valeurs sacrées. Enfin, un septième soumet la logique économique au quitus des scientifiques.*

*Nourrie des solives du passé (l'histoire) et des tourbillons du présent (l'actualité), cette exploration éclaire les chemins du possible. Quelles remises en cause seront acceptées ? Quel scénario finira par s'imposer ? Un monde plus écologique n'est pas nécessairement plus radieux, les scénarios oscillent des attentes du grand soir aux affres des petits matins blêmes. Mais si rien n'est décidé, l'Humanité risque de s'engager vers un funeste destin : l'écosuicide, un ultime scénario en quelque sorte...*

ISBN : 978-2-296-10140-1 • Novembre 2009 • 278 pages. Prix éditeur 27,00 €

## L'ECONOMIE SOLIDAIRE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

**TSAFACK NANFOSSO Roger A. (sous la Direction de)**

*L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne l'ensemble des activités économiques qui, dans une économie développée ou en développement n'ont pas pour motif principal le profit. Ces activités peuvent prendre des formes juridiques variées : associations, mutuelles, coopératives, groupes d'initiatives communautaires, groupements d'initiatives économiques, etc. L'ESS regroupe des activités économiques de dimensions hétérogènes, et la nature de leurs activités se caractérise également par une grande diversité (soutien scolaire, insertion sociale, sport, culture, service à la personne, finance de proximité, logement, troisième âge, parents d'élèves, développement communautaire, etc.). Indépendamment des pays et des régions, l'ESS s'est progressivement constituée pour répondre à des besoins peu ou mal pris en compte par les institutions conventionnelles, notamment par l'Etat ou le marché, tant au niveau national qu'international.*

*Cet ouvrage présente des travaux discutés pour une part lors du XVème colloque fédérateur de l'Institut CEDIMES organisé à Alexandrie en Egypte. L'objectif poursuivi est de proposer une analyse documentée de l'ESS en se focalisant particulièrement sur les pays en développement.*

*L'ouvrage regroupe les participations de Jean-Michel SERVET (Genève, Suisse), Gérard TCHOUASSI (Yaoundé, Cameroun), Odile CASTEL (Rennes, France), Roger TSAFACK-NANFOSSO (Yaoundé, Cameroun), Célestin MAYOKOU (Rouen, France), Raphaël NKAKLEU avec Francis KERN et Régis LARUE de TOURNEMINE (Strasbourg, France).*

ISBN : 978-2-296-04405-0 • Janvier 2007 • 146 pages. Prix éditeur : 16,00 €

## DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**PATUREL Robert (sous la Direction de)**

*S'insérant dans la collection CEDIMES, « Dynamiques Entrepreneuriales et Développement Economique » est un ouvrage collectif, coordonné par le professeur Robert PATUREL, qui rassemble des travaux réalisés essentiellement dans le cadre du Laboratoire ERMES (Laboratoire d'Etudes et de Recherches Méditerranéennes en Management des Entreprises). Cet ouvrage offre un éclairage original sur la problématique du développement des économies en relation avec l'entrepreneuriat.*

*Partageant une philosophie systémique et processuelle de l'entrepreneuriat, les auteurs mettent notamment l'accent sur les dynamiques individuelles, pierre angulaire du développement économique local, régional et national. Le découpage opéré se veut respectueux d'une cohérence thématique et offre successivement aux lecteurs de voyager au cœur de la dynamique entrepreneuriale et de son accompagnement, de mieux comprendre l'essor de l'entrepreneuriat singulier et de discuter les problématiques propres à trois publics différents sur lesquels se focalise l'action des pouvoirs publics.*

*Ont participé à cet ouvrage, Amine CHELLY, Julien De FREYMAN, Sandrine EMIN, Yvon GASSE, Quan LE, Thierry LEVY-TADJINE, Raef MASMOUDI, Robert PATUREL, Katia RICHOMME-HUET, Jilène ZOUTEN.*

ISBN : 978-2-296-02367-3 • Janvier 2007 • 320 pages. Prix éditeur : 25,50 €

## JEAN-CHARLES BORDA (1733 – 1799) OU LE SYSTEME METRIQUE

**TRAIMOND Pierre**

*Le Borda de Pierre Traimond, sans oublier combien la vie et l'œuvre du savant paraissent indissociables, vise à rappeler que cet homme de science fait encore autorité au XXI<sup>e</sup> siècle.*

*Le Mémoire sur les élections au scrutin, plus connu sous le nom de paradoxe de Borda-Condorcet, continue à interroger les politologues et les économistes, comme le montre son influence sur l'école anglo-saxonne des choix publics sur le prix Nobel comme l'américain Arrow ou le britannique Sen. De manière plus générale, Borda introduit au problème non résolu du passage des choix individuels aux décisions collectives.*

*L'aventure du système métrique, deux fois centenaire, mérite d'être contée, mais le système décimal s'impose chaque jour davantage avec les progrès du numérique et des nanotechnologies.*

ISBN : 97862629660248467 • Janvier 2006 • 210 pages. Prix éditeur : 18,5 €

**MARCHES ET MARCHANDS DE VIVRES A DOUALA****TCHAWE Hatcheu Emile**

Préface de Georges COURADE

*Quel est le rôle des marchands de vivres dans l'approvisionnement de Douala ? Quelle place y occupe les marchés ? Cet ouvrage montre que les campagnes peuvent nourrir les villes d'Afrique quand existent des réseaux marchands efficaces. Plus que l'Etat, c'est le grossiste-citadin, chef du réseau et animateur de tontines, qui est le principal régulateur du système alimentaire de Douala.*

*L'intérêt de l'étude tient aux enquêtes approfondies réalisées auprès des commerçants, mais aussi à la méthodologie qui différencie ravitaillage et approvisionnement dans la problématique de l'alimentation urbaine africaine.*

ISBN : 2-296-01132-2 • Juillet 2006 • 190 pages. Prix éditeur : 17 €

**LES SCIENCES SOCIALES CONFRONTEES. AU DEFI DU DEVELOPPEMENT****GERN Jean-Pierre (sous la Direction de)**

*Pratiques et théories du développement sont en crise ; une partie des pays du « Tiers-Monde » sont devenus émergents, tandis que les autres subissent la pression de la mondialisation. Claude ALBAGLI en retrace l'histoire. Tandis que la Banque mondiale renouvelle sa politique (Deux artisans de ce changement, Michael M. CERNEA et Alexandre MARC, le décrivent), l'Afrique élabore un programme, le « NEPAD » dont Henri-Philippe CART fait la présentation critique. L'importance de la politique, de l'action collective au niveau de l'Etat, c'est Gérard LAFAY qui la rappelle.*

*Y a-t-il une spécificité des approches francophones ? Leur contribution face à la théorisation anglo-saxonne (à laquelle s'oppose Maria NEGREPONTI-DELIVANIS) c'est leur pragmatisme, ancré dans les problèmes de la pratique du développement, ce que montrent Alain REDSLOB et Philippe HUGON. En conclusion Jean-Pierre GERN rappelle que les théories datant de l'industrialisation de l'Europe offrent un regard critique sur nos conceptions actuelles.*

ISBN : 2-296-00543-8 • Juin 2006 • 226 pages. Prix éditeur : 12,50 €

**ISLAM FACE AU DEVELOPPEMENT****AUSTRUY Jacques**

*Il est toujours délicat de faire des prévisions et plus encore de proposer des solutions aux problèmes de l'avenir. Cependant l'Histoire s'accélère, comme il est devenu banal de le remarquer, et par conséquent, le meilleur moyen d'être actuel est sans doute de risquer son regard au loin. Ainsi les hypothèses sur la nature essentielle du type d'économie que peut concevoir l'Islam, si elles doivent nécessairement rester assez vagues, peuvent cependant être soumises à l'épreuve des faits dans un futur prochain.*

*C'est pourquoi s'interroger sur le sens d'une économie musulmane ne nous paraît pas une chimère, mais une réflexion nécessaire sur une voie possible de l'évolution dans laquelle nous sommes engagés. Pour cerner la spécificité de cette économie musulmane qui se dessine, il convient d'examiner, d'abord, les moyens dont elle peut disposer pour actualiser les fins qu'elle se propose. La nature des moyens mis en œuvre détermine, en effet, dans une large mesure, la réalité des fins poursuivies, mais, à l'inverse, la prise de conscience de la spécificité des fins peut influer sur le choix des moyens...*

ISBN : 2-296-00543-8 • Mars 2006 • 132 pages. Prix éditeur : 12,50 €

**UNIVERSITES ET ENTREPRENEURIAT.****DES RELATIONS EN QUETE DE SENS****SCHMITT Christophe (sous la Direction de)**

*La place de l'entrepreneuriat au sein de l'université se généralise de plus en plus et ce quelque soit le pays. Mais derrière cette réalité, le sens de la relation entre Université et entrepreneuriat prend souvent des formes différentes. Dans cet ouvrage dix chercheurs s'intéressent à cette relation à travers des expériences menées dans huit pays (Belgique, France, Iran, Maroc, Mexique, Canada, Turquie, Vietnam).*

*Les auteurs s'attachent tout particulièrement, pour chaque pays, non seulement au sens de la relation et à son évolution mais aussi aux actions et moyens mis en œuvre au sein des universités pour la faire*

vivre. Pour aborder cette relation, l'ouvrage s'articule autour de trois parties qui correspondent à l'initialisation, à l'institutionnalisation et à l'intégration de la relation.

ISBN : 2-7475-9627-3 • Décembre 2005 • 322 pages. Prix éditeur : 26 €

## **INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET VEILLE STRATEGIQUE. DEFIS ET STRATEGIES POUR LES ECONOMIES EMERGENTES**

**GUERRAOUI Driss & RICHET Xavier (Coordination)**

*Le concept d'intelligence économique est-il opérationnel pour répondre aux défis auxquels font face les économies émergentes dans le nouvel environnement concurrentiel ?*

*Il faut voir dans ce concept un prolongement de l'économie de la connaissance, qui elle-même indique un dépassement de la fonction de production classique : la concurrence entre firmes se déplace de plus en plus en amont, vers la conception des produits et des procédés, là où les découvertes et leur exploitation peuvent donner un avantage concurrentiel durable. L'autre approche relève de l'économie de l'information. Ce mouvement implique la mobilisation importante de ressources, notamment en formation et en capital humain, pour pouvoir dominer ces connaissances.*

*Les économies émergentes peuvent-elles s'engager dans ce mouvement, réaliser des raccourcis en accumulant les savoirs et les expériences ?*

ISBN : 2-7475-9096-8 • Novembre 2005 • coédition ARCI • 280 pages. Prix éditeur : 25 €

## **LA SOCIO-EUPHÉMIE. EXPRESSIONS, MODALITES, INCIDENCES**

**COURTHEOUX Jean-Paul**

*La socio-euphémie adoucit, déguise, embellit les réalités sociales notamment dans la désignation des activités professionnelles (l'éboueur devient "technicien benniste", les élèves faibles sont dits "élèves en phase d'appropriation", les grèves sont présentées comme "mouvements sociaux"). Cet ouvrage décrit ses manifestations, caractérise ses modalités et analyse ses incidences avec entre autre ses effets pervers : pertes de sens, dispersion du langage, langue de bois, police de la parole, illusions diverses...*

ISBN : 2-7475-9066-6 • septembre 2005 • 138 pages. Prix éditeur : 13 €

## **ENTREPRISES ROUMAINES EN TRANSITION**

**Etudes de cultures organisationnelles**

**DUPRIEZ Pierre (sous la Direction de)**

*Tout management est culturel. Tout acte de gestion est occasion de rencontre entre plusieurs systèmes de valeurs. D'une façon ou d'une autre, par le conflit ou par le compromis, par voie d'autorité ou de consensus, ces systèmes devront trouver le moyen de composer. Universel, ce constat est ressenti avec une acuité toute particulière dans les économies en transition. Très présentes, les références culturelles peuvent constituer un frein ou un moteur pour le développement des activités économiques. Au-delà des entreprises roumaines, la question concerne tous ceux qui ont choisi de s'investir dans les pays de l'Europe de l'Est.*

ISBN : 2-7475-8714-2 • juillet 2005 • 270 pages. Prix éditeur : 23 €

## **GOUVERNANCE, COOPÉRATION ET STRATÉGIE DES FIRMES CHINOISES**

**HUCHET Jean-François et RICHET Xavier (sous la Direction de)**

*Les études rassemblées dans cet ouvrage visent à présenter les facteurs et les mécanismes à l'origine de la transformation de l'économie chinoise, considérée aujourd'hui comme "l'atelier du monde". Comment une économie en transition où les principaux préceptes du "consensus de Washington" sont absents a-t-elle pu connaître une si forte croissance, avec une montée en gamme qui en fait aujourd'hui une économie redoutée y compris parmi les économies le plus développées ?*

ISBN : 2-7475-8056-3 • mars 2005 • 212 pages. Prix éditeur : 18,5 €

**NOUVEL EMPIRE AMÉRICAIN***Causes et conséquences pour les Etats-Unis et pour le monde***TREMBLAY Rodrigue**

Quelles sont les origines du mouvement impérialiste néo-conservateur aux Etats-Unis ? Qu'est-ce qui se cache derrière les visées impériales du gouvernement américain de Georges W. Bush ? Que signifie concrètement la "Doctrine Bush" d'hégémonie américaine dans le monde ? Pourquoi le gouvernement s'est-il opposé à la création de la Cour pénale internationale ? Pourquoi Georges W. Bush veut-il mettre les Nations unies au rancart, leur préférant des coalitions fortuites de pays ? Est-il possible que les Etats-Unis du XXI<sup>ème</sup> siècle deviennent une menace ?

ISBN : 2-7475-6287-5 • avril 2004 • 314 pages. Prix éditeur : 27 €

**CORÉE DU SUD. LE MODELE ET LA CRISE****KIM Yersu & ALBAGLI Claude (coordination)**

La Corée s'est imposée dans les médias avec la coupe du monde de football. Voici un pays dont le PNB par tête d'habitant était similaire à celui du Sénégal dans les années 60 et qui, aujourd'hui, s'impose comme la 11<sup>ème</sup> puissance économique de la planète. En 97 éclata toutefois une crise qui prit la plupart des opérateurs au dépourvu. Les différents auteurs coréens de cet ouvrage suivent pas à pas ce cheminement d'exception, la brusque embardée de 1997 et le ressaisissement obtenu sans tarder.

ISBN : 2-7475-6224-7 • mars 2004 • Coédition UNESCO • 212 pages. Prix éditeur : 18,5 €

**CAHIER DU CEDIMES****ALBAGLI Claude (coordination)**

Cet ouvrage reprend des textes présentés à l'occasion de l'Hommage réalisé en l'honneur de Jacques AUSTRUY, fondateur du CEDIMES. Ont contribué à cet ouvrage : Jean-Paul COURTHEOUX « Expressions, modalités et incidence de la socio-euphémie », Alain REDSLOB « La politique de coopération internationale de l'Union européenne », Xavier RICHET « Changements institutionnels et réorganisation industrielle, les nouveaux contours de la firme », Guy CAIRE « Crise du syndicalisme et mondialisation », Sergio CONTI « Développement local : réseaux, institutions et complexité », Yves-Marie LAULAN « Comment sauver l'Afrique du chaos ? » et Colette NEME « La notion de pouvoir chez Jacques AUSTRUY ».

ISBN : 2-7475-5779-0 • janvier 2004 • 224 pages. Prix éditeur : 19,5 €

**ALTER DÉVELOPPEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS ALTÉRÉS****ALBAGLI Claude (coordination)**

Les auteurs replacent la pensée du développement dans l'histoire des idées économiques, soulignent les réussites, les paradoxes, voire les chimères de certains aspects de cette quête, prolongent l'analyse de Jacques AUSTRUY, situent le débat avec les éclairages de l'actualité. La richesse de ce contenu fait que les décideurs et les opérateurs du développement y trouveront de nombreux sujets de réflexion : un regard critique sur les tentatives de décollage, les développements altérés, mais aussi des jalons pour des alter-développements dégagés d'utopies perverses ou de doctrines plaquées.

ISBN : 2-7475-5681-6 • janvier 2004 • 208 pages. Prix éditeur : 18 €

**GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL****MAYOUKOU Célestin, THUILLIER Jean-Pierre, ALBAGLI Claude et****TORQUEBIAU Emmanuel (sous la Direction de)**

La gouvernance du développement local part du principe qu'il serait possible d'agir au niveau local sans s'en remettre à l'autorité de l'Etat. Le rôle de l'Etat ne consiste plus à intervenir directement, mais à innover dans les techniques et outils à utiliser pour orienter et guider l'action collective. Les autorités au niveau local doivent identifier et offrir des possibilités, favoriser et créer des partenariats et jouer un rôle protecteur à l'égard de l'environnement local. Dans cette nouvelle approche, l'Etat a besoin de nouvelles formes de régulation. La décentralisation en constitue une.

ISBN : 2-7475-5363-9 • novembre 2003 • Coédition CIRAD • 244 pages. Prix éditeur : 21,2 €

**MUTATIONS CONTEMPORAINES ET DÉVELOPPEMENT**

**ALBAGLI Claude et RAJEMISON Sahondravololona (coordination)**

**Preface de M. le Ministre Jean-Théodore RANJIVASON**

*Cet ouvrage dessine quelques pistes sur les liaisons entre la mondialisation et le développement en abordant les problèmes d'un point de vue académique et en prenant pour référence diverses situations dans les pays émergents. Si la première partie couvre quelques conséquences du changement de l'environnement économique, notamment en ce qui concerne la structure des prix, les mouvements de capitaux et les fondements du libéralisme, la seconde, étayée par des analyses nationales, illustre les impacts de ce changement en milieu africain et en Europe Centrale.*

ISBN : 2-7475-4027-8 • juin 2003 • 162 pages. Prix éditeur : 13,75 €

**UNE MONDIALISATION HUMANISTE**

**RUBY Marcel**

**Préface de M. le Ministre Pierre-André WILTZER**

*A l'heure de l'ordinateur et de la conquête du cosmos, la mondialisation est irréversible. Une globalisation libérale anarchique, sans contre-pouvoir, risque de provoquer d'immenses drames sociaux. Le Centre Solidariste a alors réuni des théoriciens de l'économie et des réalisateurs d'actions solidaires pour réfléchir sur un monde solidaire, plus respectueux, plus équitable économiquement et socialement.*

ISBN : 2-7475-4325-0 • avril 2003 • 158 pages. Prix éditeur : 13,75 €

**MONDIALISATION CONSPIRATRICE**

**NEGREPONTI-DELIVANIS Maria**

*La mondialisation, un terme d'un contenu remarquablement vague et qui reste intentionnellement obscur, ce qui permet toutes sortes d'interprétations. La mondialisation conspiratrice présente de nombreux aspects jusqu'ici méconnus. De nombreuses références et données statistiques ainsi qu'une argumentation économique fondée donnent une nouvelle dimension à la mondialisation qui fait de nombreuses victimes... Et peu de vainqueurs.*

ISBN : 2-7475-3317-4 • décembre 2002 • Coédition Fondation DELIVANIS • 402 pages. Prix éditeur : 30 €

**LE SURPLUS AGRICOLE. DE LA PUISSANCE A LA JOUSSANCE**

**ALBAGLI Claude**

*Les sociétés agraires n'avaient, autrefois, pas d'autres issues que d'être autosuffisantes pour survivre. La très faible productivité de leurs agricultures faisait de la captation du micro-surplus auprès de chaque cultivateur un enjeu fondamental. Mais lorsque ce résidu vivrier se transforme en part majeure de la production, il transforme toute la chaîne des cohérences et devient capable d'enclencher le processus du développement. Il ouvre les voies de la démocratie comme celle de la division sociale du travail, verrou du monde industriel...*

ISBN : 2-7475-0880-3 • 2001 • 272 pages. Prix éditeur : 22,9 €

## Présentation de livre

### **Continuons l'Europe ! Mais avec qui ? Jean Matouk**

*Edition Le Publieur, 2014, 124p (14x22cm)*

*« Plus que jamais l'Europe doit redevenir un impératif catégorique pour chaque citoyen ».*

« Les résultats des dernières élections européennes, entre abstentionnistes et europhobes, interpellent douloureusement tous ceux pour qui la construction européenne est une composante essentielle de l'avenir de leurs enfants.

La paix n'est plus, aujourd'hui, un argument pour les jeunes générations. Elle leur semble un acquis irréversible. Les étudiants profitent d'un certain nombre d'avantages pratiques comme Erasmus. Ils voyagent. Ils peuvent bien ressentir un unisson transfrontalier, une fraternité d'âge avec les jeunes des autres pays d'Europe, mais ce sentiment très post-moderne ne les conduit plus à un engagement européen rationnel et constructif.



Quant au reste de la population, il impute très injustement notre mauvaise situation économique à l'Union qui constitue le bouc émissaire idéal pour les démagogues et europhobes de tous bords.

Ce qui est vrai, c'est qu'en s'élargissant beaucoup trop vite, notamment sous l'impulsion d'une Grande Bretagne qui a toujours rêvé d'une Europe limitée à un grand marché, elle s'est elle-même paralysée.

Aujourd'hui, continuer de bâtir l'Europe, approfondir l'intégration en renforçant la coopération entre les Etats qui le souhaitent vraiment est une nécessité historique absolue ! C'est la seule voie possible pour nous garantir une paix toujours fragile et peser sur l'avenir du monde qui se joue entre des Etats-continents peuplés de centaines de millions d'hommes. Plus que jamais l'Europe doit redevenir un impératif catégorique pour chaque citoyen ».

*Source : <http://lepublieur.com/livre-Jean-Matouk/europe-matouk.htm>*



**« Théorie et pratique du droit »  
Une collection de manuels juridiques**

Cette collection de manuels juridiques s'adresse aux étudiants désireux d'apprendre et de comprendre les notions fondamentales du droit. Pour chaque matière abordée ils y trouveront l'état actuel du droit mais aussi des réflexions des auteurs sur ce qu'elle pourrait être de *lege ferenda*.

Chaque ouvrage de la collection se décompose de la façon suivante :

- ☞ des repères permettant d'introduire le cours et d'en dégager les enjeux ;
- ☞ un cours clair et accessible présentant l'essentiel des connaissances à acquérir ;
- ☞ des applications concrètes du cours permettant à l'étudiant de se préparer efficacement aux examens, mais aussi
- ☞ des réflexions permettant d'acquérir l'ouverture d'esprit indispensable à un étudiant en droit soucieux de maîtriser la matière telle qu'elle est mais telle qu'elle pourrait être.

Cette collection est dirigée par Marc Richevaux, Maître de conférences à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

[marc\\_richevaux@yahoo.fr](mailto:marc_richevaux@yahoo.fr) à qui peuvent être envoyés des manuscrits qui sont dans cet esprit pour une éventuelle publication.

## **Historique des "Cahiers du Cedimes"**

### **2007:**

- Vol. 1, n°1 : *Economie du développement* • *Changements organisationnels. Perspectives européennes* • *Transformations économiques et sociales actuelles*
- Vol. 1, n°2 : *Economie de la transition* • *Politiques monétaires et croissance* • *Transformations économiques et sociales actuelles*

### **2008:**

- Vol. 2, n°1 : *Géopolitique de la mondialisation* • *Mondialisation, culture, entreprises* • *Transformations sociales en Europe*
- Vol. 2, n°2 : *Pauvreté et développement* • *Reformes agraires* • *Finance et gouvernance*

### **2009:**

- Vol. 3, n°1 : *Analyses macroéconomiques* • *Stratégies des firmes* • *Tourisme et développement durable*
- Vol. 3, n°2 : *Développement durable* • *Finance et développement*

### **2010:**

- Vol. 4, n°1 : *La crise économique et ses conséquences*
- Vol. 4, n°2 : *Développement durable et responsabilité sociale des entreprises*
- Vol. 4, n°3 : *Microéconomie du développement*
- Vol. 4, n°4 : *Logistique, transports et développement*

### **2011:**

- Vol. 5, n°1 : *TIC Mobiles et développement*
- Vol. 5, n°2 : *Management interculturel et performance d'entreprise*
- Vol. 5, n°3 : *Le développement durable en manque de communication*
- Vol. 5, n°4 : *Les processus de développement dans le monde : Prix Cedimes 2011*

### **2012:**

- Vol. 6, n°1 : *Varia*
- Vol. 6, n°2 : *Chine*

### **2013:**

- Vol. 7, n°1 : *Les limites de la mondialisation*
- Vol. 7, n°2 : *Développement et structures territoriales*

Adresse Internet de la revue:

<http://www.cedimes.com/index.php/publications/les-cahiers-du-cedimes.html>

***Les propositions de publication peuvent être envoyées*** au Directeur de publication Marc Richevaux (marc\_richevaux@yahoo.fr) ou au rédacteur en chef invité du numéro thématique (voir les appels à articles en cours sur le site [www.cedimes.com](http://www.cedimes.com)).

# Institut Cedimes

## Université Valahia de Târgovişte

### Publication semestrielle

Articles du numéro précédent des *Cahiers du Cedimes*

Vol. 7, Nº 2, 2013

#### TERRITOIRES

Structure urbaine et mobilité à Yaoundé

(*J. P. Mfoulou Olugu, J. C. Awomo Ndongo et M. Die Dama, Cameroun*)

Analyse hiérarchique démo-fonctionnelle du système urbain de la région du Centre (Cameroun) : une application de la loi Rang-Taille

(*G. D. Ndamcheu Dosseu Bamen, Cameroun*)

Un littoral sans maritimité : obstacle aux échanges extérieurs

(*S. Merzoug, Algérie*)

#### ANALYSE MICRO-ECONOMIQUE

La prolifération des institutions de micro finances en République

Démocratique du Congo : cas de la ville de Goma

(*W. M. B. Bongoye, L. Kibandja Shekykandi, Congo*)

#### VARIA

Measuring Health Related Millennium Development Goals,

Empirical Fact with Cameroonian Data

(*E. P. Feubi Paméne, J.-M. Gankou, J. Tchitchoua, Cameroun*)

La divergence internationale des revenus: hypothèse de controverse

(*M. Hemriti, A. Chkir, Tunisie*)

ISSN 2110 - 6045